



LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A.

DOSSIER D'INFORMATION

**MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION
RELATIVE A L'EXERCICE 2015
PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE**

**Plafond du Programme d'émission : 200 000 000 MAD
Valeur Nominale : 100 000 MAD**

**RESERVEE AUX INVESTISSEURS LISTES DANS LE DOSSIER D'INFORMATION
(PARTIE *MODALITES DE SOUSCRIPTION*)**

CONSEILLER FINANCIER ET COORDINATEUR GLOBAL



ORGANISME RESPONSABLE DE PLACEMENT



VISA de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi N° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux qui l'a visé le 19 08 2016 sous la référence **VI/EM/018/2016**.

ABREVIATIONS

AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AAT	: « Ain Atlas », Eau minérale naturelle
BAH	: « Bahia », Eau de table
BAM	: Bank Al Maghrib
BDT	: Bons de Trésor
BFR	: Besoin en Fonds de Roulement
C	: Carbonne
CA	: Chiffre d'affaires
Ca⁺⁺	: Ions de Calcium
AMMC	: Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Cl⁻	: Ions de Chlore
DGD	: Directeur Général Délégué
DH	: Dirhams
EBITDA	: Earnings before Interests, Taxes and Depreciation and Amortization
EMN	: Eau Minérale Naturelle
EMG	: Eau Minérale Gazeuse
EDT	: Eau de Table
GMS	: Grandes et Moyennes Surfaces
HCO₃⁻	: Bicarbonate
HOLMARCOM	: Holding Marocaine Commerciale et Financière
INH	: Institut National de l'Hygiène
IR	: Impôts sur le Revenu
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
JDE	: JD Edwards Système intégré de gestion des données
K⁺	: Ions de Potassium
KDH	: Milliers de Dirhams
LCP	: Livraison Contre Paiement
LLD	: Location Longue Durée
MDH	: Millions de Dirhams
MLT	: Moyen Long Terme
Mg⁺⁺	: Ions de Manganèse
MRDS DH	: Milliards de Dirhams
NB	: Nombre
NS	: Non Significatif
OFPPT	: Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
OMI	: Omnium Marocain d'Investissement
OUL	: « Oulmès », Eau minérale naturelle gazeuse
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PCI	: Pepsi Cola International

PET	: Polyethylene Terephthalate
PI	: Par Intérim
PVC	: Polyvinyle Chloride
RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
RN	: Résultat Net
ROA	: Return on Assets
ROE	: Return on Equity
RRR	: Rabais, Remise et Ristourne
SA	: Société Anonyme
SAL	: « Sidi Ali », Eau Minérale naturelle
SI	: Système d'Information
SICAV	: Société d'Investissement à capital Variable
SO₄⁻	: Ions de Sulfate
SOCHEPAR	: Société chérifienne de participations
SOMATHES	: Société marocaine du thé et du sucre
SFEC	: Société Française d'études et Commercialisation
TcAM	: Taux de Croissance Annuel Moyen
Ttc	: Toutes Taxes comprises
Tva	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: Dollar American
Var	: Variation
µm	: Micromètre, unité de longueur du système métrique

DEFINITION

Agence de bassin hydraulique : Etablissement public chargé du développement et de la gestion de l'eau et du domaine hydraulique d'un bassin ou groupement de bassins hydrographiques.

Captage : Action qui permet de disposer de l'eau en quantité voulue soit à l'état naturel soit par des moyens techniques.

Cols : désigne les bouteilles, en jargon professionnel ce terme fait référence au col de la bouteille.

Décantation : Opération de séparation gravitationnelle des particules solides du liquide sous l'action de la gravitation.

Distribution Directe : Mode ou Circuit de distribution visant à vendre ses marchandises aux points de ventes sans passer par des grossistes ou distributeurs, au moyen de sa propre flotte de distribution.

Eau minérale naturelle : Eau naturellement potable provenant d'une résurgence, de composition chimique constante et à laquelle sont attribuées des vertus thérapeutiques.

Eau de source : Eau naturellement potable provenant d'une résurgence sans vertus thérapeutiques.

Eau de table : Eau du réseau public ou de forage traitée, purifiée, désodorisée et filtrée.

Eau Gazeuse : Eau potable contenant naturellement ou artificiellement du gaz carbonique.

Film thermo-rétractable : Film en plastique qui sert à emballer les bouteilles suite à une température élevée.

Insufflation : Soufflage d'air stérile dans les cuves d'eaux minérales brutes pour l'oxydation de fer et du manganèse.

Oligoélément : Élément chimique existant en très petite quantité dans l'organisme des êtres vivants et nécessaire à leur fonctionnement

Préformes : Produit semi-fini fabriqué à partir d'une résine de PET.

ROA: Rendement des actifs. Il est calculé en rapportant le Résultat Net au total des actifs de l'entreprise.

ROE: Rendement des capitaux propres. Il est calculé en rapportant le Résultat Net aux capitaux propres de l'entreprise.

Schistes à Andalousit, Terrains métamorphiques, Massif granitique hercynien: Ce sont des descriptions géologiques (terrain métamorphique) données à des roches (andalousite/ schiste : dénomination de roches) déposées il y a des millions d'années (ère hercynien) et qui se différencient par leurs compositions chimiques et cristallographique.

Soufflage : Il s'agit d'un procédé de mise en forme de matériaux polymères thermoplastiques.

Soutirage cuve : Pompage d'eaux minérales de la cuve vers la Soutireuse.

Soutireuse : Machine permettant de remplir des bouteilles, des boîtes de boissons gazeuses et non gazeuses.

Vente Directe : Acte de vente/transaction effectué directement du producteur aux points de vente au détail, sans l'intervention d'intermédiaires distributeurs.

Sommaire

Abréviations	2
DEFINITION	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
Partie 1 : Attestations et Coordonnées	9
I. Le Président Directeur Général.....	10
II. Les Commissaires aux Comptes	10
III. L'Organisme Conseil	15
IV. Le Conseiller Juridique	16
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière	16
Partie II : Présentation de l'opération	17
I. Cadre de l'opération	18
II. Objectifs de l'opération	18
III. Renseignements relatifs aux titres à émettre	18
IV. Syndicat de placement – Intermédiaires financiers	19
V. Modalités de souscription	19
VI. Modalités d'allocation.....	21
VII. Modalités de versement des souscriptions	21
VIII. Engagement d'information du AMMC.....	21
IX. Régime fiscal	21
Partie III : Présentation Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès	23
I. Renseignements à caractère général	24
II. Renseignements sur le capital de l'émetteur	26
III. Evolution du capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :	26
IV. Marchés des titres de l'émetteur	29
V. Notation	32
VI. Nantissement d'actifs.....	32
VII. Politique de distribution de dividendes :	32
VIII. Organes d'administration	32
IX. Les organes de direction	34
X. Gouvernement d'entreprise	37
Partie IV : Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès	40
I. Historique et principaux faits marquants	41
II. APPARTENANCE D'OULMES AU GROUPE HOLMARCOM.....	43
III. Structure des participations des Eaux Minérales d'Oulmes	46
IV. Secteur d'activité	47
V. Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès	58
VI. Capital Humain	76
VII. Moyens informatiques et organisation d'Oulmès	79

VIII. Stratégie de Développement.....	81
Partie V. Situation Financière de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès- COMPTES SOCIAUX ANNUELS	84
Partie VI. Situation Financière de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès- COMPTES CONSOLIDES ANNUELS	112
Partie VII - Perspectives	124
Partie VIII - Facteurs de Risque	127
Partie IX - Faits exceptionnels et litiges	130
Partie X –Principes et Méthodes Comptables.....	132
Partie XI: A N N E X E S	137
Annexe 1- Données comptables et financières sociales et consolidées.....	154
Annexe 2- Modèle de bulletin de souscription	177

AVERTISSEMENT

Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission des billets de trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances Du programme des billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information,

Les personnes en la possession desquelles le dit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé de placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni « Les Eaux Minérales d'Oulmès », n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès », sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCI, agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dans le cadre de la mise à jour annuelle 2015, du programme d'émission des Billets de Trésorerie pour un plafond de 200 000 000 Dhs.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BMCI, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;
- Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015;
- Rapports de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015;
- Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen¹ et du Management d'Oulmès ;
- Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015;

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenu à la disposition du public au siège social de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et dans l'établissement chargé de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes ;
 - disponible à tout moment au siège de la BMCI au 26, place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél: 05 22 46 12 52 ; et dans les points de collecte du réseau de placement ;
 - disponible à tout moment au siège social de La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » : Zone Industrielle de Bouskoura- Casablanca .Tél : 05 22 33 47 42

Par ailleurs, le dossier d'information est disponible sur le site web de l'AMMC (www.AMMC.gov.ma).

¹ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » S.A. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed Hassan BENSALAH

Président Directeur Général

Zone Industrielle de Bouskoura, Casablanca

Tél. 05 22 33 47 42

Fax: 05 22 33 47 52

sidiali@oulmes.ma

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	ERNST & YOUNG	FIDAROC GRANT THORNTON
Représentant	M .A .FAIZ, Associé	M. F. MEKOUAR, Associé
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 200 Casablanca	47, rue Allal Ben Abdellah, 20 100 Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 95 79 00	05 22 54 48 00
Numéro de fax	05 22 39 02 26	05 22 29 66 70
Adresse électronique	Abdelmejid.faiz@ma.ey.com	f.mekouar@fidarocgt.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2003	2003
Date du renouvellement du dernier mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels audités de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès au titre de l'exercice 2013, 2014 et 2015.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux audités par nos soins pour les exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

1. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015:

1. Exercice clos le 31 décembre 2015:

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 589.761.289,40 dont un bénéfice net de MAD 135.851.321,65.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A au 31 décembre 2015 conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, nous vous informons que la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES a acquis, au cours de l'exercice 2015, 55% du capital de la société Béninoise ETE pour un montant de 22.7 millions de dirhams.

Casablanca, le 1er Avril 2016

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

2. Exercice clos le 31 décembre 2014:

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2015, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 552.909.967,75 dont un bénéfice net de MAD 105.032.626,59.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A au 31 décembre 2014 conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations mentionnées dans l'état B15 ci-joint relatives aux deux points suivants :

-la société a reçu le 20 juin 2013, un avis de vérification fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2009 à 2012. En date du 20 décembre 2013, la société a reçu la première notification fiscale portant sur lesdits impôts et taxes au titre des exercices contrôlés. Une deuxième notification a été reçue, en date du 26 Février 2014, prenant partiellement en compte les réponses et explications apportées par la société. En date du 16 décembre 2014, un protocole d'accord a été signé avec la Direction Générale des Impôts pour le dénouement définitif de ce dossier.

-Un passif éventuel, non enregistré dans les comptes de la société, relatif à la demande de l'administration fiscale, reçue par la société en date du 4 septembre 2014, l'invitant à fournir les justificatifs de versement concernant les droits de timbre prévus par les articles 249 et 252 I-B du CGI au titre de la période 2004 à 2013.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 13 Avril 2015

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

3. Exercice clos le 31 décembre 2013:

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 517.177.341,16 dont un bénéfice net de MAD 79.374.924,13.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

La société a reçu, le 20 Juin 2013, un avis de vérification fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), à l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2009 à 2012. En date du 20 décembre 2013, la société a reçu la première notification fiscale

portant sur les dits impôts et taxes pour les quatre exercices contrôlés. A ce stade de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2013.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèses cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMS S.A au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 Mars 2014

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young
M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels consolidés audités de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès au titre de l'exercice 2015.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés audités par nos soins pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young
M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015:

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et de sa filiale (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMES), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 686.110 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 146.135.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des

états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités en premier paragraphe ci-dessus donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 1^{er} avril 2016

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young
M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

III. L'ORGANISME CONSEIL

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences comprennent notamment l'examen des :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BMCI, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;

- Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015;
- Rapports de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015;
- Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen² et du Management d'Oulmès ;
- Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015;

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCI.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Hatim CHERRAT

*Responsable Métier Corporate Finance
BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca*

Tél: 05 22 46 12 46

Fax: 05 22 27 93 79

hatim.cherrat@bnpparibas.com

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet du présent dossier d'information est conforme aux dispositions statutaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Salah-Dine AIT AHMED

Directeur Juridique Groupe

HOLMARCOM, 20, Rue Mostafa El Mâani, Casablanca

Tél.: 05 22 31 07 07

Fax : 05 22 31 37 44

salah.aitahmed@holmarcom.ma

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

M. Ali CHAMI

Directeur Général Adjoint

Les Eaux Minérales d'Oulmès, Zone Industrielle de Bouskoura, 20180, Casablanca

Tél. 05 22 33 47 42

Fax: 05 22 33 47 52

a.chami@oulmes.ma

²ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le premier programme d'émission, d'un plafond de 100 000 000 Dhs, a été autorisé par le Conseil d'Administration tenu en date 25 Juillet 2013, qui a donné tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration afin d'arrêter les caractéristiques de chaque émission de billets de trésorerie aux conditions qu'il jugera opportunes et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne réalisation de l'émission ainsi autorisée.

En date du 19 mars 2014 ; le conseil d'administration de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé d'autoriser l'augmentation du plafond de l'émission ci-dessus de 100 Millions de Dirhams à 200 Millions de Dirhams. A cet effet, le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Président Directeur Général, Mr Mohamed Hassan BENSALAH à l'effet de procéder, conformément aux dispositions de la loi n°35-94 et notamment son article 17, à l'augmentation du plafond d'émission de Billets de Trésorerie ainsi qu'à la mise à jour du dossier d'information et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne réalisation de l'augmentation du plafond ainsi autorisé.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet de mises à jour annuelles dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'émission des Billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, a pour principaux objectifs de :

- Optimiser le coût de financement à court terme;
- Subvenir aux besoins de fonds de roulement additionnels générés par l'activité de la société ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiement des différentes contreparties de la Société en haute saison);
- Diversifier les sources de financement pour une meilleure négociation avec ses partenaires financiers ;
- Consolider son image auprès des investisseurs institutionnels à travers une visibilité accrue sur le marché de capitaux.

III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond du programme d'émission	MAD 200 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000.
Maturité	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission

Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post comptés
Païement du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
Rang	Les Billets de Trésorerie émises par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et toutes les autres dettes, présentes ou futures de l'Emetteur, non assorties de sûretés et non privilégiées en vertu de la loi, à durée déterminée.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseil financier & Coordinateur global	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Organisme en charge du placement	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Etablissement domiciliataire et assurant le service Financier de l'émetteur	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.

V. MODALITES DE SOUSCRIPTION

1) Période de souscription :

A chaque fois que la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » manifestera un besoin de trésorerie, BMCI procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance. La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué.

2) Souscripteurs :

La souscription primaire aux billets de trésorerie émis par les eaux minérales d'Oulmès est réservée aux investisseurs suivants (*) :

- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir portant loi n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi 34-03 relative aux établissements de crédit et de leur contrôle ;
- Les établissements de crédit visés au niveau du Dahir portant loi n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006), sous réserve du respect des dispositions législatives ;

- Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance, telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
- Les organismes de pensions et de retraite ;
- La caisse de dépôt et de gestion ;
- Les organismes de placements en capital-risque tels que régis par la législation relative auxdits organismes ;
- Les investisseurs institutionnels de droit étranger.

(*) Sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

3) Identification des souscripteurs :

L'organisme en charge du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessous. Il doit obtenir une copie du document d'identification des souscripteurs et la joindre au bulletin de souscription conçu pour l'opération.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Entreprises d'assurance et de réassurance, Organismes de pensions et de retraite, la caisse de dépôt et de gestion, Organismes de placements en capital-risque	Photocopie des statuts
Etablissements de crédit et compagnies financières de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément délivrée par Bank Al Maghrib.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie : - pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le numéro du registre de commerce
Investisseurs institutionnels de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par l'organisme chargé du placement

4) Modalités de souscription :

- BMCI est tenue de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, fermes et irrévocables doivent être remplis et signés par les souscripteurs ;
- Les souscriptions seront acceptées et enregistrées, au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCI et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission ;
- Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs ;
- Les bulletins de souscription doivent être horodatés par l'organisme chargé du placement ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;

- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres ;
- Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- Tous les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

VI. MODALITES D'ALLOCATION

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de billets de trésorerie disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite. La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

VII. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement des souscriptions se fera dans le cadre de la filière de gré à gré à la date de jouissance. BMCI se chargera de l'inscription en compte des BT émis. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

VIII. ENGAGEMENT D'INFORMATION DE L'AMMC

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'engage à communiquer à l'AMMC à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

IX. REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1) Revenu

Personnes morales de droit marocain 1. Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice en cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

Personnes morales de droit Les revenus perçus par les personnes morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous

étranger réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2) Plus-value

Personnes morales de droit marocain Conformément aux dispositions du code général des impôts, les profits de cession de titres de créances négociables, d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IS

Personnes morales de droit étranger Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.
Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créances cotés à la bourse des valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Les Eaux Minérales d'Oulmès
Siège social	Zone Industrielle de Bouskoura, 20180 Casablanca - Maroc
Téléphone	(212) 5 22 33 47 42
Télécopie	(212) 5 22 33 47 52 / 33 49 07
Site Internet	www.oulmes.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	7 mars 1934 sous la dénomination «Société des Eaux Minérales d'Oulmès »
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 2215 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	« La Société a pour objet :
(extrait article 3 des statuts)	-Le captage et l'exploitation, l'importation, l'exportation, l'industrie et le commerce, sous toutes ses formes, de toutes eaux minérales et de toutes eaux dites « eaux de source » marocaines ou étrangères, ainsi que tous produits dérivés, gaz naturel, etc ; -La fabrication, l'achat et la vente de boissons gazeuses, eaux de table, bières, limonades, sodas et dérivés ; - L'acquisition, la création, la location, l'exploitation directe ou indirecte de tous ateliers, usines ou dépôts destinés aux objets ci-dessus ; -La fabrication, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location de tous matériels se rapportant à son industrie ou à son commerce ; - La création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, stations thermales, hôtels, casinos, théâtres, bars, buvettes etc, terrains de jeux ou de sports etc, pouvant être directement ou indirectement utiles au développement de la société, à la vente ou à l'exploitation des eaux minérales ; - Toutes opérations immobilières, notamment l'achat, le lotissement, la vente, l'échange de tous immeubles quelconques bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions, l'exécution de tous travaux ou installations pour le compte de la société ; - L'exploitation directe ou indirecte desdits immeubles, la prise à bail de tous immeubles ; - L'obtention auprès des administrations compétentes, de toutes concessions, autorisations d'exploitation des sources etc... ; - La prise, l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets, licences, marques ou procédés se rapportant à son industrie ou à son commerce ; -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaire ou connexe ; - La participation de la société par tous moyens à toutes opérations, entreprises ou sociétés pouvant se

	rapporter directement ou indirectement, à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliance, association en participation ou autrement. » - Le transport et la distribution sur tout le territoire national, de toutes sortes de marchandises, pour son propre compte comme pour le compte des tiers ; - L'acquisition et /ou la location de tous les véhicules, neufs ou d'occasion pour les besoins de ses activités de transport et de distribution.
Capital social (au 31 Décembre 2015)	198 000 000 DH, composé de 1 980 000 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Les Eaux Minérales d'Oulmès est régie la loi n°17-95 promulguée par le dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le dahir portant loi n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n°20-05. De par son activité, la société est soumise aux dispositions de la loi n° 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999). De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment : - Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 54-06; - Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié - et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie - et des Finances n° 30-14 du 06 janvier 2014 ; - Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ; - Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n° 43-02) ; - Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 Octobre 2001 ;

- Dahir n°1-04-21 du 21 Avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié par la loi n°46-06 ;
 - Règlement général du à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- De par son programme d'émission des Billets de trésorerie, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est soumise aux dispositions de la loi 35-94 relative à certains titres de créances négociables.

Régime Fiscal

La Société est soumise à un certain nombre d'impôts et taxes :

- TVA au taux de 20% (régime encaissement depuis 2008) ;
 - IS au taux de 31% ;
 - Taxe intérieure de consommation aux quotités :
 - 8 DH par hectolitre pour les eaux
 - 30 DH par hectolitre pour les eaux aromatisées contenant moins de 6% de Jus.
 - Contribution sociale à hauteur de (LF 2013):
 - 0.5% sur le bénéfice net comptable compris entre 15 et moins 25 millions de Dirhams ;
 - 1% sur le bénéfice net comptable compris entre 25 millions et moins de 50 millions de Dirhams ;
 - 1.5% sur le résultat net comptable réalisé si compris entre 50 et 100 millions de Dirhams ;
 - 2% sur le bénéfice net comptable au-delà de 100 millions de Dirhams.
 - Taxe Communale aux quotités fixées au taux maximum de 10 centimes pour chaque litre ou fraction de litre des eaux minérales et de table devant être livrées à la consommation sous forme de bouteilles ;
 - Marquage fiscal à hauteur de 1cts par bouteille d'eau.
- Les ventes à l'export sont exonérées de TVA, TIC et restitution de la subvention sur le sucre.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

Le capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès à fin décembre 2015 s'établit à 198 000 000DH. Il est intégralement libéré et se compose de 1 980 000 actions d'un nominal de 100DH, toutes de même catégorie.

III. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES :

Le capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a évolué comme suit depuis 1992 :

Année	Nature de l'opération	Titres créés	Prix (DH)	Nominal (DH)	Montant de l'opération (DH)	Nombre de titres	capital opération Post
08/12/1992	Augmentation de capital en numéraire	60 000	225*	100	6 000 000	150 000	15 000 000
30/04/1999	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	350 000	100	100	35 000 000	500 000	50 000 000
25/06/1999	Augmentation de capital en numéraire	50 000	1 100**	100	5 000 000	550 000	55 000 000
12/09/2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	1 100 000	100	100	110 000 000	1 650 000	165 000 000
06/06/2007	Augmentation de capital en numéraire	330 000	606***	100	33 000 000	1 980 000	198 000 000

* Emission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125DH l'action.

** Emission de 50 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1 000 DH l'action.

*** Emission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506DH l'action.

Sources : Bourse de Casablanca

Les principaux faits marquants intervenus depuis 1992 concernant l'évolution du capital de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se présentent comme suit :

- Le 08 Décembre 1992: Augmentation de capital par émission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125 DH l'action ;
- Le 30 Avril 1999 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ;
- Le 25 Juin 1999 : Augmentation de capital par souscription en numéraire de 50 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1000 DH l'action ;
- Le 12 Septembre 2006 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attributions d'actions gratuites ;
- Le 06 Juin 2007 : Augmentation de capital en numéraire par émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

1. Structure de l'actionnariat :

Sur la période 2013-2015, la structure de l'actionnariat de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est restée identique et se présente comme suit :

Actionnaires	déc-13	Part 13*	déc-14	Part 14*	déc-15	Part 15*
HOLMARCOM	478 451	24.16%	478 451	24.16%	478 588	24,17%
OMI	421 959	21.31%	421 959	21.31%	421 959	21,31%
ATLANTA	379 082	19.15%	379 082	19.15%	379 082	19,15%
SOCHEPAR	222 087	11.22%	222 087	11.22%	222 087	11,22%
SANAD	198 000	10.00%	198 000	10.00%	198 000	10,00%
Succession BENSALAH et Enfants	85 258	4.31%	85 258	4.31%	85 258	4,31%
Public divers	195 163	9.86%	195 163	9.86%	195 026	9,85%

TOTAL	1 980 000	100.00%	1 980 000	100.00%	1 980 000	100,00%
--------------	------------------	----------------	------------------	----------------	------------------	---------

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

2. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

❖ HOLMARCOM (Holding Marocaine Commerciale et Financière):

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital social	499.2 MDH
Chiffre d'Affaires	98.1 MDH
Résultat net	46.3 MDH
Situation nette	1 248 MDH
Actionnariat	Famille BENSALAH

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes sociaux HOLMARCOM à fin décembre 2015

❖ ATLANTA :

Activité	Assurances
Primes Emises brutes	1.8 MMDH
Résultat net	130.4 MDH
Situation nette	1 144.1 MDH
Pourcentage détenu par HOLMARCOM	HOLMARCOM (67.2%) ; CDG 9.6% ; CIH 10% ; Divers actionnaires 12., ATLANTA 1%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes consolidés Atlanta à fin Décembre 2015

❖ OMI :

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital Social	8.8 MDH
Résultat net	24.85 MDH
Situation nette	102.55 MDH
Pourcentage détenu par HOLMARCOM	HOLMACORM (83.3%), Famille Bensalah (9%) ; Divers* (7.7%).

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes sociaux OMI à fin décembre 2015

❖ SOCHEPAR:

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital social	2.8 MDH
Résultat net	22.5 MDH

Situation nette	81.3 MDH
Actionnariat	Famille BENSALAH (97,2%)

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès
Comptes sociaux SOCHEPAR à fin décembre 2015

❖ **SANAD :**

Activité	Opérations d'assurances et de réassurances
Primes Emises Brutes	1.7 MMDH
Résultat net	70.24 MDH
Situation nette	772.12 MDH
Actionnariat	99.7% ATLANTA- AUTRES : 0.3%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès
Comptes sociaux SANAD à fin décembre 2015

3. Pacte d'actionnaires :

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

IV. MARCHES DES TITRES DE L'EMETTEUR

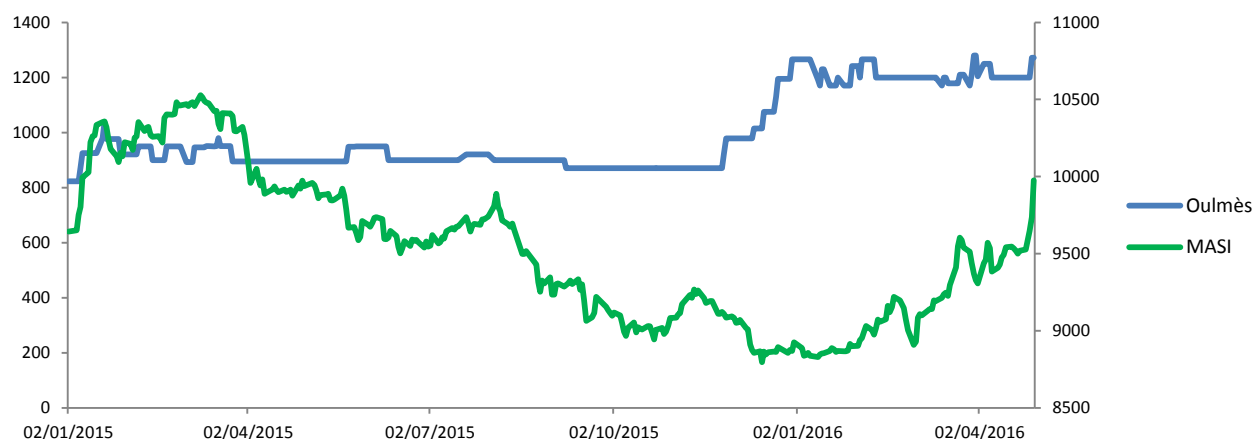
1. Caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Les caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont résumées dans le tableau suivant :

Date de 1^{ère} cotation	13 août 1943
Libellé	OULMES
Ticker	OUL
Code Valeur	5 200
Compartiment	Principal
Secteur	Boissons

Source : Bourse de Casablanca

Graphe : Evolution du cours de l'action OULMES, et de l'indice MASI entre le 1er janvier 2015 au 1^{er} janvier 2016



Source : Bourse de casablanca

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant du 1^{er} avril 2015 au 29 avril 2016 :

Cours Ajusté le plus haut (en DH)	1280	Nbre de jours de bourse	268
Cours Ajusté le plus bas (en DH)	870	Taux de cotation **	16.79
Cours moyen pondéré (en DH)	1174.95	V.L.T***	25.93
Coefficient de Liquidité *	11.54	V.C.T***	29.85

Source : Bourse de Casablanca

*: Nombre des actions échangées divisés par le nombre des actions formant le capital

**: Nombre de jours où l'action OULMES a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

*** : V.L.T : Ecart-type des performances quotidiennes du titre au cours des 12 mois $\sqrt{268}$

V.C.T : Ecart-type des performances quotidiennes des 20 dernières séances $\sqrt{268}$

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant du 1^{er} janvier 2016 au 30 avril 2016 :

Evolution mensuelle	Jan - 16	Fev - 16	Mar - 16	Avr - 16
Cours ajusté le plus haut	1 266	1 266	1 280	1 272
Cours ajusté le plus bas	1 170	1 200	1 170	1 200
Cours moyen pondéré	1 198	1 200	1 210	1 235
Nombre de titres échangés	1 138	5 943	190 429	376
Nombre de jours traités	6	4	9	7
Taux de cotation	32%	19,05%	39,13%	33,33%

Source : Bourse de Casablanca

2. Caractéristiques des BTs de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Le tableau ci-dessous retrace les émissions et remboursements des Billets de Trésorerie réalisés depuis la mise en place du programme d'émission en 2013.

Libellé	Qté titres	Valeur nominale	Montant d'émission en Dh	TAUX	Périodicité	Type d'intérêt	Date de jouissance	Date d'échéance	Encours en Dh
BT OULMES 1	500	100 000	50 000 000	3,9	3 mois	Fixe	22/11/2013	21/02/2014	0,00
BT OULMES 2	500	100 000	50 000 000	3,7	3 mois	Fixe	21/02/2014	23/05/2014	0,00
BT OULMES 3	500	100 000	50 000 000	3,8	6 mois	Fixe	23/05/2014	24/11/2014	0,00
BT OULMES 4	500	100 000	50 000 000	3,4	6 mois	Fixe	24/11/2014	25/05/2015	0,00
BT OULMES 5	200	100 000	20 000 000	3,3	3 Semaines	Fixe	04/12/2014	25/12/2014	0,00
BT OULMES 6	500	100 000	50 000 000	3,0	2 mois	Fixe	10/02/2015	10/04/2015	0,00
BT OULMES 7	500	100 000	50 000 000	2,99	6 mois	Fixe	22/06/2015	21/12/2015	0,00
BT OULMES 8	500	100 000	50 000 000	2,90	3 mois	Fixe	07/07/2015	06/10/2015	0,00
BT OULMES 9	500	100 000	50 000 000	2,99	6 mois	Fixe	21/12/2015	20/06/2016	0,00
BT OULMES 10	500	100 000	50 000 000	2,99	6 mois	Fixe	06/01/2016	06/07/2016	0,00
BT OULMES 11	500	100 000	50 000 000	2,65	3 mois	Fixe	29/03/2016	29/06/2016	0,00
BT OULMES 12	300	100 000	30 000 000	2,35	3 mois	Fixe	26/04/2016	26/07/2016	0,00
BT OULMES 13	200	100 000	20 000 000	2,3	6 mois	Fixe	06/05/2016	07/11/2016	20 000 000

Source : BMCI

Au 1er aout 2016, l'encours global des Billets de Trésorerie est de 20 MDH.

3. Caractéristiques de l'émission obligataire réalisée en 2015:

RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

CARACTERISTIQUES	OBLIGATIONS NON COTEES
NOMBRE D'OBLIGATIONS EMISES	3 000 OBLIGATIONS ORDINAIRES NON COTEES
VALEUR NOMINALE	100 000 DH
MONTANT DE L'EMISSION	300 000 000 DH
MATURITE	5 ANS
PRIME DE RISQUE	112 PBS
TAUX D'INTERET NOMINAL	4.20% TAUX FIXE LE TAUX D'INTERET NOMINAL EST OBTENU EN AJOUTANT AU TAUX SOUVERAIN ARRETE SUR LA BASE DE LA COURBE SECONDAIRE DES BDT PUBLIEE PAR BAM LE 29 AVRIL 2015 UNE PRIME DE 112 PBS. LE TAUX SOUVERAIN ETANT CELUI DES BDT DE MEME NATURE (AMORTISSABLE SUR 5 ANS). (LA FORMULE DE PASSAGE DU TAUX IN FINE AU TAUX AMORTISSABLE EQUIVALENT EST PRESENTEE EN ANNEXE DE LA NOTE D'INFORMATION)
NEGOCIABILITE	DE GRE A GRE (HORS BOURSE)
METHODE D'ALLOCATION	AU PRORATA
MODE DE REMBOURSEMENT DU CAPITAL	AMORTISSEMENT ANNUEL LINEAIRE DU PRINCIPAL
DATE D'ECHEANCE	19 MAI 2020

RESULTAT DE L'OPERATION PAR CATEGORIES DE SOUSCRIPTEURS

NATURE DES SOUSCRIPTEURS	MONTANT DEMANDE	MONTANT ALLOUE
PERSONNES MORALES DE DROIT MAROCAIN (HORS OPCVM)		
PERSONNES MORALES DE DROIT ETRANGER		
OPCVM DE DROIT MAROCAIN	105 000 000	49 400 000
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS DE DROIT MAROCAIN (HORS OPCVM)	530 000 000	250 600 000
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS DE DROIT ETRANGER		
TOTAL	635 000 000	300 000 000

V. NOTATION

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'aucune notation.

VI. NANTISSEMENT D'ACTIFS

A la date de publication du présent dossier d'information, aucune action de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'un nantissement.

VII. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

Selon l'article 41 des statuts de la société, Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq (5) pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le dit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessus de cette fraction.

Le solde, augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable, sur lequel est attribué le premier dividende.

L'assemblée générale a ensuite la faculté de prélever les sommes qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires, pour attribuer tout superdividende ou les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine. En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prorogation de ce délai par décision de justice.

Le tableau ci-dessous présente les distributions de dividendes de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la période d'étude :

En DH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15
Résultat net	79 374 924	105 032 627	135 851 322	32,30%	29,3%
Bénéfice net par action	40,1	53	68,6	32,20%	29,4%
Dividendes par action	35	50	60	42.8%	20,0%
Montant total des dividendes distribués	69 300 000	99 000 000	118 800 000	42.8%	20,0%
Pay out	87.3%	94.3%	87,45%	7,0 pts	-6.85 pts

Source : Bourse de Casablanca

VIII. ORGANES D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 16 des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée des fonctions des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de 6 ans maximum.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'AGO statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue l'année qui suit.

Les administrateurs sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'AGO même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

Au 31 mai 2016, le conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se compose comme suit :

Nom	Qualité	Date de dernière nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général, actionnaire	AGO du 24/05/2011	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2016	Lui-même
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur, actionnaire	AGO du 27/05/2014	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2019	Mère
Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN	Administrateur Directeur Général Délégué actionnaire et salariée	AGO du 05/05/2016	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2021	Sœur
Monsieur Moulay Amine EI ALAOUI	Administrateur indépendant,	AGO du 05/05/2016	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2021	-
Monsieur Mustapha FARIS	Administrateur indépendant,	AGO du 27/05/2013	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2018	-
Monsieur Abdeltif TAHIRI	Administrateur indépendant,	AGO du 05/05/2016	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2021	-
HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH -PDG	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	-
SANAD, représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI (DGD)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG de SANAD
ATLANTA, représentée par Monsieur Jalal Benchekroun (DGD)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'ATLANTA
OMI, représenté par Monsieur Karim CHIOUAR (DGD Groupe)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'OMI

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* DGD : Directeur Général Délégué

Conformément aux dispositions légales et à l'article des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le conseil tenu à la date du 2 Juin 2011, a maintenu à l'unanimité son option pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de Mr Mohamad Hassan Bensalah.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des Administrateurs est nécessaire. Sous cette réserve, un administrateur peut se faire représenter par un autre Administrateur muni d'un pouvoir spécial écrit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

IX. LES ORGANES DE DIRECTION

1. Les Dirigeants

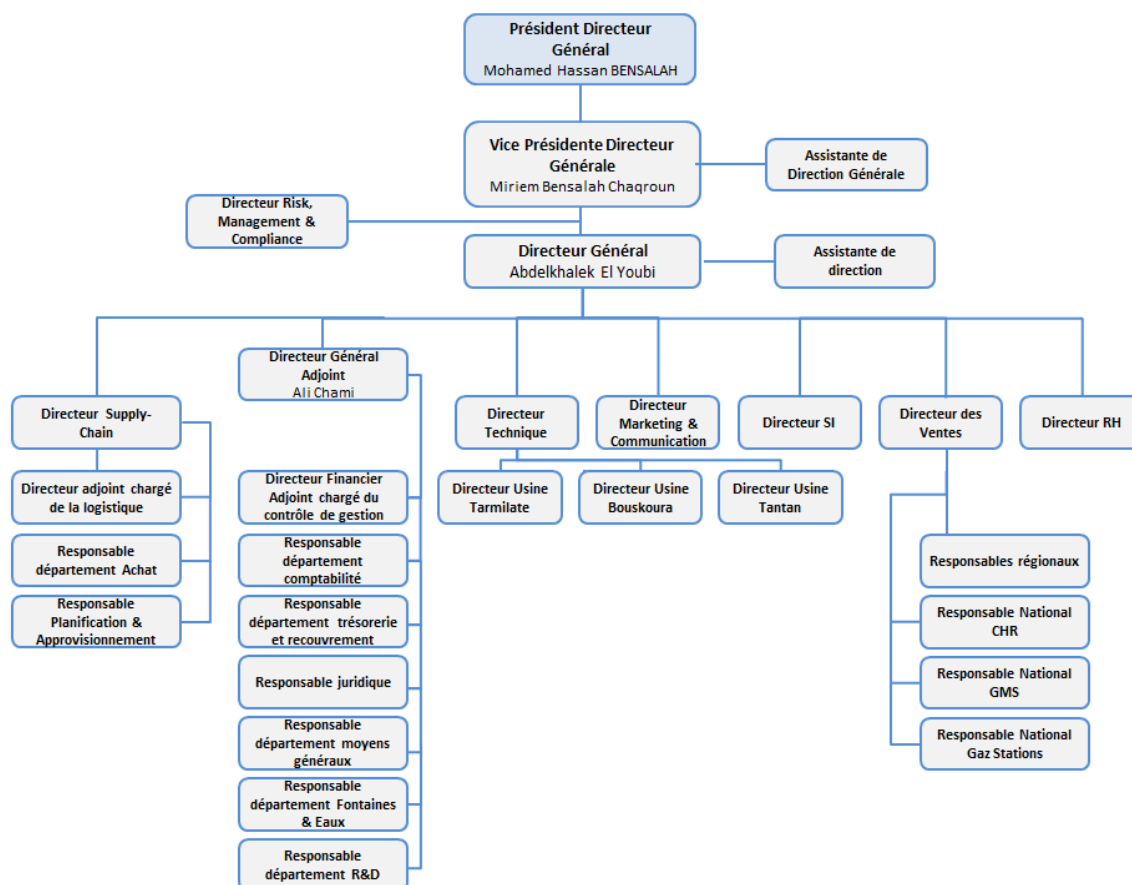
Au 31 Décembre 2015, les principaux dirigeants de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont :

Nom	Date d'entrée en fonction	Qualité
M. Mohamed Hassan Bensalah	1993	Président Directeur Général
Mme Miriem Bensalah Chaqroun	Novembre 1989	Vice-présidente
M. Abdelkhalek El Youbi	1995	Directeur Général Délégué
M. Ali Chami	Janvier 2007	Directeur Général Adjoint
M. Boubker Guerch	1971	Conseiller auprès de le Direction Générale
M. Mohamed Soual	2000	Directeur Supply Chain
M. Kamal Dalil	Avril 2002	Directeur des ventes
Mme. Asmaa Eljay	Mai 2007	Directrice Marketing
M. Oukacha Mahi	Juillet 2001	Directeur Système et Information
M. Alami Lachkar	Novembre 2009	Directeur des Ressources Humaines
M. Said Ouzlifane	Février 2002	Directeur Technique
Mlle Aicha Kouraich	Novembre 2009	Directrice QHSE

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le Président Directeur Général gère par ailleurs d'autres mandats au sein du groupe puisqu'il est Président Directeur Général de la quasi-totalité des sociétés du Groupe, à l'exception d'Air Arabia Maroc où il est Président du Conseil d'administration et Radio Plus où il est administrateur.

2. Organigramme fonctionnel de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès / Juillet 2016

3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH (46 ans), Président Directeur Général

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH est né en 1970. Il a un diplôme de maîtrise en Gestion – Option Finances de l'Université de la Sorbonne (France) et un diplôme de l'Ecole des Cadres de Paris. En 1993, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH succède à son défunt père et fondateur du Groupe HOLMARCOM, Monsieur Abdelkader BENSALAH, après avoir été son conseiller durant une année.

A peine âgé de 24 ans, il prend la présidence de l'un des plus grands groupes privés marocains, avec à son patrimoine pas moins de 35 filiales, réparties entre plusieurs secteurs d'activités : agro-alimentaire, assurance, distribution, industrie....

Mme Miriem Bensalah Chaqroun, Vice-Présidente (54 ans)

Madame Chaqroun est diplômée de l'Université Paris-Dauphine en Gestion option Marketing. En 1986, elle obtient un Master of Business Administration (MBA) option mixte en Management international et finances de l'Université de Dallas.

En novembre 1989, Mme Chaqroun rejoint la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en tant que Directeur Adjoint. De 1993 à 2001, elle assume la fonction d'Administrateur Délégué de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Actuellement, elle est Administrateur Directeur Général Délégué de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès. Mme Chaqroun est également Administrateur au sein d'HOLMARCOM, de l'OMI, de SOCHEPAR, de SOMATHES ainsi que de Bank Al Maghrib. Depuis le 16 mai 2012 elle est aussi Présidente de la CGEM.

M. Abdelkhalek El Youbi, Directeur Général Délégué (55 ans)

Ingénieur de l'Ecole Mohammed VI d'Ingénieurs (EMI), M. El Youbi a entamé sa carrière en tant que chef du service entretien à la société Charbonnages du Maroc à Jerrada de 1984 à 1989. De 1989 à 1995, il a occupé le poste de chef du département technique au Groupe des Brasseries du Maroc.

M. El Youbi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en 1995 où il a occupé plusieurs fonctions : directeur d'usine à Tarmilate puis directeur technique à Casablanca.

Depuis Décembre 2015, M. El Youbi assure les fonctions de Directeur Général de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

M. Ali Chami, Directeur Général Adjoint (44ans)

Diplômé de l'EDHEC en 1995, il a rejoint le cabinet Arthur Andersen puis Wafa Trust, en 1997, en tant que Directeur Corporate.

De 2003 à 2006, il a occupé le poste de Directeur Actif – Passif à la Wafabank, puis à Attijariwafa Bank.

Depuis Décembre 2015, M. Chami a été promu Directeur Général Adjoint de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

M. Boubker Guerch, Conseiller de la Direction Générale (63 ans)

Licencié en économie et en comptabilité, M. Guerch a intégré OULMES en 1971 à la direction financière où il y a occupé plusieurs fonctions jusqu'au poste de Directeur Juridique et Fiscal.

Depuis le 1er janvier 2013, conseiller de la Direction générale.

M. Mohamed Soual, Directeur Supply Chain (51 ans)

M. Soual est ingénieur d'Etat de l'école des mines de Rabat (ENIM) en 1990.

Il a occupé la fonction de responsable technique et de responsable de production à la sucrerie de canne SUCRAL (SURAC) à Larache de 1990 à 1993, puis jusqu'à 2000 il a été directeur d'exploitation de la société C.I.L Lukus à Larache.

M. Soual a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès depuis 2000 en tant que Directeur de l'usine Tarmilate. Il occupe le poste aujourd'hui de Directeur Supply Chain après un passage en tant que Directeur Technique de novembre 2008 à janvier 2011.

M. Kamal DALIL, Directeur des Ventes (47 ans)

M. Dalil est titulaire d'un Master en marketing et réseaux

Il a occupé le poste de Responsable commerciale chez SVELTO de mars 1999 à mars 2002

Il a intégré les Eaux Minérales d'Oulmès depuis avril 2002 en qualité de Directeur Régional des ventes pour être nommé à la tête de cette direction en tant que Directeur national des ventes depuis janvier 2011.

Mme Asmaa Eljay, Directeur Marketing (45 ans)

Mme Eljay est titulaire d'un 3ème Cycle en communication et marketing.

Elle a occupé la fonction de responsable marketing chez Sotherma de 2001 à décembre 2004, puis comme directeur marketing chez GSI informatique de 2005 à 2006 et comme directeur marketing chez CBI de 2006 à 2007.

Mme Eljay a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en mai 2007 où elle a occupé la fonction de responsable marketing avant d'être nommée, en janvier 2009, à la tête de ce département en tant que directeur.

M. Oukacha Mahi, Directeur Système Information (48 ans)

M. Mahi est ingénieur d'état de l'école ENIM, d'un certificat en System Analyst du Japon et exécutive MBA de l'ISCAE.

Il a occupé la fonction de DBA Oracle à la Direction des routes de 1995 à 2001.

M. Mahi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en juillet 2001 où il a occupé la fonction de responsable informatique avant de se voir propulsé à la tête de ce département en tant que directeur système information depuis janvier 2009.

M. Alami LACHKAR, Directeur Ressources Humaines (51 ans)

M. Lachkar est titulaire d'un master en économie & gestion des Ressources Humaines de l'université de Nice Sophia Antipolis et d'une licence en droit public.

M. Lachkar a entamé sa carrière en tant que chef du personnel au consortium international TCC adjudicataire du barrage al Wahda de 1990 à 1996. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de directeur administratif chez ASC construcciones, puis de 2000 à 2008 en tant que Directeur des Ressources Humaines chez Atento Maroc pour rejoindre ensuite la société Finashore pour le même poste.

M. Lachkar a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en novembre 2009 en tant que Directeur des Ressources Humaines.

M. Said OUZLIFANE, Directeur Technique (43 ans).

M. Ouzlifane est ingénieur d'Etat de l'école ENSEM depuis juin 1998.

Il a occupé la fonction de responsable d'étude et méthode chez MACIIZ de juillet 98 à février 2002. Il intègre ensuite les Eaux Minérales d'Oulmès de février 2002 à août 2008 en tant que responsable Maintenance. En septembre 2008 il accède au poste Directeur Technique chez Water Minérale Chaouen qu'il quitte en décembre 2010 pour réintégrer les Eaux Minérale d'Oulmès pour la même fonction à partir de janvier 2011.

Mlle Aicha KOURAICH, Directeur QHSE (37 ans)

Mlle Kouraich est doctorant en recherche en développement durable, filière « changement climatique ». Elle est aussi titulaire d'un diplôme des Etudes supérieures Approfondies (DESA), option « technologies environnementales » ; et d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) de l'université de Tour en France en Management QSE et titulaire d'une maîtrise en biotechnologies médicales et agroalimentaires.

Avant de rejoindre la société Oulmès en Novembre 2009, Mlle KOURAICH a occupé le poste de responsable d'audit et du marché environnement et social de l'Afrique au sein du Bureau Veritas International.

X. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Les comités existants

▪ **Equipe de Direction**

L'équipe de Direction est pilotée par le Directeur de l'entreprise. Elle est composée de :

- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain
- Le Conseiller de la Direction Générale.

Cette équipe se réunit hebdomadairement pour contrôler les réalisations opérationnelles commerciales et logistiques de la période. Il fait le point également sur les projets de développement en cours et sur la situation du capital humain.

▪ **Le comité de Direction Générale**

Le Comité de Direction Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé du :

- L'Administrateur Directeur Général Délégué ;
- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain ;
- Le Conseiller de la Direction Générale

Ce comité se réunit chaque mois pour statuer sur les enjeux, perspectives et stratégie, et réalisations globales de l'entreprise tant au niveau commercial qu'au niveau financier.

▪ **Le Comité de Développement**

Le Comité de Développement de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé de :

- | | |
|--|--|
| - Administrateur Directeur Général Délégué | - Directeur Marketing |
| - Directeur | - Directeurs d'Usine |
| - Directeur Administratif et Financier | - Directeur Technique |
| - Directeur QHSE | - Responsable Recherche et Développement |
| - Directeur Supply Chain | - Responsable Achats |
| - Conseiller de la Direction Générale | |
| - Directeur des Ventes | |

Ce comité est en charge de la coordination et du respect des phases, planning et budgets des différents projets adoptés par le Comité de Direction Générale de l'entreprise et se réunit chaque trimestre ou plus si le besoin s'en ressent (selon l'état d'avancements des projets)

▪ **Le comité de pilotage**

Le Comité de Pilotage semestriel traite des problématiques et réalisations en termes de gestion commerciale, technique, financière etc. de la société.

Ce Comité, présidé par le Directeur, est composé du :

- | | |
|--|--|
| - Directeur | - Directeur Adjoint Supply chain |
| - Directeur Administratif et Financier | - Responsable Achat & approvisionnement |
| - Directeur Technique | - Responsable Recherche et Développement |
| - Conseiller de la DG | - Responsable Contrôle de gestion |
| - Directeurs d'Usines | - Responsable Audit interne. |
| - Directeur QHSE | - Responsable Préforme |
| - Directeur Commerciale | - Responsable d'usine |
| - Directeur Marketing | - Responsable Fontaine |
| - Directeur Système & Information | |
| - Directeur des Ressources Humaines | |

Ce Comité se tient deux fois par an pour analyser les indicateurs de performances des différents départements, pour la revue des objectifs, le système de management de la qualité, la politique commerciale et marketing et les tendances du marché.

2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale du 5 mai 2016 dans sa sixième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015 à 1.375 MDH.

La rémunération des membres de direction s'est élevée à 19.4 Millions de dirhams en 2015.

3. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

L'article 25 des Statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès prévoit « qu'il est interdit aux Administrateurs de la société, autres que les personnes morales, de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de l'une de ses filiales ou d'une autre société qu'elle contrôle au sens de l'article 144 de la loi 17-95 tel que cet article est modifié et complété par la loi 20-05 ».

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Les prêts aux membres du Comité de Direction s'élèvent à 2.2 Millions de dirhams au titre de l'exercice 2015.

Il est à noter qu'aucune opération n'est conclue avec les organes d'administration à l'exception des conventions liant la société Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du Groupe HOLMARCOM.

De même, Aucune opération n'est conclue avec les organes de direction à l'exception des prêts et autres avantages prévus dans les contrats de travail ou les conventions de l'entreprise.

4. Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe aucun plan d'intéressement au capital du personnel de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1933	Signature d'un contrat de concession des Eaux Minérales du bassin d'Oulmès pour une durée de 50 ans le 20 septembre 1933.
1934	- Assemblée constitutive de la société sous la dénomination « Société des Eaux Minérales d'Oulmès » avec un capital initial de 5 millions de Francs français anciens. - La société commence à embouteiller sur le site de l'Eau Minérale naturellement gazeuse de la source Badda (ancien nom de la source Lalla Haya) et mise sur le marché des premières bouteilles d'Oulmès. - Démarrage de la construction de l'Hôtel des Thermes et l'aménagement du lotissement.
1947	Changement de raison sociale pour « Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès- Etat ».
1949	Introduction en bourse de la Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès-Etat.
1950	Achèvement de la construction de la nouvelle usine après un retard important à cause de la guerre 1939-1945.
1951	Acquisition de la source Kharouba qui se trouve à environ 15 Km du village d'Oulmès et sa société de distribution et début de la production des sodas à base d'eau minérale dans l'usine de Casablanca.
1952	Réaménagement de la Station Thermale Lalla Haya.
1956	Arrêt de l'exploitation de la source Kharouba et de la production des sodas suite à l'interdiction de transporter de l'Eau Minérale en citerne.
1961	Changement de la monnaie fonctionnelle. Le capital social de la société a été changé de 300.000.000 Francs français anciens à 3.000.000 DH.
1972	Découverte de la source Sidi Ali Chérif. Contrôlée³ pendant 5 ans, elle sera exploitée sous l'appellation d'Eau Minérale Naturelle.
1973	Remplacement de la ligne d'embouteillage Oulmès Lalla Haya.
1978	Début de l'embouteillage en bouteilles de verre de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.
1979	Début de l'embouteillage en bouteilles PVC, de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali dans une usine agrandie.
1983	- Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans. - Mise en veille volontaire et partielle de l'usine d'Oulmès pour inspection technique des outils de production
1988	Extension de l'usine et de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC et remplacement de l'unité d'embouteillage et de conditionnement de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.
1994-1996	Extension de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.
1995	Changement de raison sociale en « Les Eaux Minérales d'Oulmès SA » et déménagement du siège social et du dépôt de Casablanca dans les nouveaux locaux à Bouskoura.
1997	Remplacement de l'unité d'embouteillage en verre pour l'eau Oulmès Lalla Haya.
1998	Extension de l'usine et mise en place de trois unités de production de bouteilles PET pour Sidi Ali et Oulmès Lalla Haya et de deux lignes d'embouteillage et de conditionnement pour ces bouteilles.

³ Suivie et Analysée pendant 5 ans en vue de confirmer les analyses physico-chimiques et leur stabilité.

1999	- Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour la fabrication des préformes adaptées aux besoins de la société ; - Obtention de la certification ISO 9002 version 94.
2000	Extension de la superficie couverte de l'usine Tarmilate, augmentation de la capacité de stockage 2200 m², et mise en place d'une souffleuse pour préforme Sidi Ali 150 cl, deux palettiseurs automatiques et remplacement de l'unité de conditionnement de gaz naturel.
2001	- Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour l'embouteillage d'une nouvelle eau de table sous l'appellation « Bahia » ; - Lancement d'« Oulmès Légère » ; - Investissement d'extension dans une nouvelle souffleuse pour préformes de 150 cl.
2002	- Nouvelle ligne pour Sidi Ali 150 cl à Tarmilate et certification ISO 9001 version 2000 ; - Signature de l'accord d'exclusivité avec PepsiCo pour l'embouteillage et la distribution des produits de sodas Pepsi au Maroc ; - Investissement dans une nouvelle usine complète d'embouteillage des sodas Pepsi à Bouskoura V.
2003	Production et commercialisation des Soft-drinks (Pepsi, Seven Up et Mirinda).
2004	- Investissement dans une nouvelle machine pour fabrication des préformes ; - Lancement de Sidi Ali 75cl avec nouveau Bouchon Sport.
2005	- Extension de la zone de stockage préforme et produit fini Bahia ; nouvelle ligne Bahia pour 5L ; nouvelle unité pour Bahia 19 L en bombonnes pour fontaines réfrigérantes et nouvelle ligne canette pour sodas Pepsi ; - Lancement de la gamme aromatisée Sidi Ali Fraise, Pêche et Orange et du nouveau format 33 cl : facile à transporter et adapter aux mains des enfants et changement du design de la bouteille Sidi Ali : transparente, plus moderne et plus ergonomique.
2006	- Mise en place d'une unité de stockage pour matières ; nouvelle ligne Sidi Ali 50 cl ; - Extension zone de stockage à Tarmilate ; renouvellement des deux souffleuses pour Sidi Ali 150 cl et extension de l'unité Pepsi par l'achat d'une nouvelle ligne PET ; - Augmentation du capital social d'un montant de 110 MDH par incorporation de la prime d'émission et une partie des autres réserves.
2007	- Lancement d'un nouvel emballage soda, la Slim CAN, d'une contenance de 25 cl ; - Lancement d'un nouvel emballage de Sidi Ali.
2008	Lancement de la bouteille Sidi Ali Verre 1 L, de la canette Oulmès (Première eau minérale gazeuse en canette au Maroc) et de la Mirinda Tropical.
2009	- Lancement d'un nouvel emballage soda, la SMART, d'une contenance de 33 cl ; - Signature d'une nouvelle concession « Hammou Aguem Guem » pour l'exploitation d'une nouvelle eau naturelle minérale pour une durée de 30 ans ; - Lancement de la nouvelle eau de source « Ain Atlas ».
2010	- Obtention de la certification ISO 22000 relative à la sécurité alimentaire - Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans. - lancement de Sidi Ali verre 75 cl ; - Lancement Sidi Ali aromatisée bouchon sport ; - Réalisation d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia ; - Cession des actifs immobilisés Sodas à Varun Beverages Morocco.

2011	▪ Changement de design des bouteilles et des étiquettes Sidi Ali ; ▪ Changement de design des bouteilles et des étiquettes Oulmès ; ▪ Cession des stocks Sodas à Varun Beverages Morocco.
2012	▪ Achat et installation nouvelle ligne d'embouteillage haute cadence pour les eaux plates ; ▪ Obtention de la concession d'exploitation d'un puits d'eau potable pour une durée de 30ans ; ▪ Lancement de Sidi Ali 1l Végétal PET ▪ Attribution de la certification ISO 14000 gestion de l'environnement.
2013	▪ lancement de nouvelles références Sidi Ali verre 50cl, Ain Atlas PET 33 Cl, Oulmès PET 33 Cl, Bahia PET 60 cl et Bahia PET 175cl; ▪ Renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 22 000 et ISO 14 000.
2014	▪ Lancement du centre de distribution Casablanca Ain Sbaa ; ▪ Reconduction de la certification ISO 9001, 22000,14001 pour les 4 sites de production et le siège ; ▪ Certification en cours de la Norme OHSAS.
2015	▪ Emission Obligatoire en Mai 2015 pour un montant de 300 Millions de Dirhams. ▪ Acquisition de 55 % du capital de la société béninoise 'Eau Technologie Environnement' (ETE), qui commercialise les eaux minérales Fifi de Sainte Luce. ▪ Renouvellement de la certification des normes ISO 22000 version 2005, ISO 14001 version 2004, OHSAS version 2007.
2016	▪ Conclusion d'un partenariat de développement le 7 mars 2016 avec la société japonaise Suntory Beverage and Food (SBF) pour le développement de la gamme des produits SBF au Maroc. ▪ Certification selon la norme de management de la Qualité « ISO 9001 version 2015 »

II. APPARTENANCE D'OULMÈS AU GROUPE HOLMARCOM

Au 31 Décembre 2015, HOLMARCOM détient directement 24,17% du capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

1. Présentation du Groupe HOLMARCOM

Le Groupe HOLMARCOM est composé de la holding mère « HOLMARCOM » qui détient une vingtaine de filiales composées de holdings et de sociétés agissant dans plusieurs branches d'activités organisées autour de cinq pôles de métiers :

a. Industrie

HOLMARCOM est un opérateur industriel de poids dans le secteur, notamment dans les eaux minérales et processées, le thé, les emballages et la construction polyester. Ces sociétés sont :

- Les Eaux Minérales d'Oulmès (eaux embouteillées)
- Olléaris Maghreb (construction polyester)
- Somathes (Thé)

b. Immobilier

Le groupe HOLMARCOM se positionne en tant qu'investisseur/développeur dans de grands projets immobiliers résidentiels et touristiques. Ces sociétés sont :

- Jawharat Chamal
- Les Tours Balzac
- S.I. Nejmat Al Janoub
- SPIBN
- Najmat Al Bahr

c. Assurance et courtage

Le groupe HOLMARCOM contrôle les compagnies d'assurances Atlanta et Sanad et le cabinet de courtage Conseil et Placement d'Assurances « CPA ».

d. Négoce et distribution

Le Groupe HOLMARCOM exerce des activités de négoce et de distribution d'équipements ménagers et de produits destinés à la construction (Comptoir Métallurgique Marocain) ainsi que de céréales (Yellowrock ex Orbonor Céréales).

e. Autres pôles d'activité (services, aéronautique et médias)

Le groupe Holmarcom investit dans des métiers de services à forte valeur ajoutée. Il est, notamment, actionnaire, directement et indirectement via Régional Air Lines dont la compagnie aérienne Air Arabia Maroc. Le groupe Holmarcom est également concessionnaire des terminaux céréaliers de Casablanca et de Jorf Lasfar à travers la société MASS CEREALES Al Maghreb. Il est également présent dans le secteur des médias à travers sa filiale Radio Plus.

2. Historique du Groupe

En 1978, la Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM » est créée par feu Abdelkader BENSALAH, Président du Groupe jusqu'à son décès en Juin 1993. Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH lui a succédé à la tête du Groupe et gère et développe la société depuis sa nomination.

HOLMARCOM est une société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration spécialisée dans la prise de participation dans toutes sociétés industrielles ou commerciales, l'administration et la gestion desdites participations.

En 2005, la restructuration de l'organigramme du Groupe fait suite à la conclusion d'un projet de partenariat stratégique pour la constitution et le développement d'un pôle d'assurances avec la CDG. Cette restructuration s'est traduite par :

- le rachat par Atlanta de 73% du capital de la SANAD (cession des parts détenues par CPA) et,
- l'acquisition en 2006 de 40% du capital d'Atlanta par le groupe CDG.

En 2006, HOLMARCOM reprend la Société marocaine du thé et du sucre «Somathes» à hauteur de 100% du capital cédé par l'Etat.

En 2014, HOLMARCOM et la CDG ont procédé à une opération portant sur la cession par la CDG de 30% du capital d'Atlanta à HOLMARCOM. Cette transaction, réalisée pour un montant de 1.2 milliard de DHS, s'inscrit dans le cadre de la gestion stratégique des participations des deux groupes.

Au 31 décembre 2014, HOLMARCOM détient désormais 67.15% du capital d'Atlanta.

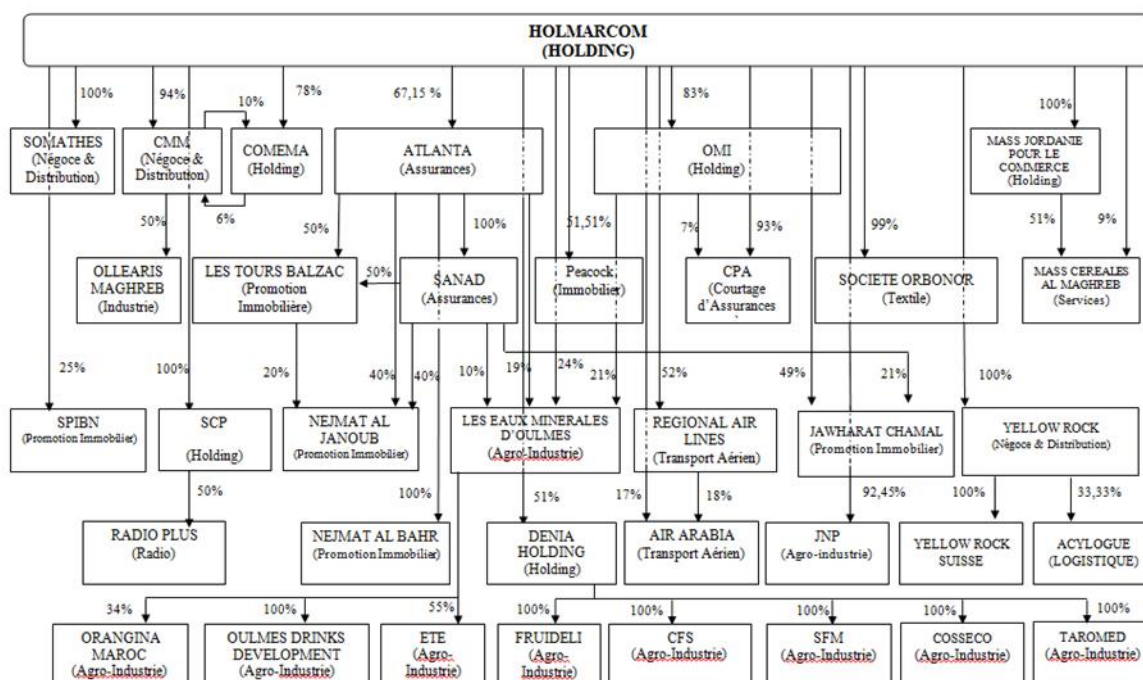
Aujourd'hui, HOLMARCOM est présent dans les secteurs d'activité suivants : l'Industrie, l'assurance et le courtage, l'immobilier, le Négoce et la distribution mais aussi les services, l'aéronautique et le textile.

3. Renseignement sur le capital social de HOLMARCOM

Au 31 Décembre 2015, le capital social de HOLMARCOM est composé de 4 992 000 actions d'un nominal de 100 DH chacune.

4. Participations de HOLMARCOM :

L'organigramme juridique au 30 mai 2016 du groupe HOLMARCOM (filiales contrôlées par le holding HOLMARCOM) se présente comme suit :



Source : Les Eaux Minérales D'Oulmès

La société Orangina Maroc a été juridiquement constituée par Orangina Schweppes Holding BV en partenariat avec LEMO. La société OULMES DRINKS DEVELOPMENT (ODD) est dotée d'un capital de 30 MDh entièrement libéré. Elle est filiale de LEMO à 100%.

Aucune de ces deux entités n'est en activité pour l'instant. A ce stade, ODD est en phase d'investissement industriel pour un début de production fin décembre 2016/début janvier 2017.

5. Relations financières entre Les Eaux Minérales d'Oulmès et les autres entités du Groupe HOLMARCOM

Il existe deux conventions liant Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du groupe HOLMARCOM au titre de l'exercice 2014.

Convention d'assistance générale de HOLMARCOM à la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Cette convention prévoit l'assistance de HOLMARCOM dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 1 % du chiffre d'affaires hors taxes. Au titre de cette convention, le montant constaté en charges de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 14.851 hors taxe. Les sommes versées par LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS en 2015 au titre de cette convention : KMAD 17.480

Convention relative à la constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage, financée par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

En conformité avec le cahier des charges liant la société OULMES à l'Etat, OULMES est tenue de constituer un périmètre de sécurité autour du terrain abritant la concession de la source « Les Eaux Minérale d'OULMES ».

S'agissant de terrains agricoles ne pouvant être acquis par la société, celle-ci a conclu une convention avec la succession Abdelkader Bensalah représentée par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah prévoyant le financement par la société OULMES de l'acquisition de terrains réalisée par la succession dans le cadre de la constitution du dit périmètre de sécurité.

Au titre de cette convention, le montant de la créance envers la succession Abdelkader Bensalah s'établit à 10.938 KMAD au 31 décembre 2015 versus 8 907 KMAD au 31 décembre 2014.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a versé 2 173 KMAD en 2014 et 2.031 KMAD en 2015.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès possède une filiale, la société Eau Technologie Environnement (ETE), une SA de droit béninois. ETE est une entreprise spécialisée dans la production et la distribution d'eaux minérales en bouteilles sous la marque FIFA Ste Luce.

ETE exporte également une partie de sa production dans les pays limitrophes (Togo, Burkina Faso, Nigéria, Niger). Elle produit et commercialise l'eau minérale en format 0,5 L, 1,5 L et 18,9 L et affiche un taux de croissance annuel moyen de 27%.

Au 31 décembre 2015, les principaux agrégats de la société ETE se présentent comme suit :

Raison Sociale	Eau Technologie Environnement (ETE)
Date de création	2002
Date d'acquisition par Les Eaux Minérales d'Oulmès	Août 2015
Objet social	Production et distribution d'eaux minérales en bouteilles sous la marque FIFA Ste Luce
Forme juridique	Société anonyme avec Conseil d'Administration
Composition de l'actionnariat au 31/12/2015	- Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) : 55% - les actionnaires fondateurs de l'entreprise : 45% (Bénin)
Capital social au 31/12/2015	330 000 000 FCFA 5.455 KDH
Capitaux propres au 31/12/2015	609 575 272 FCFA 10.076 KDH
Endettement net au 31/12/2015	187 839 030 FCFA 3.104 KDH
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	1 846 858 823 FCFA 30.529 KDH
Résultat net au 31/12/2015	186 321 958 FCFA 3.080 KDH

0.01653 MAD/FCFA

IV. SECTEUR D'ACTIVITE

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès intervient dans le secteur alimentaire et plus spécialement dans l'industrie de l'eau en bouteille et des boissons gazeuses.

1. Cadre réglementaire

Au niveau législatif, le secteur de l'exploitation des sources d'eau est régi par la loi 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999).

La loi sur l'eau vise à mettre en place une politique nationale de l'eau basée sur une vision prospective qui tient compte d'une part de l'évolution des ressources et d'autre part des besoins nationaux en eau.

Elle prévoit des dispositions légales visant la rationalisation de l'utilisation de l'eau, la généralisation de l'accès à l'eau, la solidarité inter-régionale, la réduction des disparités entre la ville et la campagne dans le cadre de programmes dont l'objectif est d'assurer la sécurité hydraulique sur l'ensemble du territoire Royaume.

La gestion de l'eau au Maroc est très réglementée. Plusieurs instances consultatives, départements ministériels, établissements publics, collectivités locales et associations professionnelles interviennent dans sa gestion et son développement.

a. Instances consultatives :

- Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) :

Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat est chargé de formuler les orientations générales de la politique nationale en matière d'eau et de climat. A ce titre, il examine et donne son avis sur :

- La stratégie nationale d'amélioration de la connaissance du climat et la maîtrise de ses impacts sur le développement des ressources en eau ;
- Le plan national de l'eau ;
- Les plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau des bassins hydrauliques et en particulier la répartition de l'eau entre les différents secteurs usagers et les différentes régions du pays, ainsi que les dispositions de valorisation, de protection et de conservation des ressources en eau.

- Le Conseil National de l'Environnement :

Créé depuis 1981, il ne participe que d'une façon indirecte en contribuant à la préservation de l'équilibre environnemental et à la protection des ressources dont l'eau. A cet effet, il oriente et coordonne les activités relatives à la protection de l'environnement, informe et sensibilise le public aux problèmes de l'environnement et propose au gouvernement toute action susceptible de le protéger.

- Les Commissions Préfectorales et Provinciales de l'Eau :

Les Commissions Préfectorales ou Provinciales de l'Eau sont créées par la loi 10-95 au niveau de chaque préfecture ou province.

La commission préfectorale ou provinciale de l'eau :

- apporte son concours à l'établissement des Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau ;
- encourage l'action des communes en matière d'économie d'eau et de protection des ressources en eau contre la pollution ;
- et entreprend toute action susceptible de favoriser la sensibilisation du public à la protection et à la préservation des ressources en eau.

b. Les instances administratives :

Plusieurs ministères interviennent en matière de ressources en eau et d'assainissement : le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Agriculture et du développement rural.

- Le Ministère des Travaux Publics:

Par le biais de la Direction Générale de l'Hydraulique, le Ministère des Travaux Publics est chargé de:

- L'élaboration et la mise en œuvre de la planification, de la mobilisation, de la gestion et de la préservation des eaux.
- L'aménagement de l'entretien et de la gestion des grands ouvrages hydrauliques.

- Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement :

En matière des ressources en eau, ce département prépare et applique la législation et la réglementation relatives à la recherche, l'exploitation, la valorisation et la commercialisation des eaux thermales et naturelles.

Ce ministère assure depuis 2007 la tutelle sur l'Office National de l'Eau Potable et les agences de bassins (Décret n° 2-07-1303 relatif aux attributions de la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement).

- Le Ministère de la Santé Publique:

Le Ministère de la Santé Publique est chargé du contrôle de la qualité des eaux de boisson, et délivre des autorisations de vente et d'importation des eaux naturelles.

Il agit en tant qu'organe consultatif pour l'élaboration des normes techniques et d'instruments juridiques en la matière ainsi que pour la conception et l'adoption de stations d'épuration.

Ce ministère est aussi chargé de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire des populations, de la surveillance sanitaire des points d'eau et de la protection contre les maladies d'origine hydrique.

L'adoption du décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire est venue renforcer la mission du Ministère de la Santé Publique dans le secteur de l'eau potable.

Le traitement des eaux à usage alimentaire est soumis à une autorisation délivrée par l'autorité gouvernementale chargée de la santé. La demande d'autorisation est adressée à l'autorité gouvernementale chargée de la santé. Elle doit indiquer l'origine de l'eau et les produits à utiliser. Elle doit être également accompagnée :

- d'une copie de l'autorisation ou de la concession de prélèvement d'eau ;
- d'une étude technique⁴ relative notamment à la qualité de l'eau à traiter, aux produits à utiliser, à l'impact éventuel de ce traitement sur la santé des populations, aux procédés de traitement à utiliser et aux différentes phases de traitement.

L'autorité gouvernementale chargée de la santé décide de la suite à réserver à la demande d'autorisation dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours au plus tard, à compter de la réception de ladite demande. Passé ce délai, l'autorisation est réputée accordée.

Selon l'article 9 décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire, l'autorisation de traitement des eaux à usage alimentaire, dont la durée ne doit pas dépasser 20 ans, doit indiquer notamment :

- les spécifications des produits utilisables pour le traitement ainsi que celles des produits de substitution en cas de pénurie des premiers ;

⁴ L'étude ci-dessus mentionnée, doit être effectuée, pour le compte de l'intéressé et à ses frais, par un établissement agréé par décision de l'autorité gouvernementale chargée de la santé.

- le dosage maximum des produits à utiliser pour le traitement de l'eau ;
- les modalités de surveillance de la qualité de l'eau ;
- la durée ainsi que les conditions de renouvellement, de modification et de retrait de l'autorisation.

- Le Ministère de l'Intérieur :

Le Ministère de l'Intérieur est le tuteur des collectivités locales. Il assure la tutelle des régies de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement par l'intermédiaire de la Direction des Régies et Services Concédés (DRSC). Cette direction assure la distribution d'eau dans plusieurs villes du Royaume. De plus, elle est chargée de l'assistance technique et du contrôle en matière d'octroi et de suivi des concessions (eau, assainissement liquide, électricité et transport urbain).

- Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural :

À travers les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), le Ministère de l'Agriculture et du développement rural est chargé de l'infrastructure et de la gestion de l'eau d'irrigation.

- c. Offices et établissements publics:

- Les Agences de Bassins Hydrauliques (ABH):

La loi 10-95 a créé au niveau de chaque bassin hydraulique ou ensemble de bassins hydrauliques, sous la dénomination de « agence de bassin », un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les agences de bassin ont pour mission d'évaluer, de planifier et de gérer les ressources en eau au niveau du bassin hydraulique.

- L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) :

L'ONEE, créé par le Dahir n° 1-11-160 du 29 Septembre 2011 et née à travers la fusion de deux offices (ONEP, ONE) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie administrative et financière. L'ONEE assure les missions et les activités imparties à l'ONEP et à l'ONEP en réorganisant les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité et de l'eau potable pour :

- Répondre à la nécessité d'assurer la continuité du service public de ces produits vitaux ;
- Pouvoir assurer leur approvisionnement selon des normes de qualité et de coûts optimisés.

L'ONEE est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Concernant le volet relatif à l'eau, l'ONEE est chargée :

- De la planification du secteur de l'eau potable à l'échelle nationale;
- De la Production de l'eau potable ;
- De la Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales ;
- De la Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des C.L ;
- Du Contrôle de la qualité des eaux.

- Les régies et les concessionnaires :

Les régies, instituées par le décret n° 2-64-394 du 29 septembre 1964 relatif aux régies communales, existent sous deux formes :

- Les régies autonomes municipales : sont des établissements publics communaux dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur. Actuellement, il existe treize régies autonomes de distribution d'eau potable.
- La régie directe : les petits centres urbains gèrent couramment leurs services d'eau et d'assainissement en régie directe.

Les gestionnaires privés ou opérateurs privés au Maroc sont au nombre de trois (LYDEC, REDAL et AMENDIS).

1.1 Les conditions et le mode d'acquittement des redevances

Dans les conditions fixées dans la loi 10-95, la redevance pour utilisation de l'eau prélevée du domaine public hydraulique prévue par l'article 37 de la loi susvisée n° 10-95 est calculée en fonction du volume d'eau prélevé, exprimé en mètres cubes, ou en fonction de l'énergie hydroélectrique effective produite, exprimée en kilowattheures, conformément aux dispositions du décret n°2-97-487 du 6 Chaoual 1418. La redevance pour utilisation de l'eau du domaine public hydraulique est calculée au moyen de la formule suivante:

$R = t \times V \times c$ dans laquelle

R est la redevance exprimée en dirhams

t est le taux de redevance exprimé en dirhams par mètres cubes, (forfaitaire ou variable)

V est le volume d'eau prélevé en tête d'exploitation agricole, ou autorisé en cas d'absence de compteur, exprimé en mètres cubes.

1.2 Eaux minérales et eaux de source

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux minérales naturelles et d'eaux de sources, l'obtention d'une concession et d'une autorisation est indispensable.

Une concession confère au concessionnaire, en contre partie du paiement d'une redevance et sous réserve des droits des tiers, le droit d'occuper temporairement les installations et terrains domaniaux nécessaires à son exploitation conformément à la législation en vigueur.

Selon l'article 42 de la loi 10-95, la durée de la concession ne peut excéder 50 ans.

La démarche à suivre par l'investisseur en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation concédée d'une source d'eau au Maroc est la suivante :

- Procéder, durant une année, à des analyses auprès d'un laboratoire agréé,
- Dans le cas où le résultat de ces analyses détermine la potabilité des eaux, livrer auprès de l'Agence du bassin hydraulique dont dépend la source un dossier technique détaillant l'investissement global, les installations industrielles ainsi que l'impact économique. A ceci s'ajoute une étude d'impact environnemental, socio-économique prenant en compte la structure de la localité ou commune rurale concernée.
- Communiquer, par voie de presse ou autre moyen de publicité, sur le projet d'autorisation ou de concession. Il doit être porté à la connaissance du public quinze jours avant le commencement de l'enquête publique⁵ dont la durée ne peut excéder trente jours.

En outre, l'agence du bassin est tenue de statuer sur la demande ou toute opposition d'un tiers, après avis de la commission d'enquête, dans un délai de quinze jours après la clôture de l'enquête.

Les agences de bassin fixent la durée de l'autorisation qui ne peut dépasser vingt ans renouvelables, les mesures à prendre par l'attributaire de l'autorisation pour éviter la dégradation des eaux qu'il utilise soit pour le prélèvement soit pour le déversement, le montant et les modalités de paiement de la redevance, les conditions d'exploitation, de prolongation ou de renouvellement éventuel de l'autorisation ainsi que les mesures à prendre par le titulaire de l'autorisation en application des dispositions prévues par la loi en matière de lutte contre la pollution des eaux.

Ainsi, la compagnie (avec l'aide des agences concernées) doit prendre toutes les mesures adéquates en vue de préserver les qualités intrinsèques des eaux captées, notamment en ce qui concerne l'établissement de périmètre de protection des griffons et au moment de la mise en bouteille, afin d'éviter toute altération des eaux de quelque nature qu'elle soit.

Enfin, tout système de distribution d'eau à ciel ouvert destinée à l'alimentation humaine est interdit. Selon l'article 24 de la loi 10-95, l'autorisation peut être retirée après un préavis qui ne peut être inférieur à trente jours lorsqu'elle porte préjudice aux ouvrages publics, à la stabilité des berges des cours d'eau ou à la faune aquatique. Le retrait de l'autorisation doit être motivé.

⁵ L'enquête publique est effectuée par une commission spéciale chargée de recueillir les réclamations des tiers intéressés. Les modalités de déroulement de l'enquête publique et la composition de la commission sont fixées par voie réglementaire.

Toutefois, lorsque les circonstances l'exigent, le Ministre chargé de l'Équipement ou le directeur de l'agence de bassin peut procéder à l'enlèvement de tous les ouvrages établis sur le domaine public hydraulique.

L'autorisation peut également être retirée sans indemnité si les clauses qu'elle comporte n'ont pas été respectées. Et les redevances dues restent acquises à l'agence de bassin.

1.3 Eaux purifiées

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux purifiées⁶ seule l'obtention d'une autorisation provinciale est obligatoire.

Une autorisation, dans le secteur des boissons, est un document autorisant une société à transformer des matières premières en vue de les commercialiser sous forme de produits agro-alimentaires. Cette autorisation est indispensable dans la mesure où cela touche le domaine de la Santé Publique.

Dans le cadre de ses activités, la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès se conforme à toutes les autorisations requises dans le strict respect des textes réglementaires qui régissent son secteur d'activité.

2. Classification du secteur

Les professionnels de l'industrie des boissons sont répertoriés sous le code 15.9 de la Nomenclature Marocaine des Activités publiée en janvier 1999 par la Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Economique et du Plan.

Section	D	Industrie manufacturière
Branche	15	Industrie alimentaire
Sous branche	15.9	Industrie des boissons
	15.96	Industrie des eaux de table
	15.97	Industries des boissons rafraîchissantes

Source : Nomenclature Marocaine des Activités

La sous branche « Industrie des boissons » comprend entre autres :

- l'industrie des eaux de table : production et mise en bouteille des eaux de sources ou des eaux minérales ;
- la production de boissons rafraîchissantes non alcoolisées : production de sodas, de boissons aux fruits, de colas, de tonics, des sirops aux fruits, d'apéritifs sans alcool et de boissons non alcoolisées diverses. Cette classe n'inclut pas la fabrication de jus de fruits et légumes.

3. Le marché de l'eau embouteillée

On distingue quatre catégories d'eaux propres à la consommation humaine :

- L'eau minérale naturelle (plate et gazeuse) ;

Au sens de l'article 67 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux minérales naturelles plates » sont des eaux naturelles d'intérêt médical, qui indemnes de nocivité, peuvent être utilisées comme agents thérapeutiques en raison de leur degré de chaleur et des caractéristiques de leur teneur en calcium, en gaz et en matières radioactives.
- ❖ « Les eaux minérales naturelles gazeuses » sont des eaux naturelles d'intérêt médical gazeuses dont la teneur en gaz peut être augmentée par addition de gaz prélevé exclusivement au griffon de la source.
- L'eau de source ;

⁶ Il s'agit de l'eau de table et de l'eau utilisée dans la production des sodas,

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux dites de source sont des eaux naturelles potables provenant de résurgences⁷.
- L'eau de table ;

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ Les eaux dites de « table » sont des eaux potables provenant des réseaux publics d'approvisionnement d'eau de boissons. Ces eaux peuvent subir des traitements supplémentaires agréés par l'administration.
- L'eau du réseau public⁸.

3- Evolution du marché des eaux :

Demande/ Consommation	2013	2014	2015	TCAM
Estimation de la demande (en litre)	800 243 915	879 196 572	949 904 400	8,95%
Population du Maroc	32 950 000	33 478 000	33 478 000	0,80%
Conso. moyenne par habitant	24,3	26,3	28,4	8,06%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la base des PDM communiquées par Nielsen

Le marché marocain des eaux embouteillées est en pleine croissance. Durant les trois dernières années, la demande annuelle a enregistré un TCAM de 8.95%, soit une demande qui se chiffre à 949.9 millions de litre en 2015 contre 800.2 millions de litres en 2013. Ceci représente en moyenne une consommation annuelle de 28.4 l/habitant en 2015 contre 26.3 l/Habitant en 2014, 24.3 l/habitant en 2013; une consommation qui se chiffrait en 2005 à moins de 10l/Habitant.

Le changement des habitudes de consommations, le manque de confiance en l'eau du robinet, la quête d'une consommation saine et équilibrée et l'amélioration du pouvoir d'achat des marocains sont autant de facteurs ayant démocratisé la bouteille d'eau perçue auparavant comme étant « un produit de luxe » inaccessible pour la plupart des ménages marocains.

A l'heure actuelle, la bouteille d'eau est devenue un produit de grande consommation recherchée par le consommateur marocain. Les opérateurs du secteur se livrent à une rude bataille et à une compétitivité accrue expliquant ainsi la multitude des marques et produits à laquelle on assiste aujourd'hui.

a. Principaux intervenants du marché des eaux

▪ Intervenants locaux

Le marché de l'eau en bouteille au Maroc est un marché assez étroit, concentré et difficile à pénétrer de par les investissements lourds à engager et la complexité des réseaux de distribution.

La concurrence de plus en plus rude ce qui pousse les opérateurs locaux à diversifier leurs produits afin de se différencier les uns des autres.

Ci-dessous les principaux opérateurs locaux sur le marché de l'eau en bouteille :

⁷ Endroit où un réseau hydrographique souterrain sort du sous-sol..

⁸ L'eau du robinet

Dénomination société	Segment	Marques	Ventes en Valeur MAD(Fin Décembre 2015)	Source exploitée
EAUX MINÉRALES D'OULMÈS	Eau minérale naturelle plate	SIDI ALI	1 485 060 784*	Sidi Ali Chrif
	Eau minérale naturelle gazeuse	OULMES/OULME S Légère		Lalla Haya
	Eau minérale naturelle plate	AIN ATLAS		Hammou Aguamguam
	Eau de table	BAHIA		
SOTHERMA	Eau minérale naturelle plate	AIN SAISS	291 176 890	Source Ain Saïss
	Eau minérale naturelle plate	SIDI HARAZEM		Source Sidi Harazem
	Eau minérale naturelle gazéifiée	AIN SAISS PETILLANTE		Source Ain Saïss
AL KARAMA	Eau de source naturelle	AIN SOLTANE	23 798 280	Source Ain Soltane
C.C.I	Eau de table	CIEL	56 516 740	-
	Eau de table gazeuse	BONAQUA		
SOLDALMU	Eau de table	MAZINE	706 570	-
Water Minérale Chefchaouen	Eau de source naturelle	CHAOUEN	5 611 580	Ain Sahel Kharrouba
Brasseries du Maroc	Eau minérale naturelle	AIN IFRANE	52 489 470	Source de Ben smim

Source : Nielsen

*source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

*Ventes en valeur d'après Estimation et statistiques Nielsen

❖ **SOTHERMA:**

La Société de Thermalisme Marocaine dénommée également SOTHERMA commercialise l'Eau Minérale Naturelle au Maroc depuis 1963. En 2002, avec la signature d'un accord de partenariat avec Danone, SOTHERMA a étendu son activité avec une nouvelle marque Ain Saïss. Ainsi, SOTHERMA commercialise son eau minérale naturelle sous les marques Sidi Harazem et Ain Saïss.

❖ **AL KARAMA**

La Société « Les Eaux minérales Al Karama », est la première filiale agroalimentaire du groupe Miloud CHAABI. Celle-ci a lancé une eau de source naturelle en 2007 sous la marque « Ain Soltane ».

❖ **COCA-COLA COMPAGNY :**

COCA-COLA COMPAGNY est l'une des compagnies qui s'appuie fortement sur des partenaires locaux ayant une activité d'embouteillage. Le partenariat noué avec les embouteilleurs locaux est basé sur la concession territoriale. C'est-à-dire que chaque embouteilleur contrôle une zone exclusive et, en échange, participe aux investissements de développement. Cela concerne, entre autres, la communication et la distribution.

Coca Cola Compagny commercialise une eau de table sous les marques « Ciel » et « Bonaqua ».

❖ **SODALMU :**

La société Sodalmu a été créée en 2003 par le groupe Amhal et commercialise une eau de Table sous la marque « MAZINE ».

❖ **Water Minérale Chefchaouen :**

Water Mineral Chefchaouen est une société marocaine spécialisée dans les eaux minérales et est basée à Chaouen. En 2008, celle-ci débute les travaux de prélèvement, d'embouteillage et de commercialisation de l'eau de source naturelle située à Aïn Sahel Kharrouba, à 50 Km à l'est de Tétouan pour la commercialiser sous la marque « Chaouen ».

❖ **Brasseries du Maroc :**

Dans sa logique de diversification, Brasseries du Maroc a fait l'acquisition en Juin 2010 de la société Euro-Africaine des Eaux (E.A.E) en vue d'exploiter la source d'eau de Bensmim. Baptisée Aïn Ifrane, cette nouvelle eau naturelle provient de la source originelle de Bensmim, située au cœur des montagnes du Moyen-Atlas, à quelques kilomètres d'Ifrane. Par ailleurs, la société importe et commercialise les eaux de marques Cristalline et Vichy.

Parmi les eaux en bouteille commercialisées par les opérateurs locaux, cinq seulement détiennent le label « eau minérale naturelle plate ». Il s'agit de :

- Sidi Ali, eau exploitée par la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- Sidi Harazem, eau exploitée au Maroc par Sotherma depuis 1968 ;
- Ain Atlas : lancée en 2009 par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès,
- Aïn Saïss, lancée par Sotherma en partenariat avec Danone en 2002 et,
- Ain Ifrane : lancée en 2010 par la Société Brasseries du Maroc et baptisée « Eau Minérale Naturelle » à partir du 8 mars 2013.

Parmi les eaux de source, sont apparues chronologiquement l'eau :

- Aïn Soltane : lancée en 2007 par la société Les Eaux minérales Al KARAMA,
- Chaouen : lancée en 2008 par la société Water Mineral Chefchaouen et,

Quant au segment des eaux minérales naturelles gazeuses, celui-ci se caractérise par la prépondérance de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec la marque Oulmès et Oulmès légère (qui s'adjuge à fin Décembre 2014 près de 95.5% du segment eau minérale gazeuse en termes de ventes en valeur et qui demeure répertoriée comme la seule eau gazeuse de source naturelle⁹).

▪ *Intervenants étrangers*

Le marché national accueille également des eaux étrangères, importées pour l'essentiel de France.

Principaux Importateurs et distributeurs exclusifs de l'eau embouteillée

Dénomination société	Produits	Marques
DRINKS	Eau minérale naturelle gazeuse	Perrier
	Eau minérale naturelle gazeuse	Vichy
	Eau minérale naturelle plate	Contrex
	Eau minérale naturelle plate	Vittel
	Eau minérale naturelle plate	Cristaline
BOURCHANIN	Eau minérale naturelle plate	Evian
FOODS AND GOODS	Eau minérale naturelle gazeuse	San Pellegrino

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les principaux importateurs sont Drinks (Perrier, Vichy, Contrex, Vittel, Cristaline), Bourchanin (Evian) et Foods and Goods (San Pellegrino).

La procédure réglementaire à suivre est tout aussi complexe que celle pour un producteur local : un dossier thermal et sanitaire étoffé doit être déposé, des mois d'analyses des échantillons présentés suivront avant que le ministère de la santé ne délivre l'autorisation finale.

⁹Source Nielsen

Les eaux en bouteilles importées ne constituent pas une véritable menace aux eaux commercialisées par les producteurs locaux. Ces marques sont destinées à une clientèle particulière de par les prix élevés pratiqués et le réseau de distribution qui cible principalement des lieux de niche. D'autant plus que les « Eaux Minérales et Eaux gazéifiées » importées sont taxées à 25% en termes de droits de douane.

❖ Principales caractéristiques du secteur national de l'eau embouteillée :

Une industrie à forte intensité capitalistique :

La capacité d'investissement représente un facteur prépondérant dans l'industrie de l'eau embouteillée. En effet, le prix de l'eau en bouteille, prend en compte les investissements nécessaires pour assurer un emballage pratique, une sécurité alimentaire infaillible et une qualité indéniable du produit livré. Ces investissements en plus du coût des différentes matières premières engagées, concernent l'outil de production relatif aux contrôles, à l'embouteillage, au stockage et au transport. D'autant plus, afin de maintenir leur part de marché et de répondre aux exigences des consommateurs de plus en plus avertis, les opérateurs du secteur sont contraints d'investir régulièrement dans l'innovation et le marketing.

Une industrie concentrée :

L'industrie marocaine des eaux embouteillées est très concentrée puisque les Sociétés Les Eaux Minérales d'Oulmès, Sotherma et Al Karama représentent à elles seules environ 91.6%¹⁰ des ventes en valeur à fin décembre 2015. L'apparition de nouveaux produits, depuis plusieurs années déjà, ne remet pas en cause cette concentration. L'industrie de l'eau demeure une industrie nécessitant un fort maillage de distribution : Les ventes d'eaux embouteillées transitent par différents circuits de distribution avant d'aboutir chez le consommateur final. On distingue deux grands principaux canaux de distribution qui diffusent l'essentiel des volumes d'eaux embouteillées : Les grandes et moyennes surfaces alimentaires (distribution moderne) et les magasins d'alimentation générale (distribution traditionnelle) qui commercialisent la majorité des volumes d'eaux embouteillées. Dans ce sens, le coût de transport de l'eau embouteillée est prédominant et le renforcement de la flotte logistique est pressant pour garantir une certaine présence nationale à long terme.

Un produit Populaire :

L'eau embouteillée est passée d'un produit créneau à un produit populaire. Elle peut être définie par trois critères majeurs : une composition physico-chimique stable qui lui permet de se distinguer des autres boissons froides, l'absence de tout polluant d'origine humaine ou bactérienne (car minérale ou retraitée), et enfin une composition clairement définie, parfaitement stable et garantie (de par la réglementation exigée).

b. Evolution des parts de marché des Eaux embouteillées

Structure du marché des Eaux en bouteille

Part de Marché en valeur des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :

Opérateurs	PDM en valeur				Var 13/14	Var 14/15
	2012	2013	2014	2015		
LES EAUX MINERALES D'OULMES	71,46%	72,41%	74,07%	72,65%	1,66	-1,42
SOTHERMA	17,85%	17,65%	16,45%	17,51%	-1,2	1,06
AL KARAMA	3,08%	2,92%	2,48%	1,43%	-0,44	-1,05
C.C.I	3,24%	3,23%	2,83%	3,40%	-0,4	0,57
BRASSERIES DU MAROC	3,08%	2,67%	2,98%	3,16%	0,31	0,18

¹⁰ Eau plate comprenant eau minérale naturelle, eau de source et eau de table.

AUTRES COMPAGNIES*	1,29%	1,12%	1,17%	1,85%	0,05	0,16
---------------------------	-------	-------	-------	-------	------	------

Source : Nielsen

*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

Part de Marché en volume (litres) des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :

Opérateurs	PDM en volume (Litres)				Var 13/14	Var 14/15
	2012	2013	2014	2015		
LES EAUX MINERALES D'OULMÈS	66,37%	67,35%	69,15%	67,43%	1,8	-1,72
SOTHERMA	23,04%	23,23%	21,28%	22,65%	-1,95	1,37
AL KARAMA	4,10%	3,71%	3,22%	1,91%	-0,49	-1,31
C.C.I	2,58%	2,36%	2,62%	3,12%	0,26	0,5
BRASSERIES DU MAROC	3,33%	2,82%	3,19%	3,69%	0,37	0,5
AUTRES COMPAGNIES*	0,58%	0,53%	0,53%	1,20%	0	0,08

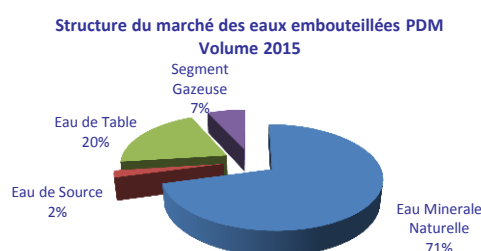
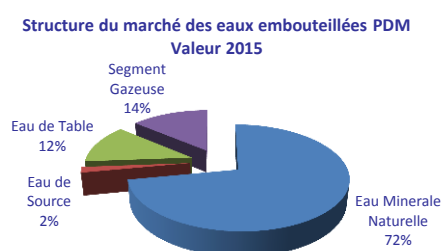
Source : Nielsen

*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

Les chiffres ci-dessus confirment le positionnement Leadership de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur l'ensemble du marché des eaux embouteillées. Ainsi, la société affiche une part de marché volume de 67.4% et une part de marché valeur de 72.6 % à fin 2015.

La deuxième place du secteur est attribuée à Sotherma (avec comme produits commercialisés : Eaux minérales naturelles sidi Harazem et Ain Saiss) qui enregistre une part de marché volume de près de 22.6% et des ventes en valeur estimées à 291.2 MDH à fin 2015 soit 17.5% de part de marché.

Le reste est réparti entre Les Eaux Al Karama, C.C.I et Brasseries du Maroc qui représentent respectivement des parts de marché volume de 1.9%, 3.12% et 3.7%.



Source : Nielsen à fin décembre 2015

A fin décembre 2015, le marché des eaux embouteillées reste largement dominé par les eaux plates¹¹ qui représentent une part de marché en volume de près de 93.1% et en valeur de 86.2%. A ce titre, l'eau minérale naturelle plate demeure la catégorie la plus vendue à fin décembre 2015 (près de 70.7% des ventes en volume), suivie par l'eau de table avec une part de marché volume de 20.2%.

L'eau gazeuse quant à elle regroupe l'eau gazeuse naturelle et l'eau gazeuse artificielle, avec une part de marché valeur enregistrée sur tout le segment des Eaux embouteillées de 13.8% et une part de marché volume de 6.8%.

¹¹ Eaux plates comprenant eaux minérales naturelles Eau de source, et eau de table

Innovations

Les opérateurs cherchent à compléter leurs gammes de produits à travers le lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier sur ce marché.

▪ Packaging :

Le packaging est constitué de l'emballage et du conditionnement du produit.

Sa fonction première est de protéger et conserver le produit contenu, et sert également de support pour l'affichage d'informations. Le packaging est ainsi un élément primordial de différenciation et de perception du produit par les consommateurs.

Les récipients d'eaux existent en verre, en plastique PET et également en canette.

Les clients finaux ont la possibilité d'acheter leurs bouteilles à l'unité, par pack de 2, 6 et par 12 et même par carton de 24.

Les volumes des bouteilles sont également adaptés aux attentes de tous allant de la consommation individuelle (à partir de 20cl) à la consommation collective (avec la bonbonne de 18.9L).

Tableau reprenant les principaux formats existants :

Format	Type de consommation
20-25 cl	Format individuel destiné aux jeunes adultes
33 cl	Format individuel destiné aux enfants et aux consommations fréquentes
50 cl	Format pratique pour les consommations fréquentes et individuelles
60 cl	Format pratique pour les consommations fréquentes et individuelles
75 cl	Format sport pour une consommation nomade Format Verre pour consommation individuelle
1,5 L	Format classique pour une consommation familiale
1.75 L	Format promotionnel pour une consommation familiale
5 litres	Format familial économique
18.9 L	Bonbonnes pour bureaux

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

De nouveaux conditionnements sont apparus pour faciliter l'usage des consommateurs (exemple des poignets renforcés pour les packs de 12 et 24 bouteilles).

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a introduit le « bouchon sport » lancé sur la bouteille de 75 cl en avril 2004 et a lancé en 2007 la canette slim de l'eau minérale gazeuse Oulmès (classique et légère).

L'année 2013 fut l'année de l'innovation par excellence pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec le lancement de nouvelles références venant compléter la gamme produits de la société tels que Bahia 1.75L et 0.6L.

Eaux aromatisées :

Ce sont des eaux minérales ou de sources auxquelles ont été ajoutés des sels minéraux, des arômes, du sucre ou de l'aspartame.

Le marché des eaux aromatisées se veut d'être une déclinaison marketing, cette boisson est apparue pour la première fois en 2005 avec les produits Sidi Ali aromatisée (fraise, pêche et orange) sous le format PET 33cl suivi par Ain Saïss fraise.

En 2008, Sotherma a lancé une nouvelle variété d'Aïn Saïss: citron-citron vert.

En 2010, Les Eaux Minérales d'Oulmès lance Sidi Ali Aromatisée avec Bouchon sport.

c. Stratégies

Face à l'étroitesse et à la concurrence accrue du marché de l'eau embouteillée, les opérateurs ne lésinent pas sur les moyens pour consolider leur positionnement. Ainsi, plusieurs actions sont engagées chaque année :

- Des investissements dans le renouvellement et l'extension de l'outil de production afin de répondre à la demande du marché en croissance continue;
- Des programmes d'amélioration continue de la productivité des moyens humains et techniques ;
- Lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier;
- Des actions de marketing et des plans de communication afin de développer la notoriété des marques ;
- Le développement de nouveaux canaux de distribution, de manière à desservir les régions les plus enclavées.
- Le renforcement de la flotte aux fins d'améliorer la distribution numérique¹² des produits.

V. ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

1. Les activités stratégiques de la société

L'activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès couvre ce qui suit :

- Le captage, l'exploitation et la commercialisation de l'eau minérale naturelle plate, de l'eau minérale naturelle gazeuse, et de tous produits dérivés tels que le Dioxyde de Carbone, etc ;
- La production et la commercialisation de l'eau plate purifiée ;
- La production des préformes servant aux besoins de la société Oulmès.

Il est à noter que jusqu'au 31 décembre 2010, l'entreprise fabriquait et commercialisait les Sodas.

2. Le revirement stratégique opéré en 2010 (cession de l'activité Soda) :

En 2010, près de 7 ans après avoir signé le contrat de franchise avec Pepsico pour l'embouteillage et la distribution des boissons gazeuses de la marque Pepsi, Mirinda et 7up, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé de vendre ses actifs immobilisés liés à cette activité pour se recentrer sur son Core business, à savoir l'eau.

La réflexion stratégique a été entamée dès 2008. En effet, à cette date-là, plusieurs discours politiques nationaux et internationaux commençaient à insister sur les effets négatifs du soda sur la santé publique. A ce titre, La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne pouvait logiquement développer deux activités parallèles, l'une basée sur les vertus thérapeutiques de l'eau et l'autre sur les sodas avec les effets néfastes que les nutritionnistes lui prêtent.

Par ailleurs, sur le plan de la rentabilité, le succès d'une activité et sa rentabilité ne peuvent être atteint que si des volumes conséquents sont réalisés avec des marges brutes correctes. Ces volumes ne pouvaient être atteints qu'en investissant des budgets conséquents en marketing, certes, mais également en outils de production. Or, il devenait difficile de rentabiliser ces investissements dans un marché de plus en plus compétitif et taxé par les autorités (augmentation de la TIC, mise en place du marquage fiscal, etc). Rappelons qu'à partir de 2009, plusieurs pays, dont le Maroc, ont introduit de nouvelles taxes qui ont freiné ou ralenti les ventes des boissons gazeuses. Il s'agit essentiellement de l'augmentation de la taxe communale de 50% (qui est passé de 20 à 30 dhs/Hl), et du marquage fiscal qui s'est établi à 3 cts par bouteille soda produite.

¹² La disponibilité numérique ou distribution numérique (DN) est un indicateur utilisé en marketing dans la grande distribution afin de mesurer l'efficacité de la politique de référencement adoptée par l'entreprise.

Enfin, la crise économique mondiale de 2008 a mis les budgets marketing du Groupe Pepsico sous pression, réduisant du coup les investissements de la multinationale dans le territoire marocain.

A partir de ce diagnostic, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a décidé de se recentrer sur ses activités historiques qui :

- présentent une croissance dont les marges sont plus confortables,
- bénéficient d'une forte image de marque
- et qui, en plus, appartiennent en propre à la société.

3. Lignes de produits

a. Segment des Eaux Minérales Naturelles

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exploite deux concessions d'un rayon de 30 Km autour du point géodésique d'Oulmès. Afin de protéger les sources d'eaux de toute forme de pollution, la société a érigé un périmètre de protection, conformément aux dispositions de la loi 10-95.

- Principales dispositions de la première concession d'exploitation des sources Sidi Ali Chérif et Lalla Haya :

=> date de première obtention : 1934

=> date de renouvellement : 1 Décembre 2010 pour une durée de 25 ans.

Sur ce territoire jaillissent deux sources exploitées par EMO : Sidi Ali Chérif et Lalla Haya.

- Principales dispositions de la deuxième concession d'exploitation de la source de Hammou Aguemguem :

=> date d'obtention : 10 Jan 2009 pour une durée de 30 ans.

	Source Sidi Ali Chérif	Source Lalla Haya	Source Hammou Aguemguem ¹³
Localisation	Situées dans la province de Khémisset, les sources d'eau minérale naturelle se positionnent au cœur du massif volcanique Zaïan[1] à 1 100 m altitude à l'ouest du Moyen Atlas.		
	Cette source est située dans le lit de l'Oued Talat Narset, petit affluent de la rive droite de l'oued Aguenhour, à 3 Km environ de Tarmilate.	La source se trouve sur les rives de l'Oued Aguenhour, à 552 m d'altitude, au pied du plateau de Tarmilate et du massif de Zguit.	Cette source jaillit du basalte des montagnes du Moyen Atlas à 4Km d'Oulmès et se trouve à 25Km de l'usine d'embouteillage à Tarmilate sur la route de Khénifra,
Date de commercialisation	1978	1934	2009
Nature du produit	Eau minérale naturelle plate	Eau minérale naturelle gazeuse	Eau minérale naturelle plate
Marque du produit	Sidi Ali	Oulmès	Ain Atlas
Descriptif du produit	C'est une eau minérale naturelle d'origine souterraine qui émerge en surface à une température de 19°C. Lors de son cheminement vers la surface, elle se charge en minéraux et oligo-éléments.	C'est une eau minérale naturellement gazeuse (soit 8 gr/l de CO2) qui émerge dans les granites à travers des fissures à une température de 42.6°C.	C'est une eau minérale naturelle qui se forme sous l'écorce terrestre, C'est une eau pure à l'abri de toute pollution de surface, Elle est particulièrement riche en oligoéléments de toutes sortes,

¹³Devenue eau minérale naturelle depuis mi-2012. Pour rappel, pour être eau de source naturelle, la société doit prouver la stabilité des composants physicochimique de son eau pendant une certaine durée (généralement 4 saisons, soit 1 an). Par la suite, une fois sur le marché et si la société veut labéliser son eau en tant qu'EMN, elle doit fournir une étude qui prouve l'intérêt thérapeutique de son eau de source. Généralement, elle s'adresse à un panel de chercheurs universitaires pluridisciplinaires dont plusieurs médecins pour réaliser cette étude. Le rapport est ensuite joint à une demande d'homologation adressée au Comité de Thermalisme qui relève du Ministère de la santé et qui statue sur la demande. Le processus d'homologation est long et la durée de 2 ans est une durée empirique constatée sur le terrain.

[1] Le massif ZAÏAN est un massif essentiellement éruptif, au volcanisme très ancien, datant de la fin de l'Ere Primaire, et volcanisme plus récent, à la fin du Tertiaire.

Conditionnement / Format	Pack de	<u>Oulmès classique</u>	Pack
	- 12 bouteilles de 33 cl en PET	Pack de :	- 12 bouteilles de 50 cl en PET
	- 12 bouteilles de 50 cl en PET	- 12 bouteilles de 50 cl en PET - 12 bouteilles de 33 cl en PET	- 12 bouteilles de 33 cl en PET (lancées en 2013)
	- 6 bouteilles de 150 cl en PET	- 6 bouteilles de 100 cl en PET	- 6 bouteilles de 150 cl en PET
	- 6 bouteilles de 75 cl en PET (bouchon sport)	Caisse plastique de :	- 2 bouteilles de 5L en PET
	Bouteille verre 1 L et 75 cl et 50 cl	- 30 bouteilles de 20 cl en verre consigné	
	Sidi Ali aromatisée :	- 30 bouteilles de 25 cl en verre consigné	
	- 12 bouteilles de 33 cl en PET	- 12 bouteilles de 90 cl en verre consigné	
		- 12 bouteilles de 100 cl en verre consigné	
		pack de :	
		- 6 canettes de 25 cl	
		- 12 canettes de 25 cl	
		<u>Oulmès légère :</u>	
		- 12 bouteilles de 50 cl en PET	
		- 6 bouteilles de 100 cl en PET	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Caractéristiques techniques :

- Eau minérale naturelle plate: Sidi Ali

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 19°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Sidi Ali est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca ⁺⁺	12.02	HCO ₃ ⁻	103.7
Mg ⁺⁺	8.7	Cl ⁻	14.2
Na ⁺	25.5	NO ₃ ⁻	0.1
K ⁺	2.8	SO ₄ ⁻	41.7

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle plate : Ain Atlas

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 22°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Ain Atlas est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca ⁺⁺	17.63	HCO ₃ ⁻	250.1
Mg ⁺⁺	13.62	Cl ⁻	14.2
Na ⁺	50	NO ₃ ⁻	5.2
K ⁺	8	SO ₄ ⁻	12.9

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle gazeuse :

▪ *Oulmès :*

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 42,6°C quelle que soit la saison. L'eau OULMES est une eau limpide, inodore et à saveur légèrement piquante à cause du gaz carbonique naturel qu'elle contient.

Cations	mg/l	Anions	mg/l
Ca ⁺⁺	148.84	HCO ₃ ⁻	890.05
Mg ⁺⁺	48.60	Cl ⁻	280.00
Na ⁺	224.00	NO ₃ ⁻	2.83
K ⁺	26.00	SO ₄ ⁻	14.25

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ *Oulmès légère :*

L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère présente les mêmes caractéristiques minéralogiques qu'Oulmès. La seule différence entre le produit Oulmès et Oulmès légère se situe au niveau du gaz carbonique. En effet, celui-ci s'élève à 8,5% du volume total dans un produit Oulmès normal tandis qu'il est à 4,5% dans un produit Oulmès Légère.

b. Segment de l'eau de table

Depuis 2001, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se positionne également sur le marché de l'eau de table avec le lancement de la marque Bahia. Ce produit est embouteillé sur les sites de Casablanca et Tan Tan. Il est à noter que la mise en place d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia a pris place fin 2010.

Le site de Casablanca utilise l'eau de Lydec.

Le site de Tan Tan utilise l'eau de l'ONEE et bénéficie en plus d'une concession d'exploitation d'un puits d'eau non potable:

=> Date d'obtention : 24 Septembre 2012 pour une durée de 30 ans

Il s'agit d'une eau purifiée ayant subi une déminéralisation par osmose inverse¹⁴ ainsi qu'une désodorisation et une désinfection.

L'eau de table Bahia est produite et conditionnée sur le site Bouskoura III en :

- Bonbonne de 18,9L en PET.
- Pack de 6 bouteilles de 150 cl ;
- Pack de 2 bidons de 5L en PET ;

En outre, L'eau Bahia est conditionnée sur le site de Tan Tan en :

- Pack de 6 bouteilles de 1.75L en PET ;
- Pack de 12 bouteilles de 0.6L en PET ;
- Pack de 2 bidons de 5L en PET.

4. .Processus de production :

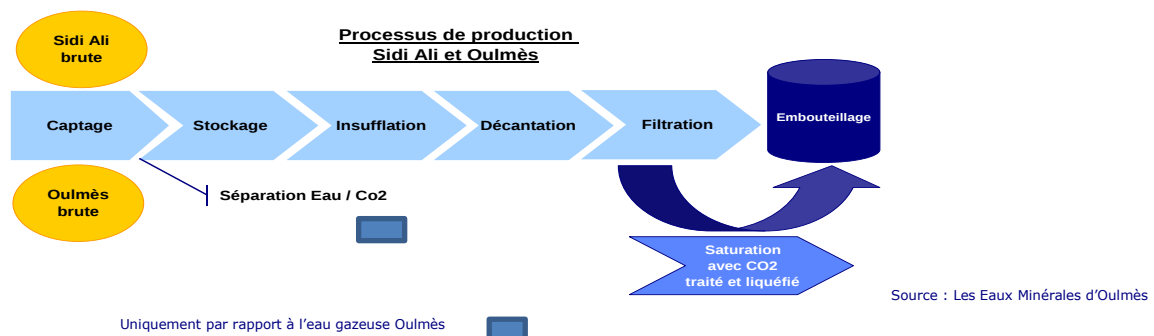
La chaîne de production est intégralement automatisée de manière à réduire au maximum l'intervention humaine. Hormis la manipulation et le contrôle des différentes machines ou encore le contrôle de produits, le facteur humain n'intervient à aucune étape du processus de production.

a. Description du processus de production propre à chaque segment de produit

▪ *Eau Minérales Naturelles :*

¹⁴Osmose inverse : une pression mécanique est appliquée à une solution impure pour forcer l'eau à passer à travers une membrane semi-perméable. On appelle cela l'osmose inverse parce que l'osmose normale verrait l'eau pure se déplacer dans l'autre sens pour diluer les impuretés.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des eaux Sidi Ali et Oulmès.



Avant leur embouteillage, les eaux minérales naturelles Sidi Ali (plate) et Oulmès (gazeuse) suivent les étapes suivantes :

Dans un premier temps, l'eau à l'état brut est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves et traitée par insufflation d'air stérile afin d'oxyder le fer et le manganèse.

L'eau suit également un traitement d'élimination des impuretés par décantation.

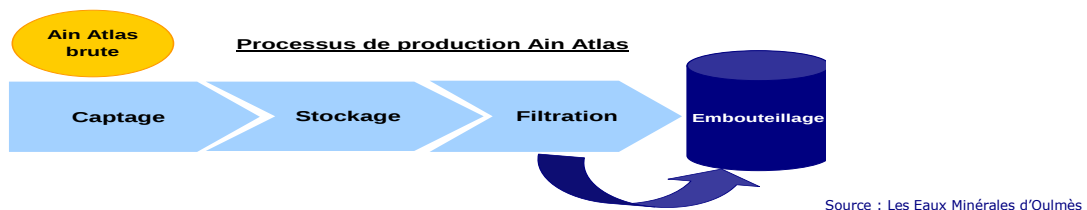
Enfin, pour plus de pureté, l'eau est filtrée. La filtration permet d'éliminer l'hydroxyde de fer et de manganèse dans l'eau. En cas de présence de ces substances, le système de production est arrêté afin de détecter la faille.

La filtration est réalisée en deux étapes : une première à $0.40\mu\text{m}$ et une seconde à $0.2\mu\text{m}$.

La saturation, étape du processus spécifique à l'eau minérale naturellement gazeuse Oulmès, consiste à injecter le CO_2 naturel dans l'eau filtrée.

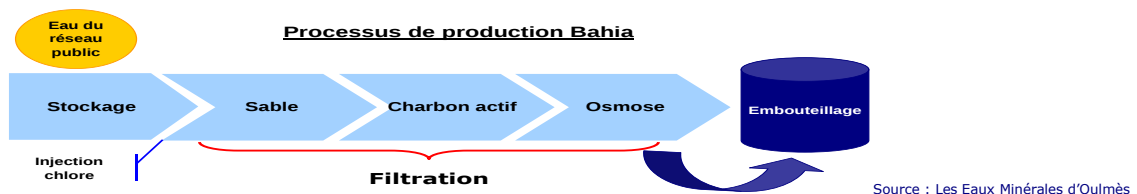
L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère suit exactement le même processus de production que l'eau Oulmès.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production de l'eau minérale naturelle Ain Atlas.



L'eau Ain Atlas, est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves. Avant son embouteillage, l'eau Ain Atlas subit une filtration pour plus de pureté.

▪ Eau de table

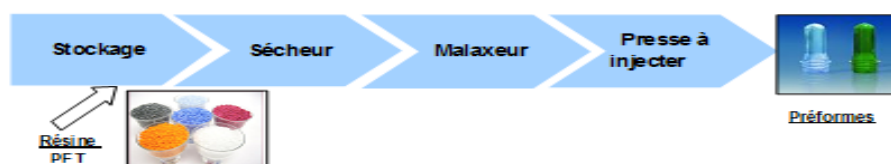


L'eau, fournie par la Lydec ou le puits de Tan Tan, est traitée et passée dans plusieurs filtres afin d'être aux normes de la société. L'eau s'achemine entre plusieurs cuves filtrantes (filtre à sable, filtre charbon, filtre polisseurs...). Les filtrations ont pour but l'élimination des substances telle que le fer et le manganèse et d'éliminer les impuretés et les odeurs.

b. Cycle de production des préformes :

Une préforme est un produit semi-fini fabriqué à partir d'une résine de PET. Elle est sous forme d'un tube muni d'un goulot. Les préformes sont uniquement fabriquées en interne au site de Bouskoura qui alimente l'ensemble des usines de production.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des préformes à partir de la résine PET :



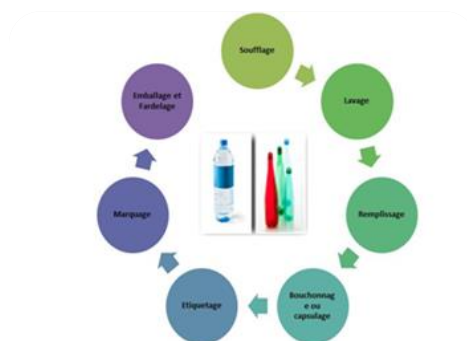
Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Livrée en granulés, la résine PET est stockée puis aspirée dans un sécheur pour éliminer toute trace d'humidité. Le granulats séché est introduit dans une unité de malaxage. Il reçoit parfois l'adjonction d'un colorant bleu ou vert selon la bouteille. Le PET fluidifié est alors injecté dans une presse produisant les préformes. La préforme comporte un corps de petite taille et une bague où se vissera le bouchon.

5. Processus d'embouteillage :

La mise en bouteille est la phase finale du processus de production (tout produit confondu).

Schéma descriptif du processus d'embouteillage



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ Soufflage :

La préforme est dans un premier temps acheminée vers la souffeuse pour être chauffée. Elle est ensuite étirée, soufflée grâce à une forte pression d'air comprimé (40 bars) pour prendre sa forme finale (produit fini).

La bouteille est refroidie pour stabiliser le matériau puis dirigée via des convoyeurs aériens ou des étoiles de transferts, au bloc rinceuse-soutireuse.

La bouteille subit tout au long du parcours plusieurs contrôles d'épaisseur et de résistance et de conformité de manière générale.

▪ Lavage :

Les bouteilles sont lavées à haute pression et rincées avec l'eau traitée. Elles sont ensuite scannées par une machine à ultraviolets afin de détecter d'éventuels corps étrangers. Les bouteilles non conformes sont retirées de la chaîne de production.

▪ Remplissage :

Le remplissage est un processus complexe qui requiert une précision totale à chaque étape. Pour commencer, la cadence doit être correctement programmée tandis que les bouteilles se dirigent vers le système de remplissage : le soutirage. Les bouteilles reçoivent l'une après l'autre le produit issu du mélangeur. Cette étape nécessite une bonne synchronisation.

▪ *Bouchonnage ou capsulage :*

Les bouteilles ainsi remplies sont fermées avec des bouchons ou capsules en fonction de la matière de la bouteille. Si la fermeture n'est pas optimale, l'eau et la bouteille sont mises au rebut.

▪ *Étiquetage :*

Les bouteilles sont emmenées à l'étiquetage où elles subissent une simple étape automatisée de collage d'étiquette. Une machine distribue des étiquettes prises sur des rouleaux, les coupe et les place sur les bouteilles.

▪ *Marquage*

Le marquage s'effectue grâce à une inscription au jet d'encre où y est inscrit date, heure, le code de l'usine et la ligne de production. Par ailleurs, le produit subit un autre marquage fiscal cette fois-ci avec des machines spécifiques. Chacune des boissons est marquée d'un code spécial qui identifie les informations spécifiques de celle-ci. Le marquage des produits permet d'assurer la traçabilité.

▪ *Emballage et Fardelage¹⁵*

Des ensembles de 6 ou 12 bouteilles sont formés selon la demande puis ils sont filmés et passés pendant un bref délai dans un four à haute température afin que l'enveloppe plastique prenne la forme du lot constitué. Enfin, des poignées sont posées sur les packs. Si une anomalie survient dans le nombre de lots, la chaîne est arrêtée manuellement.

L'entreprise conditionne sous forme de cartons de 24 unités à la demande du client.

6. Hôtel des Thermes

Depuis 1934, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose dans la région d'Oulmès d'un hôtel nommé « Hôtel des Thermes ».

Etant le seul hôtel du village de Tarmilate, ce bien immobilier sert de lieu d'hébergement des techniciens et intervenants locaux et étrangers de la société et ne présente pas une activité stratégique pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

7. Positionnement commercial et géographique des Eaux Minérales d'Oulmès

Ventilation du chiffre d'affaires brut hors RRR en Volume (KI) et valeur par type de produit(en KDH) :

Activité/Marque	2013		2014		2015		Var 13-14		Var 14-15		TCAM 13-15	
	Vol	CA Net	Vol	CA Net	Vol	CA Net	Vol	CA Net	Vol	CA Net	Vol	CA Net
EMN	371 894	933 695	413 633	1 033 586	450 402	1 141 957	11,22%	10,70%	8,89%	10,48%	10,05%	10,59%
Part	70,01%	75,53%	70,70%	76,00%	70,77%	76,30%	0,69	0,47	0,07	0,31		
EMG	36 314	149 764	39 581	165 820	43 220	180 847	9,00%	10,72%	9,19%	9,06%	9,10%	9,89%
Part	6,84%	12,11%	6,77%	12,19%	6,79%	12,08%	-0,07	0,08	0,03	-0,11		
EDT	122 970	152 781	131 846	160 643	142 814	173 814	7,22%	5,15%	8,32%	8,20%	7,77%	6,66%
Part	23,15%	12,36%	22,54%	11,81%	22,44%	11,61%	-0,61	-0,55	-0,10	-0,20		
Total général	531 178	1 236 240	585 060	1 360 049	636 436	1 496 618	10,14%	10,01%	8,78%	10,04%	9,46%	10,03%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les ventes en Valeur :

Entre 2013 et 2015, la part des Eaux Minérales naturelles (plates) dans les ventes en valeur « Eaux ¹⁶ » de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès augmente de 0.7 points passant de 75.5% en 2013 à 76.0% en 2014 et 76.3 % en 2015.

¹⁵ Le Fardelage permet de déposer un film, issu de deux bobines soudées pour former un rideau. La charge traverse le rideau, qui est soudé à nouveau à l'arrière du produit pour l'envelopper complètement sans le déformer. Ce procédé présente l'avantage majeur de s'adapter à tous les formats et permet un emballage jusqu'à 6 faces avec le système de soudures latérales.

Avec un chiffre d'affaires moyen s'établissant à 162 412 KDH, la part de « l'eau de Table » dans le total du Chiffre d'affaires « Eaux » a régressé de 0.7 points passant de 12.4% en 2013 à 11.8% en 2014 et 11.6% en 2015 du fait du différentiel de croissance entre les Eaux minérales et les Eaux de Table.

L'eau minérale naturelle gazeuse représentée par « Oulmès » contribue quant à elle en moyenne, à hauteur de 12.1% aux ventes en valeur de la catégorie « Eaux » entre 2013 et 2015 passant ainsi de 12.1% en 2013 à 12.2% en 2014 et 12.1% en 2015.

Globalement, les ventes en valeur de la catégorie « Eaux » affichent une croissance annuelle moyenne de 10% entre 2013 et 2015. Ils s'établissent à 1 236.2 MDH en 2013, 1 360.0 MDH en 2014 et 1 496.6 MDH en 2015. Cette croissance régulière depuis 2013 du chiffre d'affaires « Eaux » s'explique notamment par :

- la hausse moyenne de 10.6% (soit +208.3 MDH) des ventes réalisées sur le segment « Eaux minérales naturelles plates » qui passent de 933.7 MDH en 2013 à 1 033.6 MDH en 2014 et 1 141.9 MDH en 2015 ;
- la hausse moyenne de 9.9% (soit +31.1 MDH) des ventes réalisés par le segment « Eaux Minérales gazeuses » qui atteignent 180.8 MDH en 2015 contre 165.8 MDH en 2014 et 149.7 MDH 2013;
- la hausse moyenne de 6.7% (soit +21 MDH) du chiffre d'affaire réalisé par l'activité « Eau de table » qui se chiffre à 173.8 MDH en 2015 contre 160.6 MDH en 2014 et 152.8 MDH en 2013.

Les ventes en Volume :

Les ventes en volume de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent de leur côté une croissance annuelle moyenne de 9.5% entre 2013 et 2015. Celles-ci s'élèvent à 636.4 millions de litres contre 585.0 millions de litres en 2014 et 531.2 millions de litres en 2013.

Entre 2013 et 2015, les eaux minérales naturelles augmentent en moyenne de 10% en volume pour s'établir à 450.4 millions de litres en 2015 contre 413.6 millions de litres en 2014 et 371.9 millions de litres en 2013.

L'eau de table représentée par Bahia, affiche un taux de croissance annuel moyen 7.8% en volume. Les litres vendus se chiffrent à 142.8 millions de litres en 2015 contre 131.8 millions de litres en 2014 et 123.0 Millions de litres en 2013.

Pour ce qui est d'Oulmès (EMG), les ventes en volume se chiffrent à 43.2 millions de litres en 2015 contre 39.6 millions de litres en 2014 et 36.3 millions de litres en 2013 soit une croissance annuelle moyenne de 9.1%.

a. Evolution des prix de ventes unitaires moyens par litre :

Activité/Marque	Prix de Vente Unitaire moyen par Litre					
	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM 13-15
EMN	2,51	2,5	2,54	-0,40%	1,60%	0,60%
EMG	4,12	4,19	4,18	1,70%	-0,24%	0,73%
EDT	1,21	1,19	1,22	-1,65%	2,52%	0,41%
Prix de Vente Unitaire Moyen par litre	2,33	2,32	2,35	-0,43%	1,29%	0,43%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le prix de vente au litre des « Eaux Minérales Naturelles plates » a légèrement augmenté entre 2013 et 2015, passant de 2.51 Dh/l en 2013 à 2.50 Dh/l en 2014 et 2.54 Dh/l en 2015.

¹⁶Toutes catégories confondues

Concernant les Eaux Minérales Gazeuses, le prix de vente unitaire a atteint 4.18 Dh/l en 2015 contre 4.19 dh/l en 2014 et 4.12 dh/l en 2013.

Le prix de vente unitaire moyen des Eaux de table est en moyenne de 1.21 dh/L sur toute la période d'étude.

Plusieurs facteurs influent sur l'évolution du prix moyen de vente des différents produits fabriqués ou mis en bouteilles par Les Eaux Minérales d'Oulmès, notamment :

- Les variations constatées dans la structure des ventes par produit, par emballage et par volume ;
- La variété des formats des produits nouvellement distribués et l'élimination d'autres formats ;
- La diversification des canaux de distribution finaux (chaque circuit ayant ses propres marges de distribution) ;
- L'évolution des ventes par région ;
- Les différentes promotions au profit des détaillants ;
- Les promotions consommateurs.

b. Evolution des volumes de productions en Millions de Quantité :

	2013		2014		2015		Var 13-14		Var 14-15		TCAM 13-15	
	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre
EDT	42,4	126	45,9	137,3	50,8	143,8	8,25%	8,97%	10,68%	4,73%	9,46%	6,83%
Part	9,00%	23,30 %	8,57%	22,99 %	8,31%	22,38 %	-0,43	-0,31	-0,26	-0,61		
EMN	374,7	377,7	431,2	420	495,2	454,8	15,08%	11,20%	14,84%	8,29%	14,96%	9,73%
Part	79,79 %	69,8%	80,52 %	70,33 %	80,97 %	70,80 %	-10,38	-6,37	0,45	0,47		
EMG	52,5	37,2	58,4	39,9	65,5	43,8	11,24%	7,26%	12,16%	9,77%	11,70%	8,51%
Part	11,17 %	6,88%	10,91 %	6,68%	10,71 %	6,82%	-0,26	-0,2	-0,2	0,14		
Total Général	469,6	540,9	535,5	597,2	611,6	642,4	14,03 %	10,39 %	14,21 %	7,57 %	14,12 %	8,98 %

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La production de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès (tous produits confondus) affiche une croissance annuelle moyenne en litres de 9% passant ainsi de 540.9 Millions de litres produits en 2013 à 597.2 millions de litres produits en 2014 et 642.4 millions de litres produits en 2015. Cette croissance des volumes produits est portée principalement par :

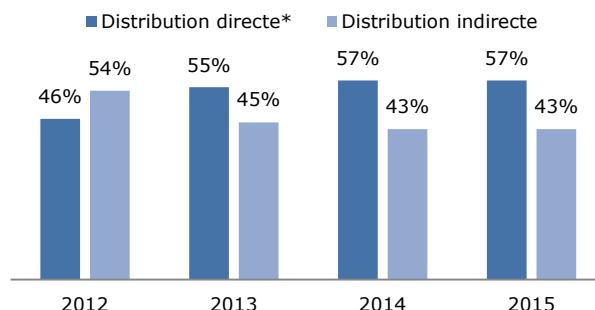
- La hausse moyenne de +9.7% de la production réalisée en litres sur le segment « Eaux Minérales Naturelles plates » qui passe de 377.7 Millions de litres en 2013 à 420 Millions de litres en 2014 et 454.8 millions de litres produits en 2015 ;
- La hausse moyenne de +8.5% de la production des eaux minérales gazeuses qui se chiffre à 43.8 millions de litres produits en 2015 contre 39.9 millions de litres en 2014 et 37.2 millions de litres en 2013 ;
- La hausse moyenne de 6.8 % de la production de l'eau de table Bahia qui s'élève à 143.8 millions de litres produits en 2015 contre 137.3 millions de litres en 2014 et 126.0 Millions de litres en 2013.

Notons que ces évolutions connotent parfaitement le positionnement des marques de la société et soulignent un rapport qualité/prix jugé compétitif par les consommateurs.

En 2015, L'eau minérale naturelle plate représente 70.8% de la production en litres de l'entreprise Oulmès, l'eau de table 22.4%, et l'eau minérale naturelle Gazeuse 6.8%.

Par ailleurs, la société Les Eaux minérales d'Oulmès a produit 611 millions de bouteilles eaux (toutes catégories confondues) contre 535 millions en 2014 et 469 millions en 2013. Ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 14.1% sur les trois dernières années.

Ventilation du Chiffre d'affaire par circuit de distribution entre 2012 et 2015



* vente de marchandises aux points de ventes sans passer par des grossistes ou distributeurs, au moyen de sa propre flotte de distribution

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

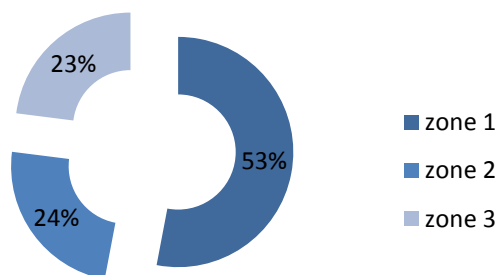
Au 31 Décembre 2015, la distribution directe représente 57% des ventes des Eaux Minérales d'Oulmès avec un chiffre d'affaires de près de 1 485.1 MDH.

c. Ventilation du Chiffre d'affaires par marché géographique¹⁷ :

En 2015, La société Eaux Minérales d'Oulmès couvre principalement le marché marocain de l'eau embouteillée selon la répartition suivante:

- La Zone 1¹⁸ concentre la plus grande partie des ventes d'eaux avec une part de 53%;
- La Zone 2¹⁹ représente 24% des ventes de l'Eau;
- Enfin, la zone 3²⁰ totalise 23% des ventes de l'Eau.

Ventilation du chiffre d'affaire par zone géographique en 2015



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

d. Part des exportations dans le chiffre d'affaires :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exporte une petite partie de sa production vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient.

¹⁷ Au 31 décembre 2014

¹⁸ La Zone 1 couvre la région Atlantic (principalement l'axe Casablanca /El Jadida)

¹⁹ La Zone 2 regroupe le Nord, le centre et l'oriental

²⁰ La Zone 3 comprend l'extrême Sud et le Centre Sud

En MDH	Chiffre d'affaires brut en Valeur 2013	Chiffre d'affaires brut en Valeur à Fin Décembre 2014	Chiffre d'affaires brut en Valeur à Fin Décembre 2015
Local	1 234.4	1 356.5	1 494,4
<i>Part</i>	99,85%	99,74%	99,85%
Export	1.8	3.7*	2,2
<i>Part</i>	0,19%	0,26%	0,15%
Total Général	1 236.2	1 360.0	1 496,6

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

*correspondant au chiffre d'affaires réalisé auprès de sociétés de droit étranger

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'export s'élève à 0.15% à fin 2015 contre 0.26% en 2014 et 0.19% en 2013 du CA global « Eaux » de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

A fin décembre 2015, les ventes à l'export représentent un chiffre d'affaires de 2.2 MDH.

e. Présentation des différents Marchés à l'export de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès (A titre indicatif):

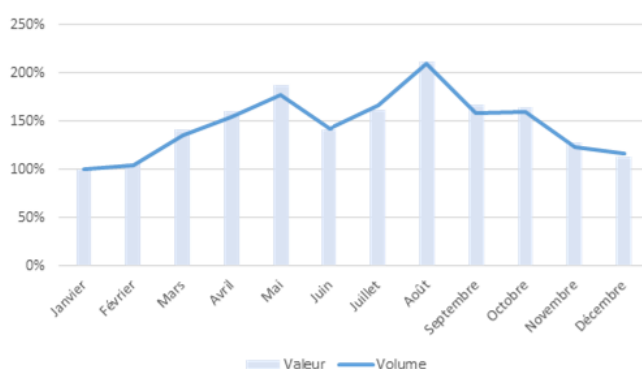
Continents	Pays	Produits
Europe	- Belgique - Hollande - Allemagne	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère - Bahia
Afrique	- Gambie - Sierra Leone - Libéria - Sénégal - Mauritanie - Guinée Equatoriale	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère - Bahia - Ain Atlas
Moyen Orient	- Arabie Saoudite - Emirats Arabes Unis	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère
Amérique	-Canada	- Sidi Ali - Oulmès

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » n'a pas développé de marché à l'export du fait de l'importance des coûts logistiques qui grèvent le prix de vente consommateur à l'arrivée. La société exporte uniquement à la demande des clients qui la consultent.

f. Saisonnalité des ventes :

Saisonnalité des ventes en valeur et volume 2015



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Taux de saisonnalité étant l'évolution du Chiffre d'affaires base Janvier

Les Ventes de l'eau embouteillée de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont fortement corrélées au climat. Ce faisant, une baisse des volumes vendus est constatée dans les mois de décembre, Janvier et Février et un pic durant la période estivale.

Afin de réduire l'effet cyclique, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès accompagne périodiquement ses ventes par des campagnes d'animation surtout auprès des grandes et moyennes surfaces (GMS).

Par ailleurs, à l'approche de la haute saison, plusieurs actions sont entreprises pour faire face à la demande croissante du marché telles que :

- l'adaptation de l'effectif en faisant appel à des travailleurs temporaires ;
- la double et triple rotation des vendeurs livreurs pour approvisionner en continu les points de vente ;
- la mise en place du système pré vente ;
- et la réorganisation des horaires de travail.

8. Principaux clients et leur part dans le chiffre d'affaires:

Top 10 Client	Chiffre d'affaire 2015 en DH	Part du CA 2015	Termes de paiement octroyés
Client 1	113 674 830	7,65%	60 jours
Client 2	81 753 377	5,51%	60 jours
Client 3	66 228 764	4,46%	60 jours
Client 4	37 940 650	2,55%	60 jours
Client 5	69 807 743	4,70%	60 jours
Client 6	41 395 894	2,79%	60 jours
Client 7	31 517 974	2,12%	60 jours
Client 8	35 401 424	2,38%	60 jours
Client 9	31 540 208	2,12%	60 jours
Client 10	30 075 917	2,03%	60 jours
Totaux en DH	539 336 781	36,32%	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin Décembre 2015, les dix premiers Clients de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » représentent près de 36.32% du Chiffre d'affaires réalisé contre 36.4% en 2014 et le terme de paiement qui leur est octroyé s'élève à 60 jours.

9. Politique d'approvisionnement :

Le tableau suivant présente les principaux fournisseurs de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et leur part dans les achats au titre de l'exercice 2015.

Fournisseurs	Valeur achat 2015 en DH	Matières	Part dans Les Achats
Fournisseur 1	78 115 998	PET	16,99%
Fournisseur 2	39 545 347	PET	8,60%
Fournisseur 3	33 088 415	BOUCHON	7,20%
Fournisseur 4	26 440 870	BOUCHON	5,75%

Fournisseur 5	25 664 638	PET	5,58%
Fournisseur 6	25 278 051	PET	5,50%
Fournisseur 7	24 996 250	PET	5,44%
Fournisseur 8	24 546 226	PET	5,34%
Fournisseur 9	24 200 000	PET	5,26%
Fournisseur 10	16 799 760	POIGNEE	3,65%
Totaux en DH	318 675 555	-	69,30%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au terme de l'année 2015, les dix premiers fournisseurs de matières premières et fournitures de la société représentent 72.5% du total de cette catégorie contre 57.5% à fin 2014. L'essentiel de ces achats provient de l'étranger et les termes de paiement octroyés par les fournisseurs varient du comptant au crédit sur 90 jours.

a. Evolution des achats importés de matières premières :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats de matières et fournitures importés (en termes de volume et de valeur) sur toute la période de projection :

	2013		2014		2015		Var 13-14		Var 14-15		TCAM 13-15	
Famille	Montant DH	Quantité	Montant DH	Quantité	Montant DH	Quantité	Montant DH	Quantité	Montant DH	Quantité	Montant DH	Quantité
P.E.T (En TN)	59 113 114	4 553	125 781 845	10 374	168 154 331	15 569	>100%	127,85%	33,69%	50,08%	68,66%	84,92%
BOUCHON	49 057 003	469 112	57 389 848	553 264	27178 122	283 535	16,99%	17,94%	-52,64%	-48,75%	-25,57%	-22,26%
POIGNEES	8 481 531	30 707	9 719 280	34 779	8 749 566	33 860	14,59%	13,26%	-9,98%	-2,64%	1,57%	5,01%
AUTRES	4 589 539	NA	6 121 799	NA	12836771	1912 586	33,39%	NA	109,69%	NA	67,24%	NA
Total Import	121 241 187	NA	199 012 772	NA	216 918 791	NA	62,60%	NA	9,00%	NA	33,13%	NA

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'arbitrage entre l'approvisionnement en local ou le recours à l'importation se fait selon le prix, la disponibilité, le délai de livraison, la capacité de production, la qualité...etc. La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » consulte et achète régulièrement de tous les fournisseurs de renom pour continuer à être référencée et à la pointe de toute innovation technologique.

Le total des achats de matières premières importées par la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'élève à 216.9 MDH contre 199.0 MDH en 2014 et 121.2 MDH en 2013. Il conviendrait de noter que les achats importés de PET enregistrent une hausse constante et se chiffrent à 168.1 MDH en 2015 contre 125.8 MDH en 2014 et 59.1 MDH en 2013. Pour ce qui des Bouchons importées, ceux-ci passent de 553 264 unités en 2014 à 283 535 unités en 2015.

b. Evolution des achats globaux de PET (principale matière première):

	2013		2014		2015		Var 13-14		Var 14-15		TCAM 13-15	
Famille	Montant KDH	Qté T	Montant KDH	Qté T	Montant KDH	Qté T	Montant KDH	Qté T	Montant KDH	Qté T	Montant KDH	Qté T
P.E.T	148 621	10 954	158 177	12 775	243 015	21 580	6,43%	16,62%	53,63%	68,92%	27,87%	40,36%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, le volume global des achats PET s'élève 21 580 T contre 12 775 T en 2014 et 10 954 T en 2013, soit un taux de croissance annuel moyen de 40.4%.

Le montant des Achats PET s'est établi à 243 MDH contre 158.2 MDH en 2014 et 148.6 MDH en 2013 soit une augmentation de 27.9%.

c. Département Achats :

Le département Achats de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est organisé de sorte à pouvoir :

- Assurer la disponibilité des matières premières et consommables et des pièces de rechanges ;
- Satisfaire les demandes d'achat dans les meilleurs délais et rapports qualité / prix ;
- Optimiser les stocks de matières premières ;
- Réaliser les objectifs fixés par la Direction Générale.

Les critères de sélection des fournisseurs, appuyé par un système de management ISO 9001²¹, s'effectue sur la base d'une pondération quantitative et qualitative regroupant la qualité des matières/services fournies, le respect des délais de livraison...

La vérification des prestations, services et matières fournis s'accomplit tous les mois et est sujette à une notation allant de A à C²².

Les principaux intrants nécessaires à la production et à l'embouteillage peuvent être regroupés comme suit:

Intrant	Description
PET	Matière première de base pour la fabrication des préformes de bouteilles en plastiques
Etiquettes	Papiers ou plastiques selon les formats commercialisés par les entreprises
Films et intercalaires	Achetés localement ou importés, ils sont utilisés pour le conditionnement et le stockage des produits finis
Bouchons	En plastique ou en acier, ils sont importés

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

d. Processus d'approvisionnement

Les achats de matières premières et de consommables font l'objet d'un plan d'approvisionnement annuel qui découle de l'historique et des objectifs de vente.

Le plan d'approvisionnement prend en considération les éléments suivants :

- délais de livraison par article et par fournisseur ;
- quantités de lots économiques par article;
- stocks de sécurité par article ;
- contraintes de transport ;
- contraintes de stockage.

Les différentes étapes du processus d'approvisionnement se résument comme suit :

- Prévision des besoins

Les fournisseurs agréés sont consultés sur la base des quantités annuelles. Par la suite, des intentions de commandes annuelles sont adressées aux fournisseurs retenus leur permettant une visibilité sur les besoins des EMO afin de réserver les capacités de production nécessaires et de constituer éventuellement des stocks de sécurité.

- Passation et suivi de la commande

²¹ Certifié annuellement

²²A : Excellent

B : Sous surveillance (envoi d'écrits pour remédier aux écarts constatés)

C : Ecarté par approbation de la direction

Les commandes sont confirmées périodiquement (mensuellement en général) suivant des plannings préétablis et ceci avec une révision des quantités en fonction des niveaux de stock.

Pour les matières à prix variables dans l'année, les consultations sont faites régulièrement et les commandes sont passées à prix fermes et avec des livraisons échelonnées suivant les quantités économiques définies.

La réalisation des dits plannings s'appuie sur :

- Un suivi hebdomadaire des niveaux de stocks (avec un contrôle quotidien ou mensuel par inventaire physique) ;
- Un suivi de la régularité et de la conformité des livraisons permettant l'évaluation des fournisseurs ce qui constitue un élément de décision important dans le choix des fournisseurs à retenir pour la passation des commandes.

10. Politique de distribution

a. Direction des ventes

Le réseau de distribution de la société a été restructuré de sorte que la société Les Eaux Minérales d'Oulmès assure directement l'approvisionnement de certaines régions du Maroc.

Le royaume est scindé en sept régions, chacune comprenant plusieurs zones géographiques qui sont elles-mêmes couvertes par un ou plusieurs animateurs.

Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur le réseau GMS pour écouler une partie de sa production. Enfin, l'entreprise signe chaque année des partenariats avec des enseignes clés qui assurent la promotion et la disponibilité de la marque auprès des consommateurs.

b. Processus de distribution

En 2014, et en raison du développement soutenu de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec notamment l'exploitation de 3 sites de productions et de 4 sites de distribution, la société a procédé à l'extension de son objet social en vue de se conformer à la réglementation en matière de transport d'autres marchandises que les produits finis (tels que les préformes, matières première,...etc.). Aussi, en date du 19 mars 2014, le conseil d'administration de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de transport et de distribution et de modifier les statuts comme suit:

- Le transport et la distribution sur tout le territoire national, de toutes sortes de marchandises, pour son propre compte comme pour le compte des tiers ;
- L'acquisition et /ou la location de tous les véhicules, neufs ou d'occasion pour les besoins de ses activités de transport et de distribution.

Les produits de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présents à travers tout le Maroc sont commercialisés par deux moyens:

- La distribution directe :

Elle consiste à vendre ses marchandises aux points de ventes sans passer par des grossistes ou distributeurs, au moyen de sa propre flotte de distribution.

Depuis 2006, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès renforce sa capacité de distribution grâce à des investissements importants (en termes de camions, dépôts, effectifs...). Ainsi, la société détient plusieurs dépôts disposant chacun de sa propre flotte de camions ainsi que des équipes de vendeurs et d'aides vendeurs, des structures logistiques et du Back-office.

En 2014, La distribution directe, qui passe de 54.8% à 57.0% des volumes, prend plusieurs formes :

- ✓ Traditionnelle : dépôts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- ✓ Spéciale : clients comme Pizza Hut, KFC, Mc Donald's, La Brioche Dorée, les Cafés Hôtels et Restaurants (CHR), etc ;
- ✓ Grandes et Moyennes Surfaces (Modern Trade): Marjane, BIM, ACIMA et Label Vie.

En 2014, la société a investi dans un centre de distribution à Casablanca Ain Sbaa pour augmenter ses capacités de stockage et améliorer la rotation de livraison de ses camions dans le nord de Casablanca.

- La distribution indirecte :

Le mode de distribution indirecte compte au minimum un intermédiaire entre le producteur et le client final. En 2014, La vente indirecte représente 43% des volumes et nécessite également une flotte de camions et une force de vente composée de vendeurs et d'aides vendeurs.

La société traite avec de nombreux intermédiaires répartis sur l'ensemble du Royaume et qui se chargent de distribuer les produits de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dans tous les points de vente recensés par la Direction Commerciale de la société.

c. Sites de distribution

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dispose de quatre centres de distribution directe : Casablanca, Marrakech, Fès et Tétouan. Chaque centre dispose de sa propre force de vente, dimensionnée selon la taille de la couverture géographique à réaliser, et de son propre back office. L'ensemble de ces centres est relié au système d'information du siège et toutes les opérations sont comptabilisées en ligne sur JDE.

Par ailleurs, à fin décembre 2015, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose d'un parc de 177 véhicules.

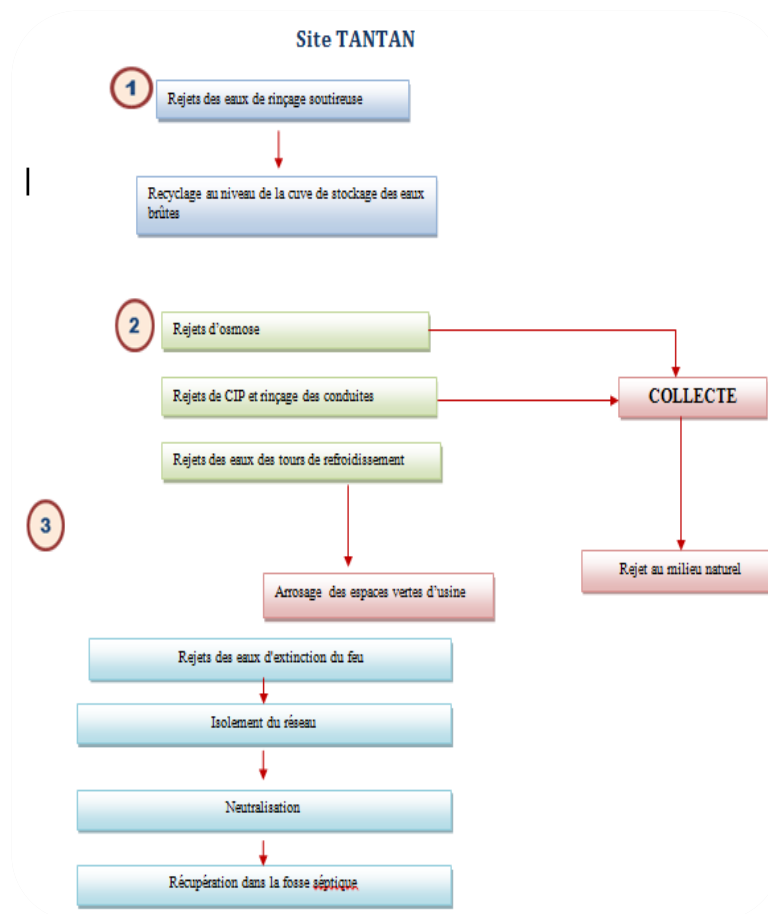
11. Politique de préservation de l'environnement :

Consciente des enjeux écologiques actuels, Les Eaux Minérales d'Oulmès prend l'engagement de réduire son empreinte écologique. Cette dynamique se traduit par des actions concrètes, entreprises dans la durée :

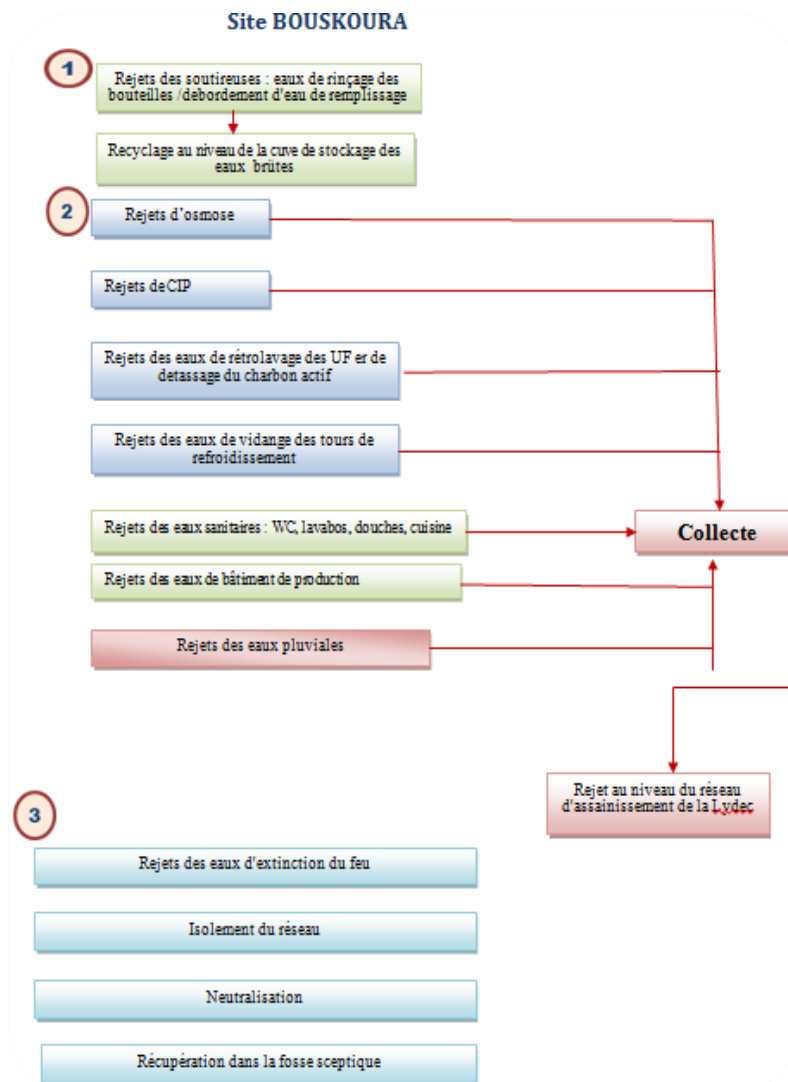
- ✓ Conception d'emballage léger, respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire, rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

Par ailleurs, en vertu du respect et de la préservation de l'environnement la société Les Eaux Minérales d'Oulmès met un ensemble de dispositifs pour gérer le rejet des eaux dans ses différents sites.

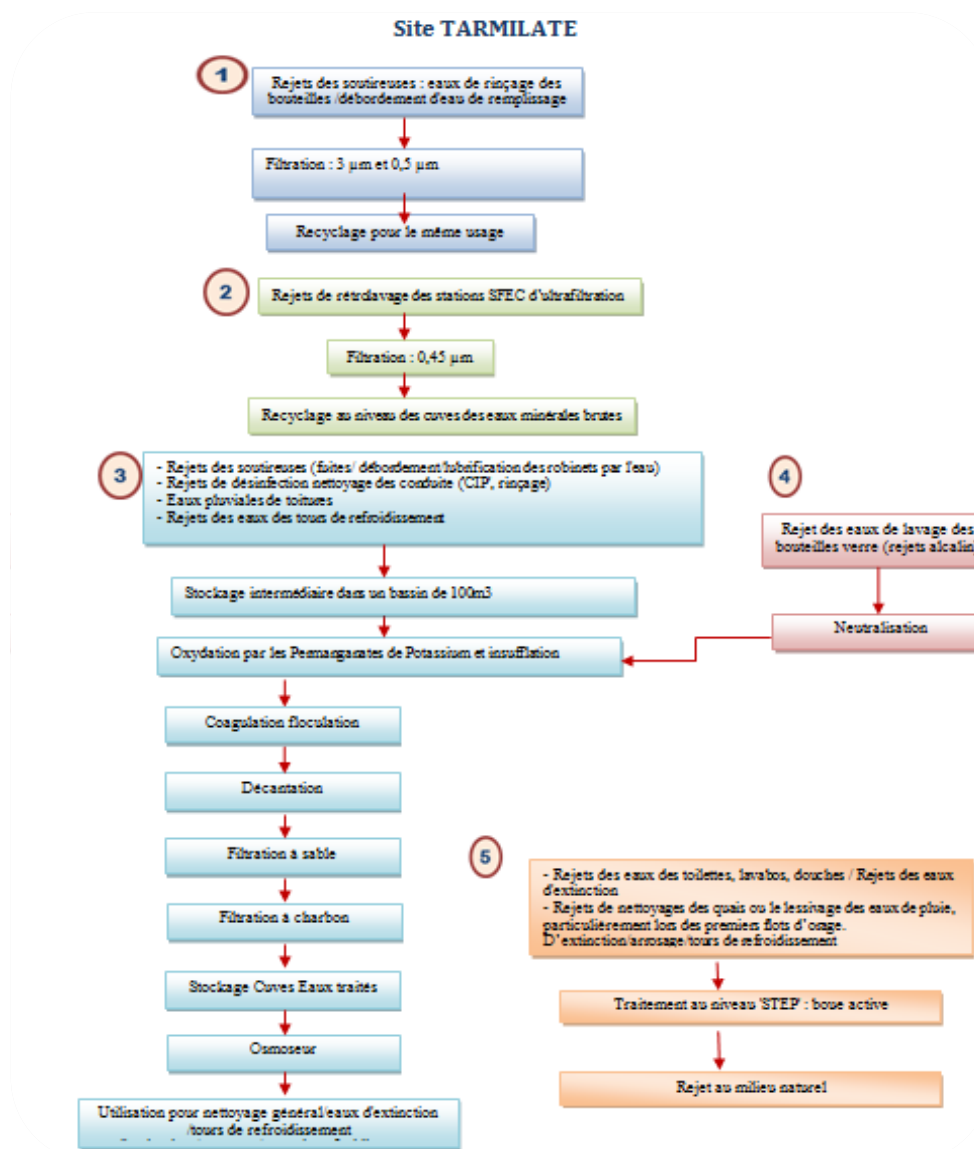
Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tan Tan



Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de BousKoura



Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tarmilate



VI. CAPITAL HUMAIN

L'effectif de la société varie en fonction de l'évolution saisonnière des ventes et de la production.

Sur les trois dernières années, l'effectif global moyen (permanent et intérimaires) de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a évolué en raison de la croissance du chiffre d'affaires.

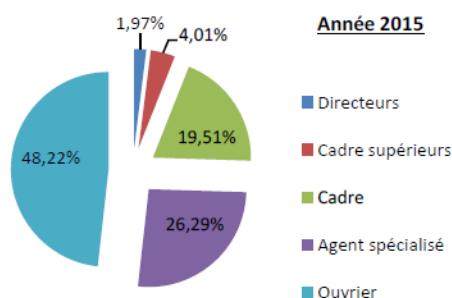
	2013	2014	2015
Effectif moyen permanent	597	624	674
Part	43,48%	40,08%	39,72%
Intérimaires	776	933	1 023
Part	56,52%	59,92%	60,28%
Effectif moyen Global	1 373	1 557	1 697
Dont Hommes	1290	1 470	1 606
Dont Femmes	83	87	91

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Répartition de l'effectif permanent par catégorie professionnelle : période 2013-2015

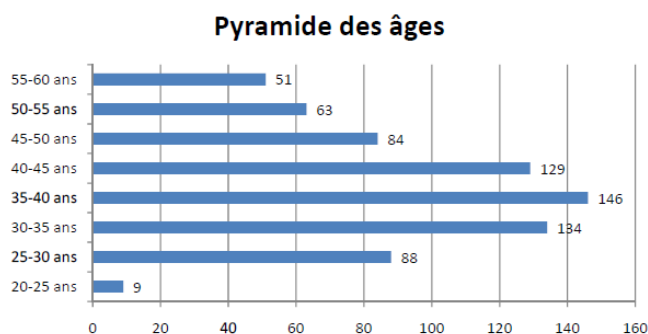
De par la nature industrielle de l'activité des EMO, les ouvriers représentent la catégorie professionnelle la plus importante de l'effectif permanent.

Le taux d'encadrement est passé de 25.74% en 2013 à 25.49% en 2015, il est pratiquement stable et cela malgré le renforcement de l'effectif dans plusieurs domaines d'activité (techniques, qualité, commercial, informatique, etc.).



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au 31 Décembre 2015, la pyramide des âges correspondant à l'effectif permanent se présente comme suit :



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La tranche d'âge [30 – 45] ans représente 58.1% de l'effectif permanent.

Stratégie RH d'Oulmès :

Le développement du capital humain des EMO est placé au cœur de la stratégie de la Direction Générale.

La politique des Ressources Humaines s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs ainsi que son engagement dans le développement durable.

Afin d'accompagner les collaborateurs, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a mis en place un outil stratégique de management appelé « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ».

Les objectifs de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sont les suivants :

- Adapter les ressources humaines. La société souhaiterait mettre en adéquation les compétences des hommes et l'évolution des emplois.
- Maîtriser les conséquences des changements technologiques et économiques. Le but étant de développer de nouvelles compétences.

- Maintenir l'employabilité des salariés en leur assurant la formation.
- Permettre une meilleure gestion des carrières en développant les compétences et en détectant les savoirs de chaque employé (le savoir être et le savoir-faire).
- Eviter la perte de savoir dans l'entreprise (départs en retraite, démissions).

Un plan de formation externe communiqué à l'OFPPT est établi chaque année par la direction des Ressources Humaines selon les besoins identifiés lors des évaluations annuelles afin d'en assurer l'efficacité. La formation est offerte à toute personne ayant une incidence sur la qualité aussi bien des produits que des processus d'administration et de gestion. Elle concerne ainsi tous les niveaux opérationnels de la société, à savoir l'approvisionnement, la fabrication, la manutention, la maintenance, la facturation, le stockage et la livraison, etc.

La qualification des opérateurs est réalisée par l'encadrement et un plan de formation en interne est réalisé annuellement. La formation est présente tout au long de la carrière des agents, elle leur permet d'acquérir ou de développer les compétences liées à leur métier afin d'obtenir des résultats et d'atteindre des performances.

L'accent est également mis sur une communication efficace se traduisant par des réunions intra département et inter département où sont exposés les résultats et les plans d'action de chacun. Des affiches, des notes, et film institutionnel sont diffusés à travers différents canaux pour renforcer la communication interne.

Enfin, le département RH dispose d'un système d'information (progiciel AGIRH) lui facilitant le processus de règlement de la paie et garantissant une certaine fiabilité des informations RH.

Afin de motiver les employés, un système de primes est disponible. Il s'agit notamment des primes et intéressements liés à :

- La productivité (primes de production mensuelle en fonction du nombre de cols produits)
- Aux objectifs de ventes (commissions mensuelles) ;
- Et aux performances globales de la société (primes de bilan attribuées à la fin de l'exercice).

Politique sociale entreprise par La Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

Consciente que son rôle ne se limite pas à la création de richesse, les EMO ont toujours accordé une importance majeure à l'intérêt général, de manière à concilier entre ses préoccupations économiques mais également sociales.

Sa vision moderne tend à instaurer un système qui allie à la fois éthique et efficacité pour assurer une pérennité saine de l'Entreprise.

Elle a réussi à faire preuve de solidarité et a contribué au développement social en intégrant la dimension citoyenne dans tous ses processus de décision et dans toutes ses actions.

Au-delà de la finalité de satisfaire ses actionnaires, ses clients, ses salariés, les EMO souhaitent ancrer les valeurs d'une conduite responsable en phase avec les enjeux de son contexte économique, social, culturel et environnemental.

A- Actions sociales d'ordre caritatif

Les rôles économique et social de l'entreprise ne sont plus dissociables et les valeurs liées à l'éthique et à l'intérêt général sont devenues des enjeux réels pour toute entreprise moderne qui cherche à évoluer tout en réaffirmant son identité.

L'engagement social des EMO se décline sous des formes multiples, et en tant que structure économique responsable, elle veille à renforcer sa dimension solidaire et à :

- Soutenir les actions humanitaires et apporter une aide concrète aux démunis
- Fédérer le personnel autour des valeurs morales et citoyennes
- Contribuer à la cohésion sociale

B- Actions sociales d'ordre Educatif

Prendre part à des actions solidaires en faveur des enfants pour entériner une vocation incontestable de l'entreprise dans le domaine éducatif et participer activement à :

- Promouvoir l'éducation dans les régions enclavées
- Mettre à disposition des enfants défavorisés les moyens nécessaires à leur scolarisation
- Fournir de l'aide aux enseignants en mettant à leur disposition les moyens matériels, techniques et financiers
- Lutter contre l'abandon scolaire en milieu rural et améliorer les conditions de scolarisation

C- Actions sociales d'ordre Médical

Soutenir les ONG et les différents acteurs de la société civile pour mener à bien toutes actions qui revendiquent le droit à la santé pour tous et veiller à :

- Promouvoir la santé
- Développer le bien être
- Favoriser les pratiques saines
- Prévenir contre certaines maladies

D- Actions sociales d'ordre écologique

Fortement impliquée dans la préservation de l'environnement, les EMO a toujours veillé à créer des avantages significatifs pour la communauté à travers l'instauration d'un management responsable, l'adoption d'une gestion optimale des ressources naturelles et la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Elle s'engage également avec la contribution des ONG et différents acteurs de la société civile à :

- Aider à développer les bonnes pratiques environnementales,
- Sensibiliser la communauté aux problématiques de l'environnement,
- Soutenir les initiatives citoyennes (collecte de déchets, aménagement d'espace vert ...).

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION D'OULMES

1) Moyens de production

En 2013, les sites de production, d'embouteillage et de distribution de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès comptent une superficie totale de 109 500 m² dont 29500 m² dédiée au stockage.

Tarmilate	Unités d'embouteillage de Sidi Ali et d'Oulmès.
Bouskoura 1	La Direction générale ; La Direction Financière ; La Direction Supply Chain ; La Direction des Ventes ; La Direction des Ressources Humaines ; La Direction des Systèmes d'Information ; La Direction Marketing ; Le Département Achat et Recherche & Développement ; Un garage et des ateliers de réparation.
Bouskoura 2	Fabrication des préformes pour tous les produits commercialisés par la société (eaux); Site de stockage des matières premières et consommables.
Bouskoura 3	Site de production et embouteillage de l'eau de table (bouteilles et bombonnes) ; Le développement qualité.

Bouskoura 4	Dépôt à ciel ouvert.
Bouskoura 6	Site de stockage d'eaux ; Centre de distribution des eaux pour la région de Casablanca. Un dépôt de produits finis Bahia pour la distribution de Casablanca et toutes régions au Nord du Royaume ;
Casa Ain Sbaa	Centre de distribution pour la région Casa Nord
Marrakech	Centre de distribution pour la région de Marrakech et ses environs.
Fès	Centre de distribution pour la région de Fès, Meknès et ses environs.
Tétouan	Centre de distribution pour la région de Tétouan et ses environs.
Tan-Tan	Site de production et d'embouteillage d'eau de table.

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Evolution de la capacité de production par segment:

Col/heure	2013	2014	2015
Eaux minérales	145 000	145 000	180 924
Eaux de table	26 380	26 380	25 383

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'évolution de la production des eaux minérales entre 2014 et 2015 s'explique principalement par :

- L'acquisition d'une nouvelle ligne PET ;
- L'Amélioration de la capacité des autres lignes grâce au renforcement des unités de soufflage.

- Production et taux d'utilisation de l'outil de production par activité :

Entre 2013 et 2015, la production par famille de produit se présente comme suit :

Nombre de cols produits*	2013	2014	2015
Eaux minérales	427	490	561
Eau de table	43	4646	50

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* En millions de cols

Afin de répondre aux pics de la demande durant la période estivale, la société doit être en mesure de réaliser 50% de sa production annuelle pendant cette même période. Il en résulte un taux d'utilisation des outils de production²³ comme décrit ci-dessous :

Taux d'utilisation*	2013	2014	2015
Eaux minérales	59%	68%	62%
Eau de table	32%	35%	40%

* Sur la base de 24 heures par jour, 26 jours par mois

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le taux d'utilisation est corrélé à la capacité de production, la baisse constatée au niveau des Eaux minérales en 2015 et la hausse au niveau de l'Eau de table sont respectivement liées à l'augmentation/ la baisse de la capacité de production entre 2014 et 2015.

²³ Le taux d'utilisation de l'outil de production est égal à la Production annuelle*50% / capacité par heure *16*4*26

2) Moyens Informatiques

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose, depuis l'année 2006, d'un système d'information intégré mis en place afin d'organiser et de structurer de manière efficace son activité.

Le système d'information des EMO est basé sur l'application JD Edwards, un progiciel de gestion intégré, développé par Oracle. Il s'agit d'une solution informatique prenant en charge une grande variété de processus métiers avec une base de données commune comme source unique de référence.

La solution JD Edwards couvre les domaines de la finance et de la comptabilité (générale, industrielle et analytique), des achats, des ventes, des stocks, de l'approvisionnement, de la planification et de la production.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est également dotée d'un système décisionnel OBIE (Oracle Business Intelligence Enterprise Edition) et de la GMAO (gestion maintenance assistée par ordinateur) en vue de l'exploitation des données informatiques.

Enfin, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a intégré dans son système d'information d'autres applications en vue d'automatiser ou d'améliorer les performances des fonctions, avec notamment :

- ASSABIL, pour la gestion de la force de vente ;
- AGIRH, pour la gestion des Ressources Humaines ;
- E-cash, pour la gestion de la Trésorerie
- ACL, pour l'audit interne
- Aris pour la direction QHSE

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

En 2011, et suite à l'arrêt de production et de commercialisation des produits sodas, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est recentrée sur les activités liées aux Eaux. Actuellement, la société se veut et entend rester le leader de l'eau au Maroc.

Partant de cet objectif, la société s'est donnée pour mission l'amélioration du bien-être des consommateurs en les hydratants sainement. La réalisation de cette mission s'articule autour de la production d'eaux de qualité, qu'elles soient minérales naturelles, de sources ou de table.

En conséquence, la stratégie adoptée vise plusieurs objectifs stratégiques :

- Préserver les parts de marché actuelles de la catégorie « eaux minérales naturelles » ;
- Favoriser l'accès à l'eau potable à travers des implantations industrielles d'unités de production d'eau de table à proximité des consommateurs ;
- Innover les emballages des produits et œuvrer significativement dans le développement durable de notre pays.

Cette stratégie s'appuie sur un plan d'action ambitieux, innovant et agressif en termes commercial et marketing. Elle se traduira :

- Au niveau commercial par:
 - o Des prix compétitif selon le positionnement du produit (premium, B-brand, entrée de gamme) ;
 - o Des actions promotionnelles sur le prix de vente consommateur ;
 - o Des remises de prix adaptées à chaque circuit de distribution ;
 - o Des plannings d'animation en collaboration avec les GMS et les grandes enseignes commerciales ;
 - o L'optimisation des coûts de distribution à travers des hubs logistiques permettant des économies d'échelle significatives

- Au niveau marketing, la société entend continuer à innover afin de répondre positivement à tout nouveau besoin exprimé par le consommateur. En pratique, cela se traduira par :
 - o De nouveaux produits à base d'arômes naturels ;
 - o Des emballages révolutionnaires comme les bouteilles en PET végétal ;
 - o De nouvelles eaux de source ayant des propriétés thérapeutiques comme Ain Atlas avant sa transformation en eau minérale naturelle ;

Toutes ces actions seront accompagnées de plans de communications ciblés :

- Des actions de communications co-brandées ;
- Des actions de sponsoring culturelles (festival d'Essaouira, Tan-Tan, El Jadida, etc.), sportives (FRMF, FRMA etc.) ou encore sociales (Salon de la Maman etc.).

Bien entendu, la société continuera à investir dans son outil de production en faisant appel à des équipementiers multinationaux afin de gagner encore en productivité à l'instar de la nouvelle ligne acquise en 2012 d'une capacité de 48 000 bouteilles/heure. De même, tenant compte des coûts logistiques qui ne cessent d'augmenter, la société procédera aux investissements logistiques et/ou techniques nécessaires afin de maintenir un prix de vente acceptable pour le consommateur.

Politique d'investissement :

L'entreprise alloue chaque année une enveloppe conséquente pour la maintenance et le renforcement des moyens de production. Pour se faire, l'entreprise sollicite les fournisseurs européens les plus connus afin de maintenir et améliorer la productivité industrielle.

En 2012, vu la croissance continue du marché et la hausse des prix matières, l'investissement a ciblé des actions afin d'apporter une réponse adéquate aux besoins du marché:

- Accroître la capacité de production en injectant une nouvelle ligne haute cadence 48000bt/h.
- Améliorer la logistique des produits en construisant un nouvel hangar de stockage avec son quai de chargement. Ces constructions ont permis de tripler les flux de chargement.
- Baisser les coûts de production en amont : adapter l'outillage préformes pour générer des économies dans les coûts de production à travers
 - o L'acquisition d'une nouvelle moulerie d'injection pour les eaux plates ;
 - o L'installation de nouveaux compresseurs ;
 - o L'aménagement de plusieurs déchèteries par site.

En 2013, l'entreprise a consacré 120.8 MDH pour la réalisation d'importants investissements notamment :

- L'amélioration des infrastructures consacrées à la production et au stockage ;
- La mise à niveau des lignes de production dont une nouvelle ligne haute capacité ;
- La mise en service d'une nouvelle machine à injection.

Par ailleurs et dans cette même perspective, différents investissements ont été entrepris pour la mise en production des nouvelles références Bahia 0.6L et 1.75 L à Tan Tan.

En 2014, Les acquisitions des immobilisations autres que financières se sont établies à 98.3 MDH et ont porté principalement sur :

- Le renouvellement la modernisation de l'outil productif ;
- La construction et la mise en place de nouveaux espaces de stockage ;
- La mise à niveau selon les normes OSHAS des sites de production.

En 2015, vu la croissance continue du marché, les dépenses d'investissement se sont élevées à 195 MDH afin de supporter la croissance de la société à savoir:

- Acquisition d'une 8ème ligne d'embouteillage à Tarmilate,
- achat d'une presse injection de préformes,
- achat d'autres équipements importants notamment l'unité de traitement des eaux, ...;
- Réalisation de divers travaux de construction et d'aménagement;

-
- Réalisation de diverses acquisitions relatives au système d'information, l'emballage et les équipements Marketing

Dans la même année, Les Eaux Minérales d'Oulmes (LEMO) a pris le contrôle de la société béninoise, Eau Technologie Environnement (ETE), et ce via l'acquisition de 55% du capital de l'entreprise. Cette implantation au Bénin s'inscrit dans le cadre des ambitions de développement de LEMO à l'international et contribue à la concrétisation de la politique nationale d'ouverture sur l'Afrique particulièrement l'Afrique Sub-saharienne, conformément aux orientations stratégiques du Groupe Holmarcom.

**PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE
LES EAUX MINERALES D'OULMES- COMPTES
SOCIAUX ANNUELS**

I.INTRODUCTION :

1. Présentation du Compte Produits et Charges de la « société Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du compte Produits & Charges de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Produits d'exploitation						
Vente de marchandises (en l'état)	4	20	0	>100,0%	-100,00%	-100,00%
Vente de biens et services produits	1 224 081	1 350 340	1 485 061	10,31%	9,98%	10,15%
Chiffre d'affaires	1 224 086	1 350 361	1 485 061	10,32%	9,98%	10,15%
variation de stocks de produits (+ ou -)	296	1 981	365	>100,0%	-81,58%	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	16136	17 972	0	11,38%	-100,00%	-
Reprises d'exploitation: transfert de charges	4 210	11 986	1 149	184,67%	-90,42%	-47,77%
Total	1 244 729	1 382 300	1 486 574	11,05%	7,54%	9,28%
Charges d'exploitation						
Achats revendus de marchandises	1 346	86	26	-93,61%	-70,11%	-86,18%
Achats consommés de matières et de fournitures	398 949	429 068	459 841	7,55%	7,17%	7,36%
Autres charges externes	337 477	369 908	374 519	9,61%	1,25%	5,35%
Impôts et taxes	110 678	121 155	132 099	9,47%	9,03%	9,25%
Charges de personnel	131 784	146 086	161 823	10,85%	10,77%	10,81%
Autres charges d'exploitation	1 375	1 375	1 375	-0,01%	0,01%	0,00%
Dotations d'exploitation	118 883	122 965	136 956	3,43%	11,38%	7,33%
Total	1 100 492	1 190 644	1 266 638	8,19%	6,38%	7,28%
Résultat d'exploitation	144 237	191 655	219 936	32,88%	14,76%	23,48%
Produits financiers						
Gains de change	791	493	2930	-37,67%	>100,0%	92,45%
Intérêts et autres produits financiers	1070	326	237	-69,53%	-27,24%	-52,92%
Reprises financières: transfert de charges	90	75	97	-16,99%	28,81%	3,40%
Total	1951	894	3 263	-54,18%	>100,0%	29,32%
Charges financières						
Charges d'intérêts	22117	19 921	18 338	-9,93%	-7,95%	-8,94%
Pertes de change	1065	2018	4 235	89,48%	>100,0%	99,42%
Dotations financières	75	97	207	28,71%	>100,0%	65,83%
Total	23 257	22 035	22 780	-5,26%	3,38%	-1,03%
Résultat financier	-21 306	-21 141	-19 517	-0,78%	-7,68%	-4,29%
Résultat courant	122 930	170 514	200 419	38,71%	17,54%	27,69%
Produits non courants						
Produits de cession d'immobilisations	635	1 183	607	86,41%	-48,69%	-2,20%
Autres produits non courants	4601	7 190	6 439	56,28%	-10,44%	18,30%

Reprises non courantes : transferts de charges	1696	8 000	-	>100,0%	-	-
Total	6 931	16 372	7 046	>100,0%	-56,96%	0,83%
Charges non courantes						
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	16	70	158	>100,0%	>100,0%	211,61%
Autres charges non courantes	1 561	33 107	6 004	>100,0%	-81,86%	96,14%
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	8000	0	0	-100,00%	-	-100,00%
Total	9 577	33 176	6 162	>100,0%	-81,43%	-19,79%
Résultat non courant	-2 646	-16 804	884	>100,0%	>100,0%	-
Résultat avant impôts	120 285	153 710	201 303	27,79%	30,96%	29,37%
Impôt sur le résultat	40 910	48 677	65 452	18,99%	34,46%	26,49%
Résultat net	79 375	105 033	135 851	32,33%	29,34%	30,82%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

2. ANALYSE DE L'ETAT DE SOLDE DE GESTION :

Le tableau suivant détaille l'évolution de l'état des soldes de gestion de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

En KDH	2 013	2 014	2 015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Ventes de marchandises	4	20	0	354,90%	-100,00%	-100,00%
Achats revendus de marchandises	1 346	86	26	-93,60%	-70,11%	-86,18%
Marge brute sur ventes en l'état	-1 341	-66	-26	95,10%	61,05%	86,15%
Production de l'exercice	1 240 514	1 370 294	1 485 426	10,50%	8,40%	9,43%
Ventes de biens et services produits	1 224 081	1 350 340	1 485 061	10,30%	9,98%	10,15%
Variation stocks de produits	296	1 981	365	>100,0%	-81,58%	11,03%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	16 136	17 972	0	11,40%	-100,00%	-100,00%
Consommation de l'exercice	736 426	798 977	834 360	8,49%	4,43%	6,44%
Achats consommés de matières et fournitures	398 949	429 068	459 841	7,55%	7,17%	7,36%
Autres charges externes	337 477	369 908	374 519	9,61%	1,25%	5,35%
Valeur ajoutée	502 747	571 251	651 040	13,63%	13,97%	13,80%
Impôts et taxes	110 678	121 155	132 099	9,47%	9,03%	9,25%
Charges de personnel	131 784	146 086	161 823	10,85%	10,77%	10,81%
Excédent brut d'exploitation	260 284	304 009	357 118	16,80%	17,47%	17,13%
Autres charges d'exploitation	1 375	1 375	1 375	-	-	0,00%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 210	11 986	1 149	>100,0%	-90,42%	-47,76%
Dotations d'exploitation	118 883	122 965	136 956	3,43%	11,38%	7,33%
Résultat d'exploitation	144 237	191 655	219 936	32,88%	14,76%	23,48%
Résultat financier	-21 306	-21 141	-19 517	0,77%	7,68%	4,29%
Résultat courant	122 930	170 514	200 419	38,71%	17,54%	27,69%
Résultat non courant	-2 646	-16 804	884	<100,0%	>100,0%	-
Impôts sur les résultats	40 910	48 677	65 452	18,99%	34,46%	26,49%
Résultat net	79 375	105 033	135 851	32,33%	29,34%	30,82%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

1. Evolution du chiffre d'affaires :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Chiffre d'Affaires total	1 224 086	1 350 361	1 485 061	10,32%	9,98%	10,15%
Ventes de marchandises	4	20	0	>100,0%	-100,00%	-100,00%
Part	0,00%	0,00%	0,00%	0	0	-
Ventes de biens et services produits	1 224 081	1 350 340	1 485 061	10,31%	9,98%	10,15%
Part	100,00%	100,00%	100,00%	0	0	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

*Chiffre d'affaires incluant l'activité Eau et d'autres divers autres produits (Hôtel, CO2, bonbonnes...)

a. Répartition du Poste « Ventes de biens et services produits » :

➤ Répartition des ventes d'eaux par marque Hors RRR

Activité/Marque	2013		2014		2015		Var 13-14		Var 14-15		TCAM	
	Volum e (L)	CA Net (KDH)	Volum e (L)	CA Net (KDH)	Volum e (L)	CA Net (KDH)	Volume (L)	CA Net (KDH)	Volum e (L)	CA Net (KDH)	Volum e (L)	CA Net (KDH)
EMN	408 208	1 083 459	453 214	1 199 406	493 622	1 322 804	11,03%	10,70%	8,92%	10,29%	9,97%	10,49%
Part	76,80%	87,60 %	77,46%	88,19 %	77,56%	88,39 %	0,66	0,59	0,10	0,20		
EDT	122 970	152 781	131 846	160 643	142 814	173 814	7,22%	5,15%	8,32%	8,20%	7,77%	6,66%
Part	23,20%	12,40 %	22,54%	11,81 %	22,44%	11,61 %	-0,66	-0,59	-0,10	-0,20		
Total général	53117 8	1236 241	585 059	1360 049	63643 6	1 496 619	10,14 %	10,01 %	8,78%	10,04 %	9,46%	10,03 %

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

➤ Répartition du Chiffre d'affaire net par Activité :

Rubrique	2013		2014		2015		Var 13 - 14		Var 14 - 15		TCAM	
	CA (KDH)	CA Net** (KDH)	CA (KDH)	CA Net** (KDH)	CA (KDH)	CA Net** (KDH)	CA (KDH)	CA Net** (KDH)	CA (KDH)	CA Net** (KDH)	CA (KDH)	CA Net** (KDH)
EAU	1 236 241	1 665 218	1 360 049	1 326 343	1 496 619	1 183 477	10,01%	10,23%	10,04%	9,96%	10,03%	10,10%
CA Produits Finis	1236 241	1218 665	1360 049	1343 326	1496 619	1 183 477	10,01%	10,23%	10,04%	9,96%	10,03%	10,10%
Préforme	1 466	1 466	2 644	2 644	3 709	3 709	80,33%	80,33%	40,29%	40,29%	59,07%	59,07%
Hôtel	793	793	717	717	794	794	-9,58%	-9,58%	10,77%	10,77%	0,08%	0,08%
Autres*	3 157	3 157	3 653	3 653	3 375	3 375	15,70%	15,70%	-7,62%	-7,62%	3,39%	3,39%
Divers	5 416	5 416	7 014	7 014	7 878	7 878	29,50%	29,50%	12,32%	12,32%	20,61%	20,61%
Total "Ventes de Biens et Services"	1241 661	1224 081	1367 063	1350 340	1504 497	1 485 061	10,10%	10,30%	10,05%	9,98%	10,08%	10,15%

*Autres : co2, bonbonnes, locations de fontaines et entretiens

** CA Net : Chiffres d'affaires brut moins les RRR

Animé par le lancement de nouveaux produits et par la performance des investissements industriels entrepris, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a réalisé un chiffre d'affaire global Net de

1 485.1 MDH en 2015 contre 1 350.4 MDH en 2014 et 1 224.1 MDH en 2013 soit une croissance annuelle moyenne de 10.15%.

La diversification des produits, la mise en place d'une stratégie marketing adaptée à un marché extrêmement concurrentiel et le soutien continu d'une volonté d'entreprise par les dirigeants sont tous des éléments constituant la clé d'un chiffre d'affaires résolument tourné à la hausse pour La société. Il est à noter que la société a tenu expressément en 2013 à répondre aux besoins de ses consommateurs en leur offrant une palette de nouvelles références venant compléter son portfolio produit avec Sidi Ali verre 50cl, Ain Atlas PET 33cl, Oulmès PET 33cl, Bahia PET 60 cl et Bahia PET 175 cl.

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin décembre 2015, les Ventes de Biens et Services de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se sont chiffrées à 1 477.2 MDH contre 1 343.3 MDH à fin 2014. Cette progression s'explique par l'augmentation de 8.8% des ventes brutes exprimées en litres.

La vente des préformes a augmenté de 40.3% et se chiffre à 3.7 MDH à fin 2015.

Par ailleurs, le poste « Autres » se chiffre à 3.4 MDH en 2015 contre 3.6 MDH en 2014 et se compose essentiellement des ventes CO2, Bombonnes et autres revenus de location et d'entretien.

Revue Analytique 2013-2014 :

Grâce aux divers efforts déployés pour renforcer la dynamique commerciale des produits distribués à travers le royaume, le chiffre d'affaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, s'établit à 1 350.4 MDH à fin décembre 2014, en hausse de 10.3% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution positive trouve son origine dans la croissance des ventes en litres notamment en raison d'un:

- un effet prix estimé à -1.6 MDH portée notamment par la baisse du prix de vente unitaire moyen qui est passé de 2.33 dh/l en 2013 à 2.32 dh/l en 2014.

- un effet volume estimé à 125.4 MDH en raison de l'évolution des ventes exprimées en bouteilles des petits formats.

Par ailleurs, et dans cette même perspective, la croissance des ventes en cols est compensée par l'effet prix de -51.8 MDH du à la baisse du prix de vente unitaire moyen de cols et un effet volume de près de 175.6 MDH.

Par ailleurs, les ventes de préformes ont augmenté de 80.3% pour se situer à 2.6 MDH en 2014, en raison d'une opération d'export pour un client spécifique.

2. Production de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

En KDH	2 013	2 014	2 015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Production de l'exercice	1 240 514	1 370 294	1 485 426	10,50%	8,40%	9,43%
Ventes de biens et services produits	1 224 081	1 350 340	1 485 061	10,30%	9,98%	10,15%
Variation stocks de produits	296	1 981	365	>100%	-81,58%	11,03%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	16 136	17 972	0	11,40%	-100%	-100%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2014-2015 :

En 2015, la production de la société les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint 1 485.4 MDH contre 1 370.3 MDH en 2014, soit une hausse en valeur de 115.1 MDH (+8.4%) qui s'explique essentiellement par La hausse de 10% des ventes de biens et services produits qui s'élèvent à 1 485 MDH en 2015 contre 1 350.3 MDH en 2014.

Revue Analytique 2013-2014:

En 2014, Le niveau de production des Eaux Minérales d'Oulmès enregistre une évolution de 10.5% par rapport à l'exercice précédent. La production s'établit à 1 370.3 MDH en 2014 contre 1 240.5 MDH en 2013. Cette évolution de +129.8 MDH s'explique principalement par :

- la hausse de 126.3MDH (soit +10.3%) des ventes de biens et services produits qui passent de 1 224.1 MDH en 2013 à 1 350.3 MDH en 2014;
- Le poste « Variation de stocks produits finis » qui s'établit à près de 2.0 MDH à fin 2014.

3. Analyse de la consommation :

En KDH	2 013	2 014	2 015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Consommation de l'exercice	736 426	798 977	834 360	8,49%	4,43%	6,44%
Achats consommés de matières et fournitures	398 949	429 068	459 841	7,55%	7,17%	7,36%
Part	54,17%	53,70%	55,11%	0,47	1,41	
Autres charges externes	337 477	369 908	374 519	9,61%	1,25%	5,35%
Part	45,83%	46,30%	44,89%	0,47	-1,41	
Marge sur Coût variable	825 137	921 293	1 025 220	11,65%	11,28%	11,47%
Taux de marge sur coûts variables	67,41%	68,23%	69,04%	0,82	0,81	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Durant la période 2013-2015, la consommation de la société les Eaux minérales d'Oulmès se compose des « Achats consommés de matières et fournitures » à hauteur de 54.3% en moyenne suivis des « Autres charges externes » avec un poids moyen de 45.7% sur toute la période concernée.

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin 2015, la consommation de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » atteint 834.4 MDH contre 799 MDH en 2014 soit une hausse de 35.4 MDH (une variation de +4.4%) qui résulte notamment de:

- l'augmentation de 30.8 MDH (soit+7.2%) des achats consommés de matières et fournitures qui s'élèvent à 459.8 MDH en 2015 contre 429.1 MDH en 2014 ;
- l'accroissement de 4.6 MDH (soit+1.2%) des autres charges externes qui s'élèvent à 374.5 MDH en 2015 contre 369.9 MDH en 2014.

Le taux de marge sur coûts variable s'établit à 69% en 2015 en hausse de 0.8 point par rapport à 2014. Cette évolution est liée principalement à l'évolution du chiffre d'affaires de la société ainsi que l'optimisation de la politique d'achat.

Revue Analytique 2013-2014:

Au titre de l'exercice 2014, la consommation de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 799.0 MDH contre 736.4 MDH en 2013 soit une hausse de 8.5%. Cette hausse de 62.6 MDH est due principalement à la hausse de 30.1 MDH (soit +7.5 %) du Poste « Achats consommés de matières et fournitures » conjuguée à la hausse de 96.1 MDH (soit+11.7%) des autres charges externes qui s'établissent à 921.3 MDH en 2014 contre 825.1 MDH en 2013.

Le taux de marge sur coûts variables de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ressort à 68.2%en raison de la croissance des ventes de biens et services qui se chiffrent à 1 350.3 MDH à fin 2014 combinée à une politique d'achat optimale.

a. Achats consommés de matières et fournitures :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Achats consommés de matières et fournitures	398 949	429 068	459 841	7,55%	7,17%	7,36%
Achats de matières premières	85	69	146	-18,82%	>100%	31,04%
Part	0,02%	0,02%	0,03%	0	0,01	
Variation des stocks de matières premières	23 755	10	-29	<-100%	<-100%	-
Part	5,95%	0,00%	-0,01%	-5,95	0,01	
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	333 495	376 268	452 233	12,83%	20,19%	16,45%
Part	83,59%	87,69%	98,35%	3,9	10,66	
Achats non stockés de matières et de fournitures	51 534	58 435	69 189	13,39%	18,40%	15,87%
Part	12,92%	13,62%	15,05%	0,7	1,43	
Achats de travaux études et prestations de services	0	0	5	-	-	-
Part	0	0	0	-	-	
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	-9 921	-5 713	-61 703	42,42%	<-100%	>100%
Part	-2,49%	-1,33%	-13,42%	1,16	-12,09	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période d'étude allant de 2013 à 2015, les achats consommés de matières et fournitures intègrent essentiellement les « Achats de matières et fournitures » à hauteur de 89.9% en moyenne, suivi des « Achats non stockés de matières et de fournitures » avec un poids moyen de 13.9%.

Revue Analytique 2014-2015 :

En 2015, les achats consommés de matières et fournitures s'élèvent à 459.8 MDH contre 429.1 MDH en 2014 soit une progression de 7.2% sous l'effet de la croissance des volumes de production qui ont cru de 14,2%. L'entreprise a, en sus, réalisé des économies sur ses prix des intrants grâce à une stratégie de négociation des sources d'approvisionnement des bouchons et PET principalement.

- Le compte « Achats de matières et fournitures » a augmenté de 20.2% passant ainsi de 376.3 MDH en 2014 à 452.2 MDH en 2015 ;
- Le compte « Achats non stockés de matières et de fournitures » a augmenté de 10.7 MDH (soit +18.4%) pour s'établir à 69.2 MDH en 2015 contre 58.4 MDH en 2014.

Revue Analytique 2013-2014:

En 2014, les achats consommés de matières et fournitures ont évolué de 30.1 MDH et se sont établis à 429.1 MDH en 2014, soit une hausse de 7.5% en lien avec l'évolution de l'activité de la société. Cette hausse tient principalement compte de :

- La croissance de +42.8 MDH (soit +12.8%) des achats de matières et fournitures consommables et d'emballages qui se chiffrent à 376.3 MDH à fin décembre 2014 qui ont été atténués par la baisse du prix unitaire du PET qui est passé de 13.6 dh/Kg en 2013 à 12.4 Dh/kg à fin 2014.
- La hausse de +6.9 MDH (soit+13.4%) des achats non stockés de matières et fournitures qui passent de 51.5 MDH en 2013 à 58.4 MDH en 2014 et ce parallèlement à la

décompensation du carburant, à la hausse du gasoil, ainsi qu'à l'augmentation du coût de l'énergie électrique.

b. Autres charges externes

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Autres charges externes	337 477	369 908	374 519	9,60%	1,25%	5,35%
% du CA	27,57%	27,39%	25,22%	-0,18	-2,17	
Locations et charges locatives	8 507	10 770	11 030	26,60%	2,41%	13,87%
Part	2,52%	2,91%	2,95%	0,39	0,04	
Redevances de crédit-bail	11 963	12 445	12 360	4,00%	-0,68%	1,65%
Part	3,54%	3,36%	3,30%	-0,18	-0,06	
Entretien et réparations	40 038	44 141	28 410	10,20%	-35,64%	-15,76%
Part	11,86%	11,93%	7,59%	0,07	-4,34%	
Primes d'assurances	5 049	5 243	5 334	3,80%	1,74%	2,79%
Part	1,50%	1,42%	1,42%	-0,08	0,00%	
Rémunération personnel Extérieur	57 700	64 378	74 485	11,60%	15,70%	13,62%
Part	17,10%	17,40%	19,89%	0,3	2,49%	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 146	16 202	17 919	7,00%	10,60%	8,77%
Part	4,49%	4,38%	4,78%	-0,11	0,4	
Redevances pour brevets, marques, droits	36 326	40 498	43 919	11,50%	8,45%	9,96%
Part	10,76%	10,95%	11,73%	0,19	0,78	
Transports	84 724	93 155	101 047	10,00%	8,47%	9,21%
Part	25,11%	25,18%	26,98%	0,07	1,8	
Déplacements, missions et réceptions	5 835	7 511	8 732	28,70%	16,26%	22,33%
Part	1,73%	2,03%	2,33%	0,4	0,3	
Reste du poste des autres charges externes	72 189	75 566	71 283	4,70%	-5,67%	-0,63%
Part	21,39%	20,43%	19,03%	-0,96	-1,4	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les « Autres charges externes » affichent un taux de croissance annuel moyen de 5.35%, en étroite liaison avec la croissance du Chiffre d'affaires et le développement logistique induit par la distribution directe depuis 2006.

Elles sont passées de 337.5 MDH en 2013 à 369.9 MDH en 2014 et à 374.5 MDH en 2015.

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin décembre 2015, les autres charges externes s'établissent à 374.5 MDH contre 369.9 MDH l'année précédente, soit une légère augmentation de 1.25%. L'évolution en valeur de 4.6 MDH est due à l'augmentation:

- De 7.9 MDH (soit +8.5%) des frais liés aux « Transports » qui se sont établis à 101 MDH en 2015 contre 93.1 MDH en 2014. Ce poste est indexé sur les volumes transportés. Ces derniers ont enregistré une croissance de 8.7% entre les deux périodes ;
- De 10 MDH (soit +15.7%) des charges liées à la « Rémunération de personnel extérieur » qui présentent un montant total de 74.5 MDH en 2015 contre 64.4 MDH en 2014. L'évolution des volumes de production et de ventes explique pleinement le comportement à la hausse des frais du personnel. La société a renforcé ses forces de ventes et a réalisé durant l'année 2015 un flux de recrutement de 50 personnes ;
- De 3.4 MDH (soit +8.4%) des charges « Redevances pour brevets, marques et droits » qui se sont élevées à 43.9 MDH en 2015. Ce poste comprend la redevance d'exploitation qui représente 3% du chiffre d'affaires réalisé et le marquage fiscal qui taxe les volumes de production en unité pour le compte de la douane. La variation de ce poste obéit à un raisonnement mécanique lié à l'évolution à la hausse ou à la baisse du chiffre d'affaires et de la production ;
- De 1.7 MDH des rémunérations des intermédiaires et honoraires qui passent de 16.2 MDH en 2014 à 17.9 MDH en 2015 ;
- De 1.2 MDH les frais liés aux déplacements, missions et réceptions soit +16.3% par rapport à 2014.

Revue analytique 2013-2014:

Au titre de l'exercice 2014, les « Autres charges externes » affichent un total de 369.9 MDH, soit une hausse de 9.6%. Cette évolution de 32.4 MDH tient compte de :

- La hausse de 2.3 MDH (soit +26.6%) des charges de location qui s'établissent à 10.8 MDH en 2014 vs 8.5 MDH en 2013 en raison de la croissance du parc véhicule et des dépôts ;
- la hausse de 6.7 MDH (soit une variation de 11.6%) des coûts liés à la « Rémunérations de personnel extérieur » qui passent de 57.7 MDH en 2013 à 64.4 MDH en 2014. Cette progression accompagne essentiellement l'évolution du volume d'activité « Eaux » ;
- la hausse de 4.2 MDH (soit une évolution de +11.5%) des « Redevances pour brevets, marques, droits » qui s'élèvent à 40.5 MDH en 2014 contre 36.3 MDH en 2013. Ce poste inclut essentiellement les redevances liées à l'exploitation des concessions des eaux minérales naturelles qui se sont chiffrées à 35.2 MDH en 2014 ;
- la hausse de 8.4 MDH de la prestation « Transport » qui s'élèvent à 93.1 MDH à fin décembre 2014 en liaison avec la progression des volumes vendus et ;
- la hausse de 3.4 MDH (soit +4.7%) des charges liées au poste « Reste du poste des autres charges externes » qui se chiffrent à 75.6 MDH ;
- la croissance de 4.1 MDH (+10.2%) des frais d'« Entretien et réparations » qui s'élèvent à 44.1 MDH en 2014 contre 40.0 MDH en 2013. Il s'agit d'une hausse des frais de maintenance du matériel industriel et des frais d'entretien de bâtiments.

4. La valeur Ajoutée :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Marge brute sur ventes en l'état	-1 341	-66	-26	-95,10%	-61,05%	-86,15%
Production de l'exercice	1 240 514	1 370 294	1 485 426	10,50%	8,40%	9,43%
Consommation de l'exercice	736 426	798 977	834 360	8,49%	4,43%	6,44%
Valeur ajoutée	502 747	571 251	651 040	13,60%	13,97%	13,80%
% du CA	41,07%	42,30%	43,84%	1,23	1,54	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur toute la période d'étude, la valeur ajoutée des Eaux Minérales d'Oulmès affiche un taux de croissance annuel moyen de 13.8%. Cette évolution est principalement marquée par la hausse continue de la production de l'exercice qui affiche un taux de croissance annuel de 9.4%.

Revue Analytique 2014-2015 :

Au titre de l'exercice 2015, le ratio de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 43.84% en hausse de 1.54 points par rapport à l'exercice précédent.

A fin 2015, la valeur ajoutée de la société affiche une hausse de 79.8 MDH (soit +13.9%) qui s'explique par la progression de la production de l'exercice (+8.4%) plus importante que celle de la consommation de l'exercice (+4.4%) et ce notamment en raison de l'optimisation de la politique d'achat entreprise par la société.

Revue Analytique 2013-2014:

En 2014, le ratio de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires de la société les Eaux Minérales d'Oulmès affiche un taux de 42.3% en hausse de 1.2 points.

A fin décembre 2014, La Valeur ajoutée générée par « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se chiffre à 571.2 MDH, soit une hausse de 68.5 MDH d'une année à l'autre. Celle-ci s'explique par l'effet compensé suivant :

- l'accroissement de 129.8 MDH (soit +10.5%) de la production de l'exercice des Eaux Minérales d'Oulmès sous l'effet des performances enregistrées sur tous produits confondus;
- la hausse de 62.6 MDH (soit +8.5 %) de la consommation de l'exercice de la société les Eaux Minérales d'Oulmès.

5. Excédent brut d'exploitation

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Valeur ajoutée	502 747	571 251	651 040	13,60%	13,97%	13,80%
Impôts et taxes	110 678	121 155	132 099	9,47%	9,03%	9,25%
Charges de personnel	131 784	146 086	161 823	10,85%	10,77%	10,81%
Excédent brut d'exploitation	260 285	304 010	357 118	16,80%	17,47%	17,13%
% du CA	21,26%	22,51%	24,05%	1,25	1,54	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, l'Excédent Brut d'Exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 357.1 MDH contre 304 MDH en 2014 et 260.3 MDH en 2013.

Revue Analytique 2014-2015:

En 2015, l'EBE a enregistré une hausse de 53.1 MDH soit +17.5% par rapport à 2014 qui s'explique principalement par l'évolution positive de la valeur ajoutée +14% par rapport à 2015, contrebalancée par l'augmentation :

- De 10.1 MDH (soit +9%) MDH des impôts et taxes;
- De 15.7 MDH (soit +10.8%) des charges de personnel.

Revue Analytique 2013-2014:

Le niveau de l'Excédent Brut d'Exploitation enregistré par la société les Eaux Minérales d'Oulmès est en augmentation de 43.7 MDH en 2014 (Soit+16.8% par rapport à 2013) ; ce qui s'explique notamment par l'évolution favorable de la valeur ajoutée contrebalancée par :

- l'augmentation de 10.5 MDH (soit +9.5%) MDH des impôts et taxes qui équivalent 121.1 MDH en 2014 et;
- la hausse de 14.3 MDH (soit +10.9%) des charges de personnel qui s'élèvent à 146.1 MDH en 2014.

6. Charges du personnel :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Chiffre d'affaires	1 224 086	1 350 361	1 485 061	10,32%	9,98%	10,15%
Charges du personnel	131 784	146 086	161 823	10,85%	10,77%	10,81%
% CA	10,77%	10,82%	10,90%	0,05	0,08	
Rémunération du personnel	97 539	107 720	119 171	10,44%	10,63%	10,53%
Part	74,01%	73,74%	73,64%	-0,27	-0,1	
Charges sociales	25 874	28 528	31 967	10,30%	12,06%	11,15%
Part	19,63%	19,53%	19,75%	-0,1	0,22	
Reste du poste des charges de personnel	8 370	9 839	10 685	17,50%	8,60%	12,99%
Part	6,35%	6,74%	6,60%	-0,39	-0,14	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Pour la période 2013-2015 les frais de personnel représentent en moyenne 10.8% du chiffre d'affaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Le développement du capital humain de la société est placé au cœur de la stratégie du management. La politique des Ressources Humaines s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs.

Revue Analytique 2014-2015 :

Au titre de l'exercice 2015, les charges de personnel se sont établies à 161.8 MDH soit une hausse de 10.8% par rapport à l'exercice précédent. L'effectif de la société varie en fonction de l'évolution saisonnière des ventes et de la production.

Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 11.4 MDH (+10.6%) du poste « Rémunérations du personnel » qui se chiffre à 119.1 MDH en 2015.
- le reste du poste des charges de personnel a enregistré quant à lui une hausse de 8.6%, notamment suite aux dépenses diverses (formations qualité, certification...).

Revue Analytique 2013-2014:

En 2014, l'augmentation de 14.3 MDH (+10.9%) des charges du personnel des Eaux Minérales d'Oulmès se traduit principalement par :

- la hausse de 10.2 MDH (+10.4%) du poste « Rémunérations du personnel » qui se chiffre à 107.7 MDH en 2014 en ligne avec l'évolution de l'activité Eau. Cette hausse est en adéquation avec le renforcement de la capacité industrielle et des moyens commerciaux engagés sur toutes les villes du royaume ;
- le reste du poste des charges de personnel a enregistré quant à lui une hausse de 17.5%, notamment suite aux dépenses diverses (formations qualité, certification...).

7. Résultat d'exploitation

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Excédent brut d'exploitation	260 285	304 010	357 118	16,80%	17,47%	17,13%
Autres charges d'exploitation	1 375	1 375	1 375	-0,01%	0,01%	0,00%
Reprises d'exploitation (transferts de charges)	4 210	11 986	1 149	>100,0%	-90,42%	-47,77%
Dotations d'exploitation	118 883	122 965	136 956	3,43%	11,38%	7,33%
Résultat d'exploitation	144 237	191 656	219 936	32,88%	14,76%	23,48%
Marge opérationnelle	11,78%	14,19%	14,81%	2.4 pb	0,62 pb	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le résultat d'exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès a augmenté enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 23.5% sur toute la période d'étude.

La marge opérationnelle a augmenté de 3.03 points passant de 11.8% en 2013, à 14.2% en 2014 et 14.8% en 2015.

Revue Analytique 2014-2015 :

En 2015, le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 28.3 MDH soit +14.8% par rapport à 2014 en adéquation avec la hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation. Cette hausse s'explique notamment par l'évolution favorable de la valeur ajoutée en raison de l'accroissement de l'activité globale de la société, soutenue par la maîtrise des coûts et une croissance des ventes.

En outre, les dotations d'exploitation affichent une hausse de 14 MDH et s'élèvent plus précisément à 136.9 MDH en 2015 contre 123 MDH en 2014 (soit +11.4%). Cette hausse s'explique principalement par L'augmentation des :

- Dotations aux amortissements d'environ 10,5 Mdh en corrélation avec la variation des immobilisations brutes ;
- Dotations aux provisions des clients de 3,5 MDH.

Pour ce qui est des reprises d'exploitation, celles-ci ont reculé de 10.8 MDH en 2015 et se chiffrent à 1.1 MDH. Celles-ci concernent notamment les reprises de provisions pour stocks de matières premières détruites

Revue Analytique 2013-2014:

Au titre de l'exercice 2014, le résultat d'exploitation s'établit à 191.6 MDH soit une hausse de 47.4 MDH comparé à l'exercice précédent. Cette variation haussière est due à l'amélioration de la marge sur coûts variables conjuguée à la hausse des reprises d'exploitation qui s'établissent à 12.0 MDH en 2014 versus 4.2 MDH en 2013 et qui concernent notamment les reprises de provisions pour dépréciation des créances douteuses.

Les dotations d'exploitation s'élèvent à 122.9 MDH à fin décembre 2014, en hausse de 3.4% par rapport à l'exercice précédent.

A noter qu'à fin 2014, les dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients s'établissent à 2.5 MDH soit un cumul de 29.7 MDH (11.3% des créances brutes).

La marge opérationnelle quant à elle a augmenté de 2.4 points passant ainsi de 11.8% en 2013 à 14.2% en 2014.

8. Résultat financier

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Produits financiers	1 951	894	3 263	-54,18%	>100,0 %	29,33%
Gains de changes	791	493	2 930	-37,67%	>100,0%	92,45%
Part	40,54%	55,15%	89,77%	14,61	34,62	
Intérêts et autres produits financiers	1 070	326	237	-69,53%	-27,24%	-52,92%
Part	54,84%	36,47%	7,27%	-18,37	-29,2	
Reprises financières : transfert de charges	90	75	97	-16,67%	28,81%	3,61%
Part	4,61%	8,39%	2,96%	3,78	-5,43	
Charges financières	23 257	22 036	22 780	-5,25%	3,38%	-1,03%
Charges d'intérêts	22 117	19 921	18 338	-9,93%	-7,95%	-8,94%
Part	95,10%	90,40%	80,50%	-4,7	-9,9	
Pertes de changes	1 065	2 018	4 235	89,48%	>100,0%	99,42%
Part	4,58%	9,16%	18,59%	4,58	9,43	
Dotations financières	75	97	207	29,33%	>100,0%	66,24%
Part	0,32%	0,44%	0,91%	0,12	0,47	
Résultat financier	-21 306	-21 141	-19 517	-0,78%	-7,68%	-4,29%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, le résultat financier de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se stabilise autour de - 19.5 MDH contre -21.1 MDH en 2014 et -21.3 MDH en 2013.

Il est à noter que les produits financiers se composent principalement de gains de changes (61.8% sur la période analysée), et les charges financières se composent notamment de charges d'intérêts (88.7% sur la période analysée).

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin 2015, les produits financiers s'élèvent à 3.3 MDH contre 0.9 MDH en 2014. Cette hausse de 2.4 MDH s'explique principalement par la hausse de 2.4 MDH du poste « gains de change » qui représente 89.8% de l'ensemble des produits financiers.

Les charges financières quant à elles, s'élèvent à 22.8 MDH contre 22 MDH en 2014. La hausse de 3.4% résulte principalement de la hausse des :

- Pertes de changes qui passent de 2 MDH en 2014 à 4.2 MDH en 2015 ;
- Dotations financières qui passent de 0.1 MDH en 2014 à 0.2 MDH en 2015.

Les charges financières au titre de la dette nette, se sont inscrites en retrait par rapport à l'an passé et ce, sous l'effet de l'emprunt obligataire émis en mai 2015, combiné aux émissions de billets de trésorerie pour des durées plus courtes.

Revue Analytique 2013-2014:

En 2014, les produits financiers de la Société les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 894 KDH contre 1.9 MDH en 2013. Cette baisse de 1.1 MDH est due essentiellement à la baisse des gains de changes qui se sont établis à 0.4MDH en 2014 (soit un recul de -37.7% par rapport à l'exercice précédent).

Les charges financières se sont chiffrées à 22.0 MDH en 2014 soit une baisse de 5.3% par rapport à l'année précédente. Cette réduction s'explique majoritairement par la maîtrise des charges d'intérêts qui sont passées de 22.1 MDH en 2013 à 19.9 MDH en 2014 (soit - 9.9%) suite à la baisse des dettes MLT qui passent de 304.0 MDH en 2013 à 240.1 MDH en 2014 et à l'optimisation des conditions de financement à court terme via l'émission des billets de trésorerie.

9. Résultat courant

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Résultat d'exploitation	144 237	191 656	219 936	32,88%	14,76%	23,48%
Résultat financier	-21 306	-21 141	-19 517	-0,78%	-7,68%	-4,29%
Résultat courant	122 930	170 514	200 419	38,71%	17,54%	27,69%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, le résultat courant s'est établi à 200.4 MDH contre 170.5 MDH en 2014. Cet accroissement s'explique majoritairement par un résultat d'exploitation haussier conjugué à une maîtrise des charges financières.

A fin 2014, le résultat courant suit la même tendance haussière (soit +38.7% vs 2013) et s'est établi à 170.5 MDH.

10. Résultat non courant

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Produits non courant	6 932	16 373	7 046	>100,0%	-56,96%	0,82%
Produits des cessions d'immobilisations	635	1 183	607	86,41%	-48,69%	-2,23%
Part	9,16%	7,23%	8,61%	-1,93	1,38	
Reprises sur subventions d'investissement	1 696	8000	0	>100,0%	-100%	-100,00%
Part	24,46%	48,86%	0,00%	24,4	-48,86	
Autres produits non courants	4 601	7 190	6 439	56,28%	-10,44%	18,30%
Part	66,38%	43,91%	91,39%	-22,47	47,48	
Charges non courantes	9 577	33 176	6 162	>100,0%	-81,43%	-19,79%
valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	16	69	158	>100,0%	>100,0%	214,09%
Part	0,17%	0,21%	2,56%	0,04	2,35	
Autres charges non courantes	1 561	33 107	6 004	>100,0%	-82%	96,12%
Part	16,30%	99,79%	97,44%	83,49	-2,35	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	8 000	0	0	-	-	-
Part	83,53%	-	-	-	-	
Résultat non courant	-2 645	-16 803	884	>100,0%	>100,0%	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, le résultat non courant de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'affichent à 0.9 MDH contre -16.8 MDH en 2014 et -2.6 MDH en 2013.

Revue Analytique 2014-2015 :

En 2015, Le résultat non courant des Eaux Minérales d'Oulmès a connu une hausse de 17.7 MDH Par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 0.9 MDH.

Les produits non courants ont enregistré une baisse de 57% pour s'établir à 7 MDH en 2015 contre 16.4 MDH en 2014 en raison de la baisse de :

- 0.6 MDH des produits de cessions d'immobilisations qui s'élèvent à 0.6 MDH en 2015 contre 1.2 MDH en 2014.
- 0.7 MDH des autres produits non courant qui s'élèvent à 6.4 MDH en 2015 contre 7.2 MDH en 2014.

Les charges non courantes ont également connu une baisse, 6.2 MDH en 2015 contre 33.2 MDH en 2014, qui s'explique principalement par la baisse du poste « Autres charges non courantes » notamment les rappels d'impôt qui passent de 24.8 MDH en 2014 à 6 MDH en 2015.

Revue Analytique 2013-2014:

Concernant l'année 2014, les produits non courants s'élèvent à 16.4 MDH soit une hausse de 9.4 MDH par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'accroissement des autres produits non courants (refacturation du gazoil²⁴, ...) qui s'établissent à 7.2 MDH en 2014 versus 4.6 MDH en 2013, ainsi que la reprise de la provision de 8 MDH constituée suite à la vérification fiscale ayant eu lieu en 2013.

Quant aux charges non courantes, celles-ci sont en hausse de 23.6 MDH et se composent essentiellement des « Autres charges non courantes » dont le montant s'établit à 33.1 MDH. En effet, à la date du 17/12/2014, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et la direction Générale des impôts sont parvenues à un accord à l'amiable. Cet accord porte sur un montant total net d'impôts (principal et majorations) de 25.5 MDH intégralement payé le 18 décembre 2014.

11. Résultat net

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Résultat d'exploitation	144 237	191 656	219 936	32,88%	14,76%	23,48%
Résultat financier	- 21 306	- 21 141	- 19 517	-0,78%	-7,68%	-4,29%
Résultat courant	122 930	170 514	200 419	38,71%	17,54%	27,69%
Résultat non courant	- 2 645	- 16 803	884	<-100,0%	>100,0%	-
Résultat avant impôts	120 285	153 710	201 303	27,79%	30,96%	29,37%
Impôts sur les résultats	40 910	48 677	65 452	18,99%	34,46%	26,49%
Résultat net	79 375	105 033	135 851	32,33%	29,34%	30,82%
Marge nette	6,48%	7,78%	9,15%	1,3	1,37	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue analytique 2014-2015 :

A fin 2015, le résultat Net de la société s'est établie à 135.8 MDH soit une évolution de 29.3% comparé à l'exercice précédent.

La marge nette des Eaux Minérales d'Oulmès s'est élevée à 9.2% en hausse de 1.37 points par rapport à 2014. Cette hausse est due notamment à la maîtrise des coûts de matières premières en étroite lien avec la croissance des ventes.

²⁴ La Société Les Eaux Minérales d'Oulmès achète et refacture le gazoil à ses prestataires externes en charges de transport en raison de non disponibilité d'une pompe à proximité.

Revue analytique 2013-2014

Au 31 Décembre 2014, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affiche un résultat net excédentaire et s'élève à 105.0 MDH, soit une nette amélioration de 25.7 MDH par rapport au résultat de 2013.

Dans cette même perspective, la marge nette s'est chiffrée quant à elle à 7.8% en hausse de 1.3 points par rapport à 2013.

12. Rentabilité des Fonds Propres :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Résultat net	79 375	105 033	135 851	32,33%	29,34%	30,82%
Capitaux propres	517 177	552 910	589 761	6,91%	6,66%	6,79%
Total actif	1 238 680	1 305 339	1 495 682	5,38%	14,58%	9,89%
Rentabilité des fonds propres ^[1]	15,35%	19,00%	23,03%	3,65	4,03	
Rentabilité des actifs ^[2]	6,41%	8,05%	9,08%	1,64	1,03	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

^[1]RFP= Résultat net/ Capitaux propres

^[2]RA= Résultat net/ Total actif

La rentabilité des fonds propres a augmenté de 4 points à fin 2015 atteignant 23% contre 19% en 2014 et 15.3% en 2013.

La rentabilité des actifs a également enregistré la même tendance haussière sur la période étudiée et s'élève à 9.1% en 2015 contre 8.1% en 2014 et 6.4% en 2013.

3. ANALYSE DU BILAN :

Le tableau suivant reprend les données historiques du bilan de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Immobilisations en non valeurs	17 717	12 234	7 681	-30,95%	-37,22%	-34,16%
Immobilisations incorporelles	6 637	7 569	7 996	14,04%	5,64%	9,76%
Immobilisations corporelles	774 016	778 097	850 774	0,53%	9,34%	4,84%
Immobilisations financières	1 533	2 054	25 079	33,99%	1121,00%	304,47%
Actif immobilisé	799 903	799 954	891 530	0,01%	11,45%	5,57%
Stocks	96 182	103 846	165 947	7,97%	59,80%	31,35%
Créances de l'actif circulant	274 104	361 456	390 090	31,87%	7,92%	19,30%
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0	-	-
Ecart de conversion	75	97	207	29,33%	113,67%	66,24%
Actif circulant	370 420	465 457	556 303	25,66%	19,52%	22,55%
Trésorerie Actif	68 358	39 928	47 849	-41,59%	19,84%	-16,34%
Total Actif	1 238 680	1 305 339	1 495 682	5,38%	14,58%	9,89%
Capitaux propres	517 177	552 910	589 761	6,91%	6,66%	6,79%
Dettes de financement	303 986	240 101	300 000	-21,02%	24,95%	-0,66%

Financement permanent	821 163	793 011	889 761	-3,43%	12,20%	4,09%
Dettes du passif circulant	329 380	339 069	381 954	2,94%	12,65%	7,69%
Autres provisions pour risques et charges	8 075	97	207	-98,80%	113,67%	-83,98%
Ecart de conversion	53	176	260	232,08%	47,90%	121,62%
Passif circulant	337 509	339 341	382 422	0,54%	12,70%	6,45%
Trésorerie Passif	80 009	172 986	223 499	116,21%	29,20%	67,14%
Total Passif	1 238 680	1 305 339	1 495 682	5,38%	14,58%	9,89%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

1. Actif

a. Actif immobilisé

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'actif immobilisé pour la période d'étude 2013-2015 :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Actif immobilisé	799 903	799 954	891 530	0,01%	11,45%	5,57%
% Total Bilan	64,58%	61,28%	59,61%	-3.29 pts	-1,68pts	
Immobilisations en non valeurs	17 717	12 234	7 681	-30,95%	-37,22%	-34,16%
Part	2,21%	1,53%	0,86%	-0,69 pts	-0,67 pts	
Immobilisations incorporelles	6 637	7 569	7 996	14,04%	5,64%	9,76%
Part	0,83%	0,95%	0,90%	0,12 pts	-0.05 pts	
Immobilisations corporelles	774 016	778 097	850 774	0,53%	9,34%	4,84%
Part	96,76%	97,27%	95,43%	0,5 pts	- 1,84 pts	
Immobilisations financières	1 533	2 054	25 079	33,99%	>100%	>100%
Part	0,19%	0,26%	2,81%	0,07 pts	2,56 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La structure de l'actif immobilisé se caractérise par la prédominance des immobilisations corporelles qui représentent un poids moyen de 96.5% entre 2013 et 2015.

L'actif immobilisé atteint 891.5 MDH en 2015 contre 799.9 MMAD en 2013 et 2014 soit un TCAM de +5.57% sur la période d'étude. Cette augmentation globale de 91.62 MMAD s'explique principalement par :

- la hausse moyenne de 4.84% (soit +76.7 MDH) des immobilisations corporelles qui passent de 774 MMAD en 2013 à 850.8 MDH en 2015;
- l'augmentation des immobilisations financières qui s'établissent à 25.1 MDH à fin 2015 contre 2.1 MDH à fin 2014 et 1.5 MDH en 2013 suite à l'acquisition des titres de la société ETE ;
- l'accroissement moyen de 9.76% (+1.35 MDH) des immobilisations incorporelles qui s'élèvent à 7.99 MDH en 2015 contre 7.56 MDH en 2014 et 6.63 MDH en 2013.

▪ Immobilisations en non valeurs :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Immobilisations en non valeurs	17 717	12 234	7 681	-30,95%	-37,22%	-34,16%
% Total Bilan	1,40%	0,90%	0,51%	-0,49 pts	-0,42 pts	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 717	12 234	7 681	-30,95%	-37,22%	-34,16%
Part	100,00%	100,00%	100,00%	-	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période d'étude, les immobilisations en non valeurs sont composées entièrement des charges étalées sur plusieurs exercices. Il s'agit notamment de frais préliminaires, des charges liées à l'assistance technique étrangère, et diverse frais d'études.

Les immobilisations en non valeurs s'élèvent à 7.7 MDH en 2015 contre 12.2 MDH en 2014 et 17.7 MDH en 2013.

▪ Immobilisations incorporelles :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Immobilisations incorporelles	6 637	7 569	7 996	14,04%	5,64%	9,76%
% Total Bilan	0,50%	0,60%	0,53%	0,04 pts	-0,05 pts	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 637	7 569	7 996	14,04%	5,64%	9,76%
Part	100,00%	100,00%	100,00%	0,0 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les immobilisations incorporelles comprennent exclusivement les « brevets, marques, droits et valeurs similaires » relatifs aux logiciels informatiques. Ces derniers se sont établis à 8 MDH en 2015 contre 7.6 MDH en 2014 et 6.6 MDH en 2014.

▪ Immobilisations corporelles :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Immobilisations corporelles	774 016	778 097	850 774	0,53%	9,34%	4,84%
% Total Bilan	62,50%	59,60%	56,88%	-2,9 pts	-2,72 pts	
Terrains	21 120	21 233	21 233	0,54%	0,00%	0,27%
Part	2,70%	2,73%	2,50%	0,03 pts	-0,23 pts	
Constructions	206 169	227 291	225 845	10,24%	-0,64%	4,66%
Part	26,60%	29,20%	26,55%	2,6 pts	-2,65 pts	
Installation techniques, matériel et outillage	518 705	509 844	575 012	-1,71%	12,78%	5,29%
Part	67,00%	65,50%	67,59%	- 1,5 pts	2,09 pts	
Matériel de transport	1 036	871	1 277	-15,93%	46,66%	11,04%
Part	0,10%	0,10%	0,15%	0,02 pts	0,05 pts	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12 125	12 149	11 892	0,20%	-2,11%	-0,96%
Part	1,60%	1,60%	1,40%	-0,01 pts	-0,16 pts	
Immobilisations corporelles en cours	14 862	6 708	15 514	-54,86%	>100%	2,17%
Part	1,90%	0,90%	1,82%	- 1,06 pts	0,96 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les immobilisations corporelles de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent sur la période d'étude une croissance annuelle moyenne de 4.84% et s'élèvent à 850.8 MDH en 2015 contre 778.1 en 2014 et 774 MDH en 2013.

Les postes « Installations techniques, matériel et outillage » représente en moyenne 66.7% sur la période 2013-2015. Suivi par le poste « Constructions » qui représente en moyenne 27.45%.

Revue Analytique 2014-2015 :

Au 31 Décembre 2015, Les immobilisations corporelles se chiffrent à 850.8 MDH contre 778.1 MDH à fin Décembre 2014. L'augmentation de 72.7 MDH (soit +9.3%) s'explique essentiellement par l'effet compensé du programme d'investissement 2015 pour 195 MDH (dont l'acquisition d'une ligne d'embouteillage, une presse préforme) et des dotations de l'exercice pour 120 MDH.

- Le poste « installations techniques et outillages », a enregistré une croissance de 12.8% dans l'exercice 2015 (soit + 65.2 MDH) ;
- Le poste « matériel de transport » qui a connu une croissance de 46.7% soit (+0.4 MDH) passant de 0.9 MDH en 2014 à 1.3 MDH en 2015 ;
- l'accroissement de 8.80 MDH du poste « Immobilisations corporelles en cours » qui s'élève à 15.5 MDH en 2015 contre 6.7 MDH en 2014.

Revue Analytique 2013-2014:

A fin Décembre 2014, l'actif immobilisé corporel net de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se chiffre à 778.1 MDH en augmentation de +4.1 MDH par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution trouve son origine principalement dans :

- La mise en place d'infrastructures à Tarmilate pour une valeur brute de 19.9 MDH ;
- Le renouvellement et l'installation de nouveaux matériaux et outillage techniques pour une valeur brute de 71.3 MDH ;
- L'aménagement des sites de la société pour une valeur brute de 3.2 MDH ;
- L'effet augmentation des amortissements qui se sont établis à 940.7 MDH à fin décembre 2014 versus 822.4 MDH à fin décembre 2013.

▪ **Immobilisations financières :**

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Immobilisations financières	1 533	2 054	25 079	33,99%	>100%	>100%
% Total Bilan	0,12%	0,16%	1,68%	0.1 pts	1,48 pts	-
Autres Créances Financières	1 533	2 054	2 317	33,99%	12,81%	22,94%
Part	100%	100%	9,24%	-	-90.76 pts	-
Titres de participations	0	0	22 762	-	-	-
Part	-	-	90,76%	0,03 pts	-0,23 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le « poste immobilisations financières » a connu une croissance exceptionnelle à fin 2015 résultat de la hausse des titres de participation d'une valeur de 22.76 MDH suite à l'acquisition de la société ETE au Bénin.

Actif circulant :

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif circulant sur la période 2013-2015:

Créances de l'actif circulant	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Actif circulant	370 420	465 457	556 303	25,66%	19,52%	22,55%
% Total Bilan	29,90%	35,66%	37,19%	5,75 pts	1,54 pts	
Stocks	96 182	103 846	165 947	7,97%	59,80%	31,35%
Part	25,97%	22,31%	29,83%	-3,66 pts	7,52 pts	
Créances de l'actif circulant	274 104	361 456	390 090	31,87%	7,92%	19,30%
Part	74,00%	77,66%	70,12%	3,7 pts	-7,58 pts	
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,00%	0,00%	
Part	0,00%	0,00%	0,01%	0,0 pts	0,01 pts	
Ecart de conversion	75	97	207	29,33%	>100%	66,24%
Part	0,02%	0,02%	0,04%	0,0 pts	0,02 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période 2013-2015, les « créances de l'actif circulant » représentent 73.9% en moyenne de l'actif circulant, suivies des « stocks » avec un poids moyen de 26.1%.

Rapporté au total bilan de la société, l'actif circulant de LEMO s'élève en moyenne à 34.2% sur toute la période d'études.

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin décembre 2015 l'actif circulant de la société « les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 556.3 MDH en augmentation de 90.8 MDH (soit +19.52%) par rapport à l'exercice précédent, un accroissement expliqué par la hausse :

- de 62.1 MDH des stocks (soit 59.8%) qui passent de 103.8 MDH en 2014 à 165.9 MDH en 2015 ;
- de 28.6 MDH des créances de l'actif circulant qui passent de 361.4 MDH en 2014 à 390.1 MDH à fin 2015.
- de 0.1 MDH enregistrée en 2015 au niveau des écarts de conversion, qui sont passé de 0.1 MDH en 2014 à 0.2 MDH en 2015.

Revue Analytique 2013-2014 :

A fin décembre 2014 l'actif circulant de la société « les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 465.4 MDH en augmentation de 95.0 MDH (soit +25.7%) par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est dû à :

- la hausse du poste « Stocks » qui affiche une hausse de 7.7 MDH en valeur soit une variation en pourcentage de 8.0% comparée à l'année 2013 ;
- la hausse du poste « Créances de l'actif circulant » soit +87.4 MDH qui passe de 274.1 MDH à fin décembre 2013 à 361.5 MDH à fin décembre 2014.

▪ **Stocks**

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Stocks	96 182	103 846	165 947	7,97%	59,80%	31,35%
% Total Bilan	7,76%	7,96%	11,10%	0,19 pts	3,14 pts	
Marchandises	25	5	9	-80,00%	79,22%	-40,13%
Part	0,00%	0,00%	0,00%	0,0 pts	0 pts	
Matières et fournitures, consommables	83 834	89 537	151 269	6,80%	68,95%	34,33%
Part	87,16%	86,22%	91,15%	-0,94 pts	4,93 pts	
Produits finis	12 324	14 304	14 669	16,07%	2,55%	9,10%
Part	12,81%	13,77%	8,84%	0.96 pts	-4,93 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'analyse des stocks fait ressortir la prédominance des stocks de matières et fournitures consommables qui représentent 88.18% en moyenne entre 2013 et 2015. Ces derniers comprennent essentiellement les stocks de matières consommables et de pièces de rechange.

Les stocks de produits finis représentent en moyenne 11.8% de la totalité des stocks sur la période d'étude. Il s'agit des stocks d'eaux minérales et eaux de table. Le poids des stocks de marchandises reste quant à lui négligeable.

Dans la période 2013-2015, le poste « stock » a enregistré un TCAM de 31.3%, une croissance enregistrée particulièrement dans l'exercice 2015 (+59.8%). A fin 2015 le stock de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 165.9 MDH en augmentation de 62 MDH par rapport à l'année précédente.

▪ **Délai de rotation des stocks de Matières et fournitures consommables et des produits finis :**

En nombre de jours	2013	2014	2015
Délai de rotation des stocks de matières et fournitures consommables ²⁵	77	76	120
Délai de rotation des stocks de produits finis ²⁶	4	4	4

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ **Créances de l'actif circulant :**

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Créances de l'actif circulant	274 104	361 456	390 090	31,87%	7,92%	19,30%
% Total Bilan	22,13%	27,69%	26,08%	5,56 pts	-1,61 pts	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 240	39 047	45 097	1643%	15%	348,69%
Part	0,82%	10,80%	11,56%	9,99 pts	0,76 pts	
Clients et comptes rattachés	190 563	234 194	248 141	22,90%	5,96%	14,11%
Part	69,52%	64,79%	63,61%	-4,73 pts	- 1,18 pts	
Personnel	5 362	5 506	6 487	2,69%	17,82%	9,99%
Part	1,96%	1,52%	1,66%	-0,43 pts	0,14 pts	
Etat	66 648	70 778	76 107	6,20%	7,53%	6,86%
Part	24,31%	19,58%	19,51%	-4,73 pts	-0,09 pts	
Autres débiteurs	7 806	10 081	12 390	29,14%	22,90%	25,98%
Part	2,85%	2,79%	3,18%	-0,06 pts	0,39 pts	
Comptes de régularisation	1 484	1 851	1 869	24,73%	0,96%	12,22%
Part	0,54%	0,51%	0,48%	-0,03 pts	-0,03 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ **Délai de règlement des créances clients :**

En nombre de jours	2013	2014	2015
Délai de règlement des créances clients ²⁷	57	63	61

-Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

²⁵ (Stocks de matières et fournitures consommables * 365) / (Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages)

²⁶ (Stocks de produits finis * 365) / Ventes de Biens et services

²⁷ (Créances clients nettes * 365) / Chiffre d'affaires TTC

Les « Créances de l'actif circulant » sont essentiellement composées des créances envers les « clients et comptes rattachés » qui représentent en moyenne 65.97% du total de l'actif circulant entre 2013 et 2015. Elles sont suivies des créances de « l'Etat » qui représentent 21.14% en moyenne sur la même période.

Revue Analytique 2014-2015:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 390.1 MDH en 2015 contre 361.4 MDH en 2014. Cette augmentation de 28.6MDH (soit +7.9%) s'explique par:

- l'augmentation de 6.1 MDH des créances « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (soit +15%) qui ont atteint 45.1 MDH en 2015 contre 39.1MDH en 2014. Ce compte reflète les commandes PET et l'acquisition d'une nouvelle ligne d'embouteillage et d'une étiqueteuse ;
- la hausse de 13.9 MDH (soit +5.96%) du poste « clients et compte rattachés »;
- la croissance de 7.53% du poste « Etat » (soit 5.32MDH), passant de 70.8 MDH en 2014 à 76.1 MDH en 2015
- la hausse de 2.3 MDH des créances envers les « Autres débiteurs » (soit +22.9% par rapport à 2014) qui s'élèvent à fin décembre 2015 à 12.4 MDH contre 10.1 MDH en 2014.

Revue Analytique 2013-2014:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 361.4 MDH en 2014 soit une hausse de 87.4 MDH (+31.9%) qui s'explique principalement par :

- la hausse de 36.8 MDH du poste « les fournisseurs débiteurs avances et acomptes » qui s'élèvent à 39.0 MDH en 2014 en étroit lien avec le programme d'investissement 2015 ;
- la hausse de 4.1 MDH (+6.2%) des créances fiscales étatiques qui se sont chiffrées à 70.8 MDH en 2014 ;
- la hausse de 43.6 MDH (+22.9%) des créances « Clients comptes et rattachés » qui s'élèvent à 234.2 MDH à fin décembre 2014. Cette hausse se traduit principalement par une augmentation des effets à recevoir et ce en ligne la croissance de l'activité de la société.
- le poste « Autres Débiteurs » a par ailleurs évolué de 2.3 MDH pour se chiffrer à 10.1 MDH en 2014 ;

A fin 2014, les créances Clients représentent 53 jours du chiffre d'affaires réalisé par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès contre 47 jours en 2013 en raison de la forte croissance des ventes GMS qui s'effectue au détriment des autres canaux de distribution.

Trésorerie Actif :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Trésorerie Actif	68 358	39 928	47 849	-41,60%	19,84%	-16,34%
% Total Bilan	5,50%	3,10%	3,20%	-2,46 pts	0,14 pts	
Chèques et valeurs à encaisser	26 408	19 962	19 019	-24,40%	-4,72%	-15,14%
Part	38,60%	50,00%	39,75%	11,36 pts	-10,25 pts	
Banques, TG et CCP	41 044	18 847	27 506	-54,10%	45,94%	-18,14%
Part	60,00%	47,20%	57,48%	-12,84 pts	10,28 pts	
Caisse, régie d'avances et accreditifs	905	1 119	1 324	23,60%	18,32%	20,96%
Part	1,30%	2,80%	2,77%	1,5 pts	-0,03 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2014-2015 :

En 2015, La trésorerie Actif de « la société Les Eaux Minérales d'Oulmès » a atteint un encours de 47.8 MDH enregistrant une croissance de 19.8%, une évolution expliquée principalement par La croissance de 45.9% enregistrée dans le poste « Banques, TG et CCP » qui passe de 18.8 MDH en 2014 à 27.5 MDH en 2015 et qui s'explique par l'augmentation des soldes bancaires de 8.6 MDH.

Par ailleurs, les postes « Chèques et valeurs à encaisser » et « Caisse, régie d'avances et accreditifs » ont enregistré respectivement un recul de -4.7% et une progression de 18.3%.

Revue Analytique 2013-2014:

A fin Décembre 2014 la trésorerie actif de la société les Eaux Minérales d'Oulmès affiche un encours global de 39.9 MDH soit une régression de -28.4 MDH due :

-à la baisse de 6.4 MDH (-24.4%) du poste « Chèques et valeurs à encaisser » qui passe de 26.4 MDH en 2013 à 19.9 MDH en 2014 :

-au recul de 22.2 MDH (-54.1%) du poste « Banques TG et CCP) qui se chiffre à 18.8 MDH en 2014.

2. Passif :

a. Capitaux permanents :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Financement permanent	821 163	793 011	889 761	-3,43%	12,20%	4,09%
% Total Bilan	66,29%	60,75%	59,49%	-5,54 pts	-1,26 pts	
Capitaux propres	517 177	552 910	589 761	6,91%	6,66%	6,79%
Part	62,98%	69,72%	66,28%	6,74 pts	-3,44 pts	
Dettes de financement	303 986	240 101	300 000	-21,02%	24,95%	-0,66%
Part	37,02%	30,28%	33,72%	-6,74 pts	3,44 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont atteint 889.8 MDH en 2015 contre 793 MDH en 2014 et 821.2 MDH en 2013 (soit un TCAM de +4.1%). Cette évolution s'explique par la hausse moyenne de 6.8% (soit +36.8 MDH) des capitaux propres.

Revue analytique 2014-2015 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont atteint 889.8 MDH en 2015 contre 793 MDH en 2014 (soit une hausse de 12.2%). Cette progression de 96.8 MDH est due principalement à une augmentation de 59.9 MDH des dettes de financement.

Au niveau de la structure des ressources de la société, on constate toujours la prédominance des capitaux propres sur toute la période d'étude qui passent de 552.9 MDH en 2014 à 589.8 MDH en 2015 et dont la quote-part se chiffre à 66.3% à fin2015.

Revue analytique 2013-2014 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont atteint 793.0 MDH en 2014 contre 821.2 MDH en 2013 soit une baisse de 3.4%. Ce recul de 28.2 MDH est dû à la baisse de 21.0% (soit -63.9 MDH) des dettes de financement.

- L'analyse de la structure des ressources de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès fait ressortir la prédominance des capitaux propres sur toute la période d'étude qui passent de 517.2 MDH en 2013 à 552.9 MDH en 2014 et dont la quote-part se chiffre en moyenne à 66.4% sur la période d'étude concernée.

▪ Capitaux propres

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Capitaux propres	517 177	552 910	589 761	6,91%	6,66%	6,79%
% Total Bilan	41,75%	42,36%	39,43%	0,61 pts	-2,93 pts	
Capital social ou personnel	198 000	198 000	198 000	0,00%	0,00%	0,00%
Part	38,28%	35,81%	33,57%	-2,47 pts	-2,24 pts	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	166 980	166 980	166 980	0,00%	0,00%	-
Part	32,29%	30,20%	28,31%	-2,08 pts	-1,89 pts	-
Réserve légale	19 800	19 800	19 800	0,00%	0,00%	0,00%
Part	3,83%	3,58%	3,36%	-0,25 pts	-0,22 pts	
Autres réservés	37 687	37 687	37 687	0,00%	0,00%	-
Part	7,29%	6,82%	6,39%	-0,47%	-0,43 pts	-
Report à nouveau	15 335	25 410	31 443	65,70%	23,74%	43,19%
Part	2,97%	4,60%	5,33%	1,63 pts	0,74 pts	
Résultat net de l'exercice	79 375	105 033	135 851	32,33%	29,34%	30,82%
Part	15,35%	19,00%	23,03%	3,65 pts	4,04 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les capitaux propres de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès représentent 41.8% du total bilan en moyenne entre 2013 et 2015.

A la fin de l'exercice 2015, les capitaux propres se sont établis à 589.8 MDH contre 552.9 MDH en 2014 et 517.2 MDH en 2013 affichant un TCAM de 6.8%.

La prime d'émission de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 166 980 KDH sur les trois derniers exercices. Celle-ci correspond à l'augmentation de capital ayant eu lieu en 2007 et qui s'est caractérisée par l'émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

Revue Analytique 2014-2015 :

La hausse de 6.7% des fonds propres résulte principalement de :

- La hausse de 30.18 MDH (soit +29.3%) du résultat net en 2015 qui passe de 105 MDH à fin 2014 à 135.8 MDH grâce à la bonne performance commerciale des ventes de la société et la maîtrise des charges d'exploitation ;
- la hausse du poste « report à nouveau » qui passe 25.4MDH en 2014 à 31.4 MDH en 2015.

Revue Analytique 2013-2014 :

Les capitaux propres de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès représentent 42.1% du total bilan en moyenne entre 2013 et 2014.

A la fin de l'exercice 2014 les capitaux propres se sont établis à 552.9 MDH contre 517.2 MDH en 2013 soit une hausse en valeur de 35.7 MDH. Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse de 25.7 MDH du résultat dégagé par la société qui passe de 79.4 MDH à fin décembre 2013 à 105.0 MDH à fin décembre 2014 ;
- La croissance de 10.1 MDH du report à nouveau qui s'élève à 25.4 MDH à fin décembre 2014 suite à l'intégration de la partie du résultat 2013 non distribué.

▪ Dettes de financement :

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Dettes de financement	303 986	240 101	300 000	-21,02%	24,95%	-0,66%
% Total Bilan	24,54%	18,39%	20,06%	-6,15 pts	1,66pts	
Emprunts obligataires	0	0	300 000			
Part			100%			
Autres dettes de financement	303 986	240 101	0,02	-21,02%	-100,00%	-99,97%
Part	100%	100%	0%			

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, Les ressources issues des dettes de financement représentent 20.1% du total bilan.

Tout au long de la période d'étude, celles-ci sont passées de 304 MDH en 2013 à 240.1 MDH en 2014 et 300 MDH en 2015. Cette tendance est expliquée par l'effet combiné de l'émission de L'emprunt obligataire de 300.0MDH en 2015 et la baisse des « autres dettes de financement ».

Entre 2013 et 2014 Les ressources issues des dettes de financement représentent 21.5% du total bilan. Tout au long de la période d'étude celles-ci sont passées de 304.0 MDH en 2013 à 240.1 MDH en 2014 soit une baisse de 21.0%. Cette baisse est due à l'amortissement des emprunts MLT de la société pour une valeur de 63.9 MDH.

b. Passif circulant

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Passif circulant	337 509	339 341	382 422	0,54%	12,70%	6,45%
% Total Bilan	27,25%	26,00%	25,57%	-1,25 pts	-0,43 pts	
Dettes du passif circulant	329 380	339 069	381 954	2,94%	12,65%	7,69%
part	97,59%	99,92%	99,88%	2,33	-0,04	
Fournisseurs et comptes rattachés	151 401	136 217	140 838	-10,03%	3,39%	-3,55%
Part	45,97%	40,17%	36,87%	-5,79 pts	-3,30 pts	
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 457	13 333	14 056	7,03%	5,42%	6,22%
Part	3,78%	3,93%	3,68%	0,15 pts	-0,25 pts	
Personnel	6 659	8 936	9 360	34,19%	4,74%	18,56%
Part	2,02%	2,64%	2,45%	0,61 pts	-0,19 pts	
Organismes sociaux	8 922	10 229	11 702	14,65%	14,40%	14,53%
Part	2,71%	3,02%	3,06%	0,4 pts	-0,14 pts	
Etat	143 351	166 997	193 193	16,50%	15,69%	16,09%
Part	43,52%	49,25%	50,58%	5,73 pts	1,33 pts	
Comptes d'associés	1 552	1 381	1 361	-11,00%	-1,42%	-6,34%
Part	0,47%	0,41%	0,36%	-0,1 pts	-0,05 pts	
Comptes de régularisation passif	5 037	1 976	11 445	-60,77%	NS	50,73%
Part	1,53%	0,58%	3,00%	-1,0 pts	2,4 pts	
Autres provisions pour risques et charges	8 075	97	207	-98,80%	>100,0%	- 83,98%
part	2,39%	0,03%	0,05%	-2,36	0,02	
Ecart de conversion	53	176	260	>100,0%	48%	>100%
part	0,02%	0,05%	0,07%	0,01	0,01	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ **Délai de règlement des fournisseurs :**

En nombre de jours	2013	2014	2015
Délai de règlement des fournisseurs ²⁸	75	62	62

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le passif circulant de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint 382.4 MDH en 2015 contre 339.3 MDH en 2014 et 337.5 MDH en 2013 et représente en moyenne 26.3% du total bilan.

Revue Analytique 2014-2015 :

Les dettes du passif circulant ont atteint 382.4 MDH en 2015 contre 339.3 MDH en 2014 (soit une hausse de 43.1 MDH), en raison principalement de :

- la hausse de 4.62MDH (soit +3.4%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 140.8 MDH en 2015 contre 136.2 MDH en 2014. Cette hausse est corrélée au volume d'achat PET ainsi qu'aux modalités du paiement des fournisseurs.
- la hausse de 0.72 MDH (soit +5.4%) du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » qui s'élève à 14.1 MDH en 2015 contre 13.3MDH en 2014.
- La hausse de 0.4 MDH (soit +4.74%) des dettes liées au Personnel qui passent de 8.9 MDH en 2014 à 9.4 MDH en 2015 ;
- La hausse de 26.2 MDH (soit +15.7%) du poste relatif aux dettes « Etat »qui se chiffrent à 193.2 MDH à fin 2015 versus 167MDH à fin 2014.

Les postes « Organismes sociaux » et « Comptes de régularisation passif » ont connu respectivement une croissance en valeur de 1.5 MDH et 9.5 MDH .La dynamique du poste « comptes de régularisation passif » est expliquée principalement par les intérêts courus non échus de l'emprunt obligataire d'un montant de 8 MDH.

Revue Analytique 2013-2014:

Les dettes du passif circulant ont atteint 339.0 MDH en 2014 contre 329.4 MDH en 2013 (soit +9.6 MDH). Cette évolution de 2.9% est due notamment à :

- la baisse de 15.2 MDH (soit -10.0%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 136.2 MDH en 2014 contre 151.4 MDH en 2013. Ce recul s'explique par la baisse des délais de paiement fournisseurs en 2014 ;
- l'augmentation de 23.6 MDH des dettes de l'Etat qui passent de 143.3 MDH en 2013 à 167.0 MDH en 2014 qui s'explique majoritairement par la hausse de l'IS suite à la croissance du résultat;

Par ailleurs le poste «Comptes de Régularisation passif » a reculé de 60.8% pour se chiffrer à 2.0 MDH à fin décembre 2014 versus 5.0 MDH en 2013.

c. Trésorerie Passif

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Trésorerie	80 009	172 986	223 499	>100,0%	29,20%	67,14%
% Total Bilan	6,46%	13,25%	14,94%	6,79 pts	1,69 pts	
Crédits d'escompte	0	0	14 343	-	-	
Part	0,00%	0,00%	6,42%	0,0 pts	6,42 pts	
Crédits de trésorerie	50 000	98 311	100 000	96,62%	1,72%	41,42%
Part	62%	57%	45%	-5.66 pts	-12.09 pts	
Banques (soldes créditeurs)	30 009	74 676	109 155	>100,0%	46%	90,72%
Part	37,51%	43,17%	48,84%	5,66 pts	5,64 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

²⁸ (Dette fournisseurs * 365) / (Achats TTC)

La Trésorerie Passif de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est constituée de 55.5% en moyenne de Billets de Trésorerie

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin 2015, la Trésorerie Passif de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès enregistre une croissance de 29.2% pour s'établir à 223.5 MDH contre 173 MDH en 2014.

Revue Analytique 2013-2014:

Au 31 Décembre 2014 la trésorerie passif affiche un encours total de 172.9 MDH en augmentation de 93.0 MDH par rapport à l'exercice précédent.

3. Endettement financier net

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Dettes de financement	303 986	240 101	300 000	-21,02%	24,95%	-0,66%
Trésorerie passif	80 009	172 986	223 499	116,21%	29,20%	67,14%
Trésorerie actif	68 358	39 928	47 849	-41,59%	19,84%	-16,34%
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,00%	0,00%	0,00%
Redevances de Crédit bail	27 757	28 565	12 360	2,91%	-56,73%	-33,27%
Endettement financier net	343 336	401 666	487 952	16,99%	21,48%	19,21%
Capitaux propres	517 177	552 910	589 761	6,91%	6,66%	6,79%
Endettement / Fonds propres	66,40%	72,65%	82,74%	6.25pb	10.09pb	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2014-2015 :

A fin décembre 2015, l'endettement financier net de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 488 MDH contre 401.7 MDH en 2014, impacté essentiellement par l'évolution des dettes de financement (emprunt obligataire).

Le ratio de l'endettement s'établit à 82.74% en hausse de 10.09 points par rapport à l'année précédente.

Revue Analytique 2013-2014:

Au titre de l'exercice 2014 l'endettement financier net de la société les Eaux Minérales d'Oulmès est en hausse pour se situer à 401.7 MDH contre 343.3 MDH en 2013 soit une évolution de 17.0%. A fin 2014 le ratio d'endettement s'établit à 72.6%.

4. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

En KDH	2013	2014	2015	Var 13-14	Var 14-15	TCAM
Financement permanent	821 163	793 011	889 761	-3,43%	12,20%	4,09%
Actif immobilisé	799 903	799 954	891 530	0,00%	11,45%	5,57%
Fonds de roulement	21 260	-6 943	-1 769	<100%	-74,52%	>100%
Actif circulant	370 420	465 457	556 303	25,66%	19,52%	22,55%
Passif circulant	337 509	339 341	382 422	0,54%	12,70%	6,45%
Besoin en fonds de roulement	32 911	126 116	173 881	>100%	37,87%	>100%
FR/BFR	64.6%	-5.51%	-1%	-8,82%	-96,72%	
Trésorerie nette	-11 651	-133 059	-175 650	<100%	32,01%	>100%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue analytique 2014-2015 :

En 2015, le fond de roulement de la société les Eaux Minérales d'Oulmès atteint -1.76 MDH contre -6.9 MDH en 2014. Cette évolution résulte principalement de la hausse du Financement permanent suite à la restructuration de la dette et du rééquilibrage du bilan.

Entre 2014 et 2015, la trésorerie nette est négative. Elle passe de -133.1MDH en 2014 à -175.6 MDH en 2015.

Revue analytique 2013-2014 :

Le fonds de roulement de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès baisse et s'établit à -6.9 MDH à fin 2014. Cette baisse s'explique par le recul du niveau du financement permanent qui affiche une baisse de 3.4% et la stagnation de l'actif immobilisé.

Le besoin en fonds de roulement marque une croissance +93.2 MDH pour s'établir à 126.1 MMAD à fin 2014. Cette évolution s'explique par la croissance de 25.6% de l'actif circulant atténuée par la hausse du passif circulant (+0.5%).

La trésorerie nette, retraitée de VMP ressort déficitaire de -133.0 MDH à fin 2014.

• Ratio de service de la dette

	2013	2014	2015
Ratio du service de la dette	3,8	4.6	1,4

Ratio du service de la dette= (EBE / (Charges d'intérêts+ Part du capital remboursé)

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2015, le ratio du service de la dette s'est établi à 1.4 contre 4.6 à fin 2014, cette baisse est due au remboursement de la dette de 240 MDH.

• Tableau de financement :

En KDH	2013		2014		2015	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Autofinancement		141 562		154 751		167 273
Cessions et réductions d'immobilisations		635		1 182		607
Augmentations des capitaux propres et assimilés						
Augmentation des dettes de financement		300 000				300 000
Ressources stables		442 197		155 934		467 880
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	131 597		118 417		220 757	
Remboursement des capitaux propres						
Remboursement des dettes de financements	46 753		63 884		240 101	
Emplois en non valeurs	9 068		1 834		1 848	
Emplois stables	187 418		184 136		462 706	
Variation de besoin de financement		31 042	93 205		47 487	
Variation de la trésorerie	285 821			121 407		42 314
Trésorerie d'ouverture		297 471		11 650		133 058

Trésorerie nette de clôture		-11 650		-133 058		-175 650
Trésorerie nette de clôture retraitée de VMP		-11 592		-133 000		-175 592

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2014-2015 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 467.9 MDH à fin 2015 contre 155.9 MDH en 2014 en raison de la hausse des dettes de financements MLT contractés et de l'amélioration du résultat généré par l'activité de l'entreprise au cours de l'année 2014.

Les emplois stables s'établissent à 462.7 MDH en 2015 contre 184.1 MDH en 2014 en raison d'un niveau d'investissement supérieur à l'année dernière et un remboursement plus important de dettes de financement.

Au 31 décembre 2015, le niveau de trésorerie nette s'établit à -133 MDH contre - 11.6 MDH en 2014 à cause de l'augmentation du Besoin de fonds de roulement de près de 47.5 MDH.

Revue Analytique 2013-2014 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 155.9 MDH à fin décembre 2014 contre 442.2 MDH en 2013 en raison de la baisse des dettes de financements MLT contractés.

Les emplois stables se sont quant à eux élevés à 184.1 MDH contre 187.4 MDH en 2013 en raison d'un niveau d'investissement moindre que 2013.

Au 31 décembre 2014, le niveau de trésorerie nette retraitée de VMP s'établit à -133.0 MDH contre - 11.6 MDH en 2013.

**PARTIE VI. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE
LES EAUX MINERALES D'OULMES- COMPTES
CONSOLIDES ANNUELS**

Avertissement : l'année 2015 constitue le premier exercice où les comptes de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont été consolidés

I. Périmètre de consolidation :

1 Normes et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma.

2 Périmètre de consolidation à fin décembre 2015

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et sa filiale :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Eau Technologie Environnement "ÉTÉ"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%

Source : les Eaux Minérales d'Oulmès

Eau Technologie Environnement (ETE)

Société de droit béninois, est détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2014 et 2015 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

II. Analyse du Compte Produits et Charges consolidé du groupe Les Eaux Minérales d'Oulmès :

En KDH	2014	2014 (P)	2015	Var 14(P)/15
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 382 300	1 406 437	1 517 306	7,88%
Chiffre d'affaires	1 350 361	1 374 163	1 515 584	10,29%
Autres produits d'exploitation	31 939	32 274	1 721	-94,67%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 172 460	1 190 743	1 275 879	7,15%
Achats consommés	429 155	438 440	471 903	7,63%
Charges externes	363 450	366 831	373 537	1,83%
Impôts et taxes	121 155	121 434	132 410	9,04%
Charges de personnel	146 086	149 443	166 588	11,47%
Autres charges d'exploitation	1 375	2 167	1 789	-17,45%
Dotations d'exploitation	111 238	112 427	129 652	15,32%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	209 840	215 695	241 426	11,93%
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-22 408	-23 669	-22 369	-5,49%
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	187 432	192 026	219 057	14,08%
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	-16 804	-16 643	841	-105,05%
Impôts sur les résultats	48 677	49 853	66 571	33,54%
Impôts sur les résultats différés	4 927	4 956	5 492	10,81%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	117 023	120 574	147 836	22,61%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	1 700	1 700	0,00%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	117 023	118 873	146 135	22,93%
INTERETS MINORITAIRES	0	1 598	1 366	-14,47%

RESULTAT NET PART DU GROUPE	117 023	117 276	144 769	23,44%
Résultat par action	59	59	73	23,44%

- **Chiffre d'affaires**

En KDH	2014	2014 (P)	2015	Var 14(p)/15
Les Eaux Minérales d'Oulmès	1 350 361	1 350 361	1 485 061	9,98%
ETE	-	23 803	30 524	28,24%
Total	1 350 361	1 374 163	1 515 585	10,29%

Au titre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 1 515.6 MDH contre 1 374.2 MDH en 2014 proforma, enregistrant ainsi une hausse de 10.3%.

La part d'ETE dans le chiffre d'affaire du groupe LEMO représente 1.73% en 2014 et 2.01% en 2015.

- **Charges d'exploitation**

En KDH	2014	2014 (P)	2015	Var 14 (p)/15
Achats consommés	429 155	438 440	471 903	7,63%
Part	36,60%	36,82%	36,99%	0,17
Charges externes	363 450	366 831	373 537	1,83%
Part	31,00%	30,81%	29,28%	-1,53
Impôts et taxes	121 155	121 434	132 410	9,04%
Part	10,33%	10,20%	10,38%	0,18
Charges de personnel	146 086	149 443	166 588	11,47%
Part	12,46%	12,55%	13,06%	0,51
Autres charges d'exploitation	1 375	2 167	1 789	-17,45%
Part	0,12%	0,18%	0,14%	-0,04
Dotations d'exploitation	111 238	112 427	129 652	15,32%
Part	9,49%	9,44%	10,16%	0,72
Total	1 172 460	1 190 743	1 275 879	7,15%

Au titre de l'exercice 2015, les charges d'exploitations consolidées de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 1 275.9 MDH contre 1 190.7 MDH en 2014 proforma, enregistrant ainsi une hausse de 7.15% essentiellement en raison de l'augmentation des achats consommés de 33.5 MDH, des dotations aux amortissements de 17.2 MDH, et des charges de personnel de 17.1 MDH.

Les charges d'exploitations sont principalement constituées d'achats consommés qui représentent 36.9% sur les deux années, suivi par les charges externes (30.0%) et les charges de personnel (12.80%).

A fin 2015, les charges d'exploitation de la société ETE s'élèvent à 25.1 MDH soit 2% des charges d'exploitations du groupe LEMO contre 1.53% en 2014.

- **Résultat financier**

En KDH	2014	2014 (P)	2015			Var 14/15
			EMO	ÉTÉ	Total	
Gains de change	615	615	3 014	-	3 014	NS
Intérêts et autres produits financiers	326	340	237	712	949	179,12%
Produits financiers	942	956	3 251	712	3 963	NS

Charges d'intérêt	21 311	22 563	19 796	2 136	21 932	-2,80%
Pertes de change	2 039	2 062	4 346	53	4 399	113,34%
Charges financières	23 350	24 625	24 142	2 190	26 332	6,93%
Résultat financier	-22 408	-23 669	-20 891	-1 478	-22 369	5,49%

Le résultat financier consolidé de LEMO s'élève à -22.4 MDH à fin 2015 en hausse de 5.5% par rapport à 2014 proforma qui s'explique notamment par la hausse des produits financiers (3.96 MDH contre 0.95 MDH en 2014p notamment grâce au gains de change) atténuée par la hausse des charges financières (26.3 MDH contre 24.6 MDH en 2014p ce qui s'explique par l'intégration des charges financières de la société ETE). Il est à noter que les charges financières au titre de la dette nette 2015 de la société LEMO, se sont inscrites en retrait par rapport à 2014et ce, sous l'effet de l'emprunt obligataire émis en mai 2015, combiné aux émissions de billets de trésorerie pour des durées plus courtes.

A fin 2015, le résultat financier de la société ETE s'élèvent à -1.5 MDH soit 6.6% du résultat financier du groupe LEMO.

- **Résultat non courant**

En KDH	2014	2014 (P)	2015			Var 14-15
			EMO	ÉTÉ	Total	
Produit de cession d'immobilisations	1 183	1 270	607	2	609	-52,05%
Autres produits non courants	7 190	7 197	6 439	83	6 523	-9,36%
Reprises non courantes, transferts de charges	8 000	8 158	-	29	29	-99,64%
Produits non courants	16 372	16 624	7 046	115	7 161	-56,92%
VNA des immobilisations cédées	69	161	158	47	205	27,39%
Autres charges non courantes	33 107	33 107	6 004	111	6 115	-81,53%
Charges non courantes	33 176	33 268	6 162	158	6 320	-81,00%
Résultat non courant	-16 804	-16 643	884	-43	841	-105,05%

Le résultat non courant consolidé de LEMO ressort à 0.8 MDH à fin 2015 contre -16.6 MDH à fin 2014 proforma soit une hausse de plus de 100%.

Cette évolution constatée au titre de l'exercice 2015 est due principalement à la baisse de 81.5% du poste « autres charges non courantes », soit 27 MDH par rapport à 2014p.

- **Impôt sur les sociétés**

Entité	2014	2014 (P)	2015	Var 14(P)/15
EMO	48 677	49 853	65 452	31.28%
ÉTÉ	-	-	1 119	-
Impôt différé	4 927	4 956	5 492	10,82%
Total impôt	53 605	54 809	72 063	31,48%

L'impôt sur les sociétés consolidé de LEMO est de 72.1 MDH à fin 2015 contre 54.8 MDH à fin 2014 proforma soit une augmentation de 31.5%.

La part de la société ETE dans le total impôt du groupe LEMO représente 1.7% en 2015.

• Résultat Net

En KDH	2014	2014(p)	2015	Var 14(p)/15
Résultat d'exploitation	209 840	215 695	241 426	11,93%
Résultat financier	-22 408	-23 669	-22 369	5,49%
Résultat courant	187 432	192 026	219 057	14,08%
Résultat non courant	-16 804	-16 643	841	-105,05%
Impôts sur les résultats	53 605	54 809	72 063	31,48%
Résultat Net	117 023	118 873	146 135	22,93%
Intérêts minoritaires	0	1 598	1 366	-14,47%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	117 023	117 276	144 769	23,44%

Le résultat Net consolidé de LEMO s'est établie à 146.1 MDH à fin 2015 soit une évolution de 22.9% comparé à 2014p.

La part de la société ETE dans le total Résultat Net du groupe LEMO représente 2.1% en 2015.

III. Analyse du bilan consolidé du groupe Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Le tableau suivant reprend les principaux indicateurs du bilan consolidé de LEMO selon pour les exercices 2015, 2014 et 2014 proforma:

ACTIF (en KDH)	2014	2014 (P)	2015	Var 14(P)/15
Actif Non Courant	941 819	966 450	1 057 367	9,41%
Ecart d'Acquisition	0	15 304	15 304	-
Immobilisations Incorporelles nettes	7 569	7 635	8 090	5,96%
Immobilisations Corporelles nettes	925 903	934 965	1 026 532	9,79%
Immobilisations Financières	2 054	2 251	2 631	16,88%
Impôts Différés Actif	6 293	6 295	4 810	-23,58%
Actif Courant	505 289	516 565	614 554	18,97%
Stocks et Encours	103 846	105 550	167 314	58,52%
Clients et Comptes Rattachés	234 194	238 605	252 211	5,70%
Autres Créances et Comptes de Régularisation	127 263	129 014	143 491	11,22%
Valeurs Mobilières de Placement	58	58	58	-
Ecart de conversion Actif	0	0	0	-
Trésorerie Actif	39 928	43 339	51 481	18,79%
Total Actif	1 447 108	1 483 015	1 671 922	12,74%

PASSIF (en KDH)	2014	2014 (P)	2015	Var 14(P)/15
Capitaux Propres Part du Groupe	637 752	636 033	681 591	7,16%
Capital	198 000	198 000	198 000	-
Prime d'émission	166 980	166 980	166 980	-
Réserves	155 749	153 820	171 868	11,73%
Résultat net de l'exercice	117 023	117 275	144 769	23,44%
Ecart de conversion	0	-42	-26	-
Intérêts Minoritaires	0	4 730	4 519	-4,45%
Passif Non Courant	297 300	320 203	371 979	16,17%
Emprunts et Dettes Financières	256 118	278 956	326 725	17,12%
Impôts Différés Passif	41 182	41 247	45 254	9,71%
Ecart de conversion passif				-
Passif Courant	512 055	522 049	613 833	17,58%
Fournisseurs et Comptes Rattachés	136 217	137 649	142 202	3,31%
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	202 852	211 150	248 123	17,51%
Autres provisions pour risques et charges	0	261	7	-
Ecart de conversion Passif				-
Trésorerie PASSIF	172 986	172 989	223 501	29,20%
Total Passif	1 447 108	1 483 015	1 671 922	12,74%

Le total bilan consolidé de LEMO à fin 2015 a enregistré une croissance de 12.74% par rapport à 2014p, passant de 1 483 MDH à 1 671.9 MDH.

- Actif non courant**

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'actif non courant entre 2015, 2014 et 2014 proforma:

ACTIF (en KDH)	2014	2014 (P)	2015	Var 14(P)/15
Ecart d'Acquisition	0	15 304	15 304	-
Part	-	1,58%	1,45%	-0,14
Immobilisations Incorporelles nettes	7 569	7 635	8 090	5,96%
Part	0,80%	0,79%	0,77%	-0,02
Immobilisations Corporelles nettes	925 903	934 965	1 026 532	9,79%
Part	98,31%	96,74%	97,08%	0,34
Immobilisations Financières	2 054	2 251	2 631	16,88%
Part	0,22%	0,23%	0,25%	0,02
Impôts Différés Actif	6 293	6 295	4 810	-23,58%
Part	0,67%	0,65%	0,45%	-0,20
Actif Non Courant	941 819	966 450	1 057 367	9,41%

L'actif non courant consolidé de la société les Eaux Minérales d'Oulmès ressort à 1 057.4 MDH à fin 2015 contre 966.5 MDH à fin 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des immobilisations corporelles nettes, 1 026.5 MDH contre 935.0 MDH en 2014

- **Ecart d'acquisition**

La prise de contrôle de la société ETE fait ressortir un écart d'acquisition de 17 MDH amorti sur 10 ans.

Prix payé par LEMO S.A en MAD	22 762 338,70
Situation nette d'ÉTÉ au 01/01/2015 en MAD	10 496 079,86
Quote part acquise dans ÉTÉ	55%
Quote part dans la situation nette	5 757 993,92
Goodwill	17 004 344,78
Dotation	1 700 434,48
Ecart d'acquisition net	15 303 910,30

En KDH	31/12/2015
Goodwill brut	
ÉTÉ	17 004
Amortissement Goodwill	
ÉTÉ	1 700
Goodwill net	
ÉTÉ	15 304

L'écart d'acquisition net du groupe LEMO s'élève à 15.3 MDH à fin 2015.

- **Immobilisations incorporelles**

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution des immobilisations incorporelles entre 2015, 2014 et 2014 proforma:

Nature	2014	2014 (P)	2015
Immobilisation en R&D	-	-	-
Brevet, marques droits et valeurs similaires	7 569	7 635	8 090
Fonds commercial	-	-	-
Total	7 569	7 635	8 090

Les immobilisations incorporelles sont entièrement composées de Brevet, marques, droits et valeurs similaires. Elles s'affichent à 8.1 MDH à fin 2015 contre 7.6 MDH en 2014p.

A fin 2015, la part de la société ETE dans les immobilisations incorporelles du groupe LEMO est de 1.16%.

• **Immobilisations corporelles**

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution des immobilisations corporelles entre 2015, 2014 et 2014 proforma :

Nature	2014	2014 (P)	2015	Var 14(p)/15
Immobilisations corporelles	926 165	934 965	1 027 218	9,87%
Immobilisations corporelles en pleine propriété	908 396	917 196	1 002 079	9,25%
Terrains	21 233	21 803	21 793	-0,05%
Constructions	269 478	271 932	274 270	0,86%
Installations techniques, matériel et outillage	597 956	602 929	676 210	12,15%
Matériel de transport	871	1 674	2 400	43,34%
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	12 149	12 149	11 892	-2,12%
Immobilisations corporelles en cours	6 708	6 708	15 514	131,28%
Immobilisations corporelles en crédit-bail	17 770	17 770	25 138	41,47%
Installations techniques, matériel et outillage	5 239	5 239	8 022	53,12%
Matériel de transport	12 531	12 531	17 116	36,59%

Les Immobilisations corporelles consolidées de LEMO s'élèvent à 1 027.2 MDH à fin 2015 contre 935 MDH à fin 2014p en augmentation de 92.2 MDH soit 9.9%.

Cette évolution s'explique par la hausse des immobilisations corporelles en pleine propriété et celle en crédit-bail (notamment les installations techniques, matériel et outillage et les immobilisations corporelles en cours et le matériel de transport).

Variation des immobilisations corporelles (valeurs brutes)

Nature	31/12/2014	Augmentation	Diminution	ÉTÉ	31/12/2015
Terrains	21 233	-	-	560	21 793
Constructions	357 402	15 790	-	2 053	375 245
Installations techniques, matériel et outillage	1 247 259	166 320	598	14 763	1 427 744
Matériel de transport	8 224	981	536	2 273	10 942
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	35 643	3 531	-	-	39 173
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	6 708	13 609	4 803		15 514
Immobilisations corporelles brutes	1 676 469	200 231	5 937	19 649	1 890 411

Les immobilisations corporelles brutes consolidées du groupe LEMO représentent un total de 1 676.5 MDH à fin 2014 contre 1 890.4 MDH à fin 2015.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des constructions, ITMO, matériel de transport, mobilier, matériel de bureau et aménagement en addition aux terrains, constructions, ITMO et matériel de transport intégré suite à l'acquisition de la société ETE.

• **Immobilisations financières**

En KDH	2014	2014 (P)	LEMO	ÉTÉ	2015	Var 14(P)/15
Autres créance financières	2 054	2 251	2 317	314	2 631	16,88%

Les immobilisations financières consolidées de LEMO s'élèvent à 2.6 MDH à fin 2015 contre 2.3 MDH à fin 2014p soit une augmentation de 16.9%.

A fin 2015, la part de la société ETE dans les immobilisations financières du groupe LEMO représente 11.93%.

• **Impôts différés actifs**

En KDH	2014	2014 (P)	LEMO	ÉTÉ	2015	Var 14(P)/15
Impôts différés actifs	6 293	6 295	4 796	15	4 810	-23,59%

Les impôts différés consolidés du groupe LEMO s'élèvent à 4.8 MDH à fin 2015 contre 6.3 MDH à fin 2014p soit en baisse de 23.6%.

• **Stocks**

En KDH	2014(p)			2015			Var 14p/15
	LEMO	ÉTÉ	Total	LEMO	ÉTÉ	Total	
Marchandises	5	160	165	9	4	13	-92,12%
Part	0,00%	9,40%	0,16%	0,01%	0,29%	0,01%	-95,03%
Matières et fournitures consommables	89 537	1 240	90 777	151 269	1 255	152 524	68,02%
Part	86,22%	72,79%	86,00%	91,16%	91,81%	91,16%	6,00%
Produits finis	14 304	303	14 608	14 669	108	14 777	1,16%
Part	13,77%	17,81%	13,84%	8,84%	7,90%	8,83%	-36,18%
Total	103 846	1 704	105 550	165 947	1 367	167 314	58,52%

A fin 2015, les stocks consolidés de LEMO ont enregistré une hausse de 61.8 MDH par rapport à 2014p soit +58.5%, passant ainsi de 105.6 MDH à 167.3 MDH. Ils sont principalement constitués de Matières et fournitures consommables à hauteur de 88.7% en moyenne.

La part de la société ETE dans les stocks du groupe LEMO représente 1.61% en 2014 et 0.81% en 2015.

• **Créances de l'actif circulant**

En KDH	2014	2014 (P)	2015	Var 14(p)/15
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	39 047	40 110	45 717	13,98%
Clients et comptes rattachés	234 194	238 605	252 211	5,70%
Personnel	5 506	5 506	6 487	17,82%
Etat	70 778	77 073	76 107	-1,25%
Autres débiteurs	11 932	12 620	15 180	20,29%
<i>Autres débiteurs</i>	10 081	10 769	13 311	23,61%

Comptes de régul Actif	1 851	1 851	1 869	0,97%
Total	361 456	367 618	395 702	7,64%

Les créances de l'actif circulant consolidés de LEMO affichent un total de 395.7 MDH à fin 2015 contre 367.6 MDH fin 2014p. Elles sont composées principalement des créances clients et comptes rattachés à hauteur de 64% en moyenne.

A fin 2015, la part de la société ETE dans les créances de l'actif circulant du groupe LEMO représente 1.42%.

- **Trésorerie actif**

En KDH	2014	2014(p)			2015			Var 14/15
		LEMO	ÉTÉ	Total	LEMO	ÉTÉ	Total	
Chèques et valeurs à encaisser	19 962	19 962	0	19 962	19 019	0	19 019	-4,72%
Banque, TG, Chèques postaux	18 847	18 847	3 411	22 258	27 506	3 632	31 138	39,90%
Caisses, régies d'avances et accreditifs	1 119	1 119	0	1 119	1 324	0	1 324	18,29%
Total	39 928	39 928	3 411	43 339	47 849	3 632	51 481	18,79 %

La trésorerie actif consolidée de LEMO sort à 51.5 MDH à fin 2015 contre 43.3 MDH à fin 2014p soit une évolution de 18.8% principalement en raison de la hausse du compte banque, TG et chèques postaux.

La part de la société ETE dans la trésorerie actif du groupe LEMO représente 7.87% en 2014 et 7.05% en 2015.

- **Dettes de financement**

En KDH	2014	2014 (P)	LEMO	ÉTÉ	2015	Var 14(P)/15
Dettes de financement	256 118	278 956	323 915	2 810	326 725	17,12%

Les dettes de financement consolidées de LEMO s'élèvent à 326.7 MDH à fin 2015 contre 278.9 MDH à fin 2014p soit en augmentation de 17.1%. Cette hausse s'explique principalement par l'emprunt obligataire de 300MDH de la société LEMO en 2015.

La part de la société ETE dans les dettes de financement de LEMO représente 0.86% à fin 2015.

- **Impôts différés passifs**

En KDH	2014	2014 (P)	LEMO	ÉTÉ	2015	Var 14(P)/15
Impôts différés passifs	41 182	41 247	45 186	68	45 254	9,71%

Les impôts différés passifs consolidés de LEMO sont de 45.2 MDH à fin 2015 contre 41.2 MDH à fin 2014 soit en hausse de 9.7%.

- **Dettes du passif circulant**

En KDH	2014	2014(p)			2015			Var 14/15
		LEMO	ÉTÉ	Total	LEMO	ÉTÉ	Total	
Fournisseurs et comptes rattachés	136 217	136 217	1 433	137 649	140 838	1 364	142 202	3,31%
Clients créditeurs, avances et acomptes	13 333	13 333	33	13 366	14 056	93	14 149	5,86%
Personnel	8 936	8 936	0	8 936	9 360	-	9 360	4,75%
Organismes sociaux	10 229	10 229	187	10 417	11 702	655	12 357	18,63%
Etat	166 997	208 179	2 137	210 316	193 193	469	193 662	-7,92%
Autres créiteurs	3 357	3 357	6 006	9 363	12 806	5 790	18 596	98,60%
Comptes d'associés	1 381	1 381	0	1 381	1 361	-	1 361	-1,45%
Autres créanciers	0	0	5 860	5 860	-	5 676	5 676	-3,15%
Comptes de régularisation-passif	1 976	1 976	146	2 122	11 445	114	11 559	444,75%
Total	339 069	380 251	9 796	390 047	381 955	8 371	390 326	0.01%

Les dettes de passif circulant consolidé du groupe LEMO entre 2014 et 2015 sont restées quasiment au même niveau et s'élèvent à 390.3 MDH .Elles sont principalement composées de dettes de l'Etat à hauteur de 52.2% en moyenne suivi des dettes fournisseurs à hauteur de 36.2% en moyenne.

- **Trésorerie Passif**

En KDH	2014(p)			2015			Var 14/15
	LEMO	ÉTÉ	Total	LEMO	ÉTÉ	Total	
Crédits d'escompte	0	0	0	14 343	-	14 343	-
Crédits de trésorerie	98 311	0	98 311	100 000	-	100 000	1,72%
Banques de régularisation	74 676	2	74 678	109 155	2	109 158	46,17%
Total	172 986	2	172 988	223 498	2	223 501	29,20%

La trésorerie passif consolidée de LEMO ressort à 223.5 MDH à fin 2015 contre 173 MDH à fin 2014 soit en hausse de 29.2%.

PARTIE VII - PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès ».

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.

L'exercice 2016 sera tendu et incertain pour l'économie marocaine, notamment du fait d'une saison agricole morose. Malgré cette conjoncture, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès aspire à réaliser des performances qui s'inscriraient dans la même tendance que celles observées ces 4 dernières années.

Capitalisant sur la notoriété de ses marques et s'appuyant sur un capital humain et matériel performant, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est fixé un objectif de chiffre d'affaires d'environ 1.62 Mrds de DH au niveau du marché marocain. Le taux de croissance attendu devrait se situer au même niveau que l'année dernière, soit +9.1%.

En 2017, le chiffre d'affaires estimé par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès devrait se situer aux légèrement au-delà de 1.8 Mrds Dhs au niveau du marché marocain.

En termes d'investissements, le budget 2016 prévoit notamment :

- La mise à niveau des lignes de productions de la société
- L'injection de nouvelles lignes de production pour accompagner la demande croissante des Produits ;
- La modernisation de l'outil productif à travers l'acquisition de divers matériels et Outillages ;
- Le renforcement de la flotte de distribution ;

Le budget d'investissement de 2016 pour la réalisation desdits projets est estimé à un montant de 188 Millions de Dirhams.

- Programme d'investissement pour les années à venir :

Budget d'investissement en Millions de Dirhams	2016	2017
Matériel et outillage	150.5	114.6
Part	80.1%	78.8%
Constructions	11.0	6.1
Part	5.9%	4.2%
Matériel Informatique	4.5	4
Part	2.4%	2.7%
Matériel publicitaire	9	4
Part	4.8%	2.7%
Autres	13	16.8
Part	6.9%	11.5%
Total	188.0	145.5

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès estime à ce jour que les investissements de l'année 2018 seront sensiblement dans les mêmes proportions que ceux estimés pour l'année 2017 et qu'un calibrage précis de ces derniers sera réalisé en 2017 en fonction des performances de l'année.

En termes de résultats, la société devrait améliorer ses indicateurs financiers notamment la marge d'exploitation et la marge nette qui devraient se situer entre 14% et 16% et entre 9% à 10% du chiffres d'affaires respectivement pour l'année 2016 et 2017 (hors impacts exceptionnels non liés à l'activité courante). Ces performances font suite à la hausse du chiffre d'affaires combinées à une allocation efficace des charges d'exploitation.

La marge nette réalisée en 2015 est conforme aux prévisions de 2015 grâce à l'accroissement du CA 2015 réalisé de +1.09% (vs prévisionnel).

Par ailleurs, et afin de consolider son portefeuille produits avec de nouvelles références, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a conclu un partenariat avec le groupe Suntory Beverage & Food, propriétaire notamment des marques Orangina et Sunny Delight. A travers cet accord, la société part à la conquête de nouvelles activités, notamment les boissons fruitées, grâce à des marques premium et à haute valeur ajoutée.

PARTIE VIII - FACTEURS DE RISQUE

1- Risque lié à la concurrence

Les opérateurs actuels du secteur de l'exploitation des eaux minérales font face au risque d'entrée sur le marché de nouveaux produits locaux. Compte tenu de l'importance de l'investissement financier humain et opérationnel requis pour une telle opération ces chances de succès restent négligeables.

La baisse des droits de douane favorise l'importation d'eaux minérales étrangères. Cependant l'effet de ces importations serait limité étant donné les importantes barrières relatives à l'inexistence d'un réseau de distribution et aux considérables coûts de transport.

Compte tenu de sa faible valeur marchande par rapport à son volume le produit « Eau » ne peut être profitablement commercialisé que selon le principe de proximité. En effet les droits de douane peuvent atteindre 25% hors TVA.

En 2014, les eaux minérales importées ont représenté moins de 0.9% du volume total des ventes en valeur.

2- Risque réglementaire

En plus des risques liés au secteur la société fait face aux risques suivants :

- Risque de non-renouvellement de la concession : toutefois l'Etat s'engage à ne pas accorder de concession similaire d'utilisation des eaux minérales en vue de l'embouteillage dans un périmètre de 30 Kms autour du point géodésique d'Oulmès sans avoir préalablement invité la société des Eaux Minérales d'Oulmès à présenter une demande de concession qui aura à conditions égales la priorité sur toutes les demandes analogues. Actuellement la société dispose de 2 concessions en cours d'exploitation : celle de Sidi Ali/Oulmès signée en 2010 pour 25 ans et celle de Ain Atlas signée en 2009 pour 30 ans.
- Risque de rachat de la concession : à tout moment la concession peut être rachetée par l'Etat. Au cas où l'Etat userait de cette faculté il serait tenu d'avertir de ses intentions le concessionnaire au moins deux ans à l'avance.
- Risque de perte de l'autorisation : la Loi 10-95 prévoit des conditions et des prérequis pour l'exploitation d'une ressource naturelle. Seul le non-respect de ces conditions réglementaires peut créer une cause de modification du contrat de concession à moins que l'intérêt public ne soit menacé (ce qui relèverait du cas de force majeure) auquel cas cette modification réduction ou révocation peut ouvrir droit à indemnités au profit du titulaire de l'autorisation si celui-ci en éprouve un préjudice direct.

Depuis 1933 date de la première concession accordée la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a toujours veillé à respecter scrupuleusement les conditions prévues dans les contrats de concession. En effet la société a été organisée afin de pouvoir vérifier à tout moment que l'exploitation des sources est conforme aux prescriptions du contrat de concession :

- Création d'un département « recherche et développement » qui collabore étroitement avec l'Agence du Bassin afin de maintenir la société en état de veille permanente quant au bon déroulement de l'exploitation. Celle-ci coordonne les actions de prélèvement de captage d'eau et de transmission de toutes les informations aux organes de tutelle de l'Etat ;
- Création d'une « Direction Qualité » qui intervient à tout moment dans la chaîne de production afin de vérifier que les eaux concédées respectent de manière continue les obligations de l'Etat en matière sanitaire. Ainsi un prélèvement est effectué chaque ½ heure pour analyse chimique sanitaire et minéralogique.

Enfin la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a diversifié ses activités en lançant l'eau de table et afin que la dépendance de la société vis-à-vis des eaux minérales naturelles soit moindre.

3- Risque de change

Le risque de change touche les produits d'emballage importés (PET préformes et bouchons). Cependant ce risque est très limité puisque les principales devises d'importation à savoir l'Euro et le Dollar Américain ont un coefficient de corrélation très fortement négatif (proche de -1).

4- Risque lié à la défaillance des clients

Le risque de défaillance des clients de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est très faible compte tenu du fait que les ventes sont réparties sur un ensemble de canaux de distribution chacun contenant plusieurs dizaines sinon centaines de clients. Cette spécificité rend la dépendance et l'impact d'une défaillance d'un client peu significatif en égard à la taille de la société.

5- Risque sanitaire

De par son activité d'industrialisation de toutes eaux dites « eaux de sources » la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est exposée à un risque sanitaire dans le processus de fabrication des eaux embouteillées. Pour cela la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place tout un processus visant à améliorer la qualité des produits commercialisés.

6- Risque lié à l'environnement

La production de L'eau minérale naturelle ou gazeuse ainsi que l'eau de table nécessite l'utilisation de l'eau qui est le principal intrant dans le processus de production et d'autre part sert au nettoyage des emballages en verre et des casiers destinés au conditionnement du produit final. A cet effet certains sites rejettent des eaux usées dans les circuits d'assainissement urbain des villes où les usines sont implantées ce qui pourrait constituer un éventuel impact négatif quant au respect de l'environnement.

Consciente de cet enjeu la société a entamé en 2011 un processus de certification ISO 14000 management environnemental qu'elle a obtenu avec succès en 2012.

Dans ce cadre La Société Les Eaux Minérales a mis en place notamment les actions suivantes :

- ✓ Conception d'emballage léger respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

PARTIE IX - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a réglé le litige fiscal concernant les droits de timbre prévus par les articles 249 et 252 I-B du CGI au titre de la période 2004 à 2013.

PARTIE X – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

COMPTES SOCIAUX

I. Actif Immobilisé

A- Evaluation à l'entrée :

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes des taxes non récupérables et des frais de transit.

B- Correction de valeur :

Les corrections des valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

II. ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée :

Les stocks sont évalués aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2014 ont été valorisés aux coûts de production moyens unitaires.

B- Correction de valeur :

Le stock au 31/12/2015 n'affiche aucune provision pour dépréciation.

La provision pour dépréciation des clients totalisent MAD 34.692.978

La provision pour dépréciation des autres débiteurs affichent MAD 9.489.293,65

III. PASSIF CIRCULANT

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés (Augmentation des dettes libellées en devises).

COMPTES CONSOLIDES

Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

IV. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG) :

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale

permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires),

- Intégration proportionnelle (IP) :

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

- Mise en équivalence (MEE) :

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

V. Périmètre et règles de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et sa filiale :

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2014 et 2015 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

VI. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

VII. Date de clôture des exercices

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

VIII. Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

IX. Retraitements de consolidation

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements est annulés.

• Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les même hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles:

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

X. Règles et méthodes d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des

brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

- Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

PARTIE XI: A N N E X E S

ANNEXE 1- DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES SOCIALES

	(montants en dhs)	BILAN ACTIF				
		31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
		Brut	Amortissement	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations en non valeur (A)	51 208 145,16	43 527 296,98	7 680 848,18	12 234 132,95	17 717 462,41
	Frais préliminaires					-
	Charges à répartir	51 208 145,16	43 527 296,98	7 680 848,18	12 234 132,95	17 717 462,41
	Primes de remboursement des obligations					-
	Immobilisations incorporelles (B)	15 060 323,25	7 064 278,81	7 996 044,44	7 568 909,14	6 636 604,04
	Immobilisations en recherche et développement					-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	15 060 323,25	7 064 278,81	7 996 044,44	7 568 909,14	6 636 604,04
	Fonds commercial					-
	Autres immobilisations incorporelles					-
	Immobilisations corporelles (C)	1 870 761 550,43	1 019 987 804,14	850 773 746,29	778 096 821,10	774 015 923,44
	Terrains	21 233 284,23	-	21 233 284,23	21 233 284,23	21 119 625,29
	Constructions	373 191 453,96	147 346 623,08	225 844 830,88	227 290 560,33	206 169 150,38
	Installations techniques, matériel et outillage	1 412 980 910,98	837 969 090,93	575 011 820,05	509 844 428,79	518 704 661,74
	Matériel de transport	8 668 591,63	7 391 151,38	1 277 440,25	871 484,84	1 035 588,35
	Mobilier de bureau, aménagements divers	39 173 376,75	27 280 938,75	11 892 438,00	12 149 169,42	12 124 864,16
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	15 513 932,88	-	15 513 932,88	6 707 893,49	14 862 033,52
	Immobilisations financières (D)	25 079 425,48	-	25 079 425,48	2 053 912,63	1 533 107,63
	Prêts immobilisés					-
	Autres créances financières	2 317 086,14	-	2 317 086,14	2 053 912,63	1 533 107,63
	Titres de participation	22 762 339,34	-	22 762 339,34		-
	Autres titres immobilisés					-
	Ecart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-	-
	Diminution des créances immobilisées					-
	Augmentation des dettes financières					-
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 962 109 444,32	1 070 579 379,93	891 530 064,39	799 953 775,82	799 903 097,52
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)	165 947 469,91	-	165 947 469,91	103 846 313,86	96 182 322,76
	Marchandises	8 960,81	-	8 960,81	4 865,90	25 221,15
	Matières et fournitures consommables	151 269 237,09	-	151 269 237,09	89 537 041,96	83 833 553,16
	Produits en cours	-	-	-	-	-
	Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-	-
	Produits finis	14 669 272,01	-	14 669 272,01	14 304 406,00	12 323 548,45
	Créances de l'actif circulant (G)	434 272 265,89	44 182 272,12	390 089 993,77	361 456 409,18	274 104 059,98
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	45 096 943,50	-	45 096 943,50	39 047 476,27	2 240 407,88
	Clients et comptes rattachés	282 834 055,26	34 692 978,47	248 141 076,79	234 193 534,65	190 563 231,52
	Personnel	6 487 010,54	-	6 487 010,54	5 505 649,60	5 362 349,83
	Etat	76 106 651,55	-	76 106 651,55	70 777 849,85	66 648 014,51
	Compte d'associés	-	-	-	-	-
	Autres débiteurs	21 878 853,30	9 489 293,65	12 389 559,65	10 080 827,41	7 806 017,41
	Comptes de régularisation actif	1 868 751,74	-	1 868 751,74	1 851 071,40	1 484 038,83
	Titres et valeurs de placement (H)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00	58 000,00
	Ecart de conversion - Actif (I)	207 260,56	-	207 260,56	96 607,30	75 365,00
TOTAL II (F+G+H+I)		600 484 996,36	44 182 272,12	556 302 724,24	465 457 330,34	370 419 747,74
TRESORE	Chèques et valeurs à encaisser	19 019 118,49	-	19 019 118,49	19 961 686,19	26 408 121,52
	Banques, T.G et C.C.P.	27 505 791,32	-	27 505 791,32	18 847 064,97	41 044 000,49
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 324 030,30	-	1 324 030,30	1 119 255,60	905 460,04
	TOTAL III	47 848 940,11	-	47 848 940,11	39 928 006,76	68 357 582,05
TOTAL GENERAL		2 610 443 380,79	1 114 761 652,05	1 495 681 728,74	1 305 339 112,92	1 238 680 427,31

BILAN PASSIF				
(montants en dhs)		31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres			
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00	198 000 000,00	198 000 000,00
	Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé	-	-	-
	Capital appelé			
	dont versé . . .			
	Primes d'émission, de fusion , d'apport	166 980 000,00	166 980 000,00	166 980 000,00
	Ecart de réévaluation	-	-	-
	Réserve légale	19 800 000,00	19 800 000,00	19 800 000,00
	Autres réserves	37 687 000,00	37 687 000,00	37 687 000,00
	Report à nouveau (2)	31 442 967,75	25 410 341,16	15 335 417,03
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	135 851 321,65	105 032 626,59	79 374 924,13
	Total des capitaux propres (A)	589 761 289,40	552 909 967,75	517 177 341,16
	Capitaux propres assimilés (B)	-	-	-
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
PASSIF CIRCULANT	Dettes de financement (C)	300 000 000,02	240 101 306,50	303 985 735,97
	Emprunts obligataires	300 000 000,00		
	Autres dettes de financement	0,02	240 101 306,50	303 985 735,97
	Provisions durables pour risques et charges (D)	-	-	-
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Ecart de conversion - Passif (E)	-	-	-
	Augmentation de créances immobilisées			
	Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	889 761 289,42	793 011 274,25	821 163 077,13
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	381 954 080,34	339 068 928,58	329 380 036,88
	Fournisseurs et comptes rattachés	140 837 826,45	136 216 570,39	151 400 582,20
	Clients créditeurs , avances et acomptes	14 055 839,74	13 332 782,02	12 457 423,89
	Personnel	9 359 514,65	8 935 539,50	6 659 393,92
	Organismes sociaux	11 702 085,47	10 229 299,08	8 921 721,31
	Etat	193 192 887,49	166 997 348,67	143 351 170,72
	Comptes d'associés	1 361 338,84	1 381 088,88	1 552 413,92
	Autres créanciers	-	-	-
	Comptes de régularisation - passif	11 444 587,70	1 976 300,04	5 037 330,92
	Autres provisions pour risques et charges (G)	207 260,56	96 607,30	8 075 365,00
TRESORERIE	Ecart de conversion Passif (éléments circul: (H)	260 301,93	175 943,06	53 440,16
	TOTAL II (F + G + H)	382 421 642,83	339 341 478,94	337 508 842,04
TRESORERIE	TRESORERIE PASSIF			
	Crédits d'escompte	14 343 312,57		
	Crédits de trésorerie	100 000 000,00	98 310 776,32	50 000 000,00
	Banques de régularisation	109 155 483,92	74 675 583,41	30 008 508,14
TOTAL III		223 498 796,49	172 986 359,73	80 008 508,14
TOTAL GENRAL (I + II + III)		1 495 681 728,74	1 305 339 112,92	1 238 680 427,31
(1) Capital personnel débiteur				
(2) Bénéficiaire (+) , déficitaire (-)				

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015					
	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	2 014
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		2 013
		(1)	(2)	3 = 1 + 2	
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation				
	Ventes de marchandises (en l'état)			-	20 200,22
	Ventes de biens et services produits	1 485 060 783,72		1 485 060 783,72	1 224 081 254,26
	Chiffres d'affaires	1 485 060 783,72		1 485 060 783,72	1 224 081 254,26
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	364 866,01		364 866,01	296 073,73
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			-	16 136 391,13
	Subventions d'exploitation			-	-
	Autres produits d'exploitation			-	-
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 142 348,58	6 450,00	1 148 798,58	4 210 463,17
	TOTAL I	1 486 567 998,31	6 450,00	1 486 574 448,31	1 244 728 578,49
EXPLOITATION	II Charges d'exploitation				
	Achats revendus (2) de marchandises	25 709,57		25 709,57	1 345 811,47
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	459 841 249,91		459 841 249,91	398 948 717,16
	Autres charges externes	374 519 172,82		374 519 172,82	337 476 969,99
	Impôts et taxes	132 098 734,74		132 098 734,74	110 678 119,30
	Charges de personnel	161 822 889,87		161 822 889,87	131 784 109,17
	Autres charges d'exploitation	1 375 105,16		1 375 105,16	1 375 094,30
	Dotations d'exploitation	136 955 608,37		136 955 608,37	118 883 179,40
	TOTAL II	1 266 638 470,44	-	1 266 638 470,44	1 190 644 429,99
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			219 935 977,87	191 655 071,87
FINANCIER	IV Produits financiers				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	2 929 591,43		2 929 591,43	790 954,22
	Intérêts et autres produits financiers	237 189,18		237 189,18	1 069 950,27
	Reprises financières : transferts de charges	96 607,30		96 607,30	90 350,45
	TOTAL IV	3 263 387,91	-	3 263 387,91	894 456,02
	V Charges financières				
	Charges d'intérêts	18 337 605,22		18 337 605,22	22 116 984,82
	Pertes de change	4 190 611,97	44 691,90	4 235 303,87	1 065 045,38
	Autres charges financières			-	-
	Dotations financières	207 260,56		207 260,56	75 365,00
	TOTAL V	22 735 477,75	44 691,90	22 780 169,65	23 257 395,20
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 19 516 781,74	- 21 306 140,26
VII RESULTAT COURANT (III + VI)				200 419 196,13	170 514 098,49
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits de cessions d'immobilisations	607 012,47		607 012,47	634 639,00
	Subvention d'équilibre			-	-
	Reprises sur subventions d'investissement			-	-
	Autres produits non courants	6 439 139,80		6 439 139,80	4 600 763,73
	Reprises non courantes : transferts de charges			-	1 695 741,00
	TOTAL VIII	7 046 152,27	-	7 046 152,27	6 931 143,73
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations	157 846,98		157 846,98	16 255,69
	Subventions accordées			-	-
	Autres charges non courantes	6 004 295,77		6 004 295,77	1 560 663,35
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			-	8 000 000,00
	TOTAL IX	6 162 142,75	-	6 162 142,75	9 576 919,04
	X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			884 009,52	- 2 645 775,31
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + ou - X)				201 303 205,65	153 710 107,59
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS				65 451 884,00	48 677 481,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)				135 851 321,65	105 032 626,59
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				1 496 883 988,49	1 399 566 367,51
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				1 361 032 666,84	1 174 236 053,03
XVI RESULTAT NET (total produits - total charges)				135 851 321,65	105 032 626,59

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			2 015	2 014	2 013
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	20 200,22	4 396,20
	2	- Achats de marchandises	25 709,57	86 217,03	1 345 811,47
I		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L' ETAT	- 25 709,57	- 66 016,81	- 1 341 415,27
II		+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	1 485 425 649,73	1 370 293 770,47	1 240 513 719,12
	3	Ventes de biens et services produits	1 485 060 783,72	1 350 340 447,92	1 224 081 254,26
	4	Variation de stocks de produits	364 866,01	1 980 857,55	296 073,73
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	17 972 465,00	16 136 391,13
III		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	834 360 422,73	798 976 563,33	736 425 687,15
	6	Achats consommés de matières et fournitures	459 841 249,91	429 068 494,27	398 948 717,16
	7	Autres charges externes	374 519 172,82	369 908 069,06	337 476 969,99
IV		= VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)	651 039 517,43	571 251 190,33	502 746 616,70
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-	-
V		- Impôts et taxes	132 098 734,74	121 155 362,06	110 678 119,30
	10	- Charges du personnel	161 822 889,87	146 086 365,08	131 784 109,17
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	357 117 892,82	304 009 463,19	260 284 388,23
		= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)			
	11	+ Autres produits d'exploitation	-	-	-
	12	- Autres charges d'exploitation	1 375 105,16	1 375 369,80	1 375 094,30
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 148 798,58	11 985 531,17	4 210 463,17
	14	- Dotations d'exploitation	136 955 608,37	122 964 552,69	118 883 179,40
VI		= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	219 935 977,87	191 655 071,87	144 236 577,70
VII		+ ou - RESULTAT FINANCIER	- 19 516 781,74	- 21 140 973,38	- 21 306 140,26
VIII		= RESULTAT COURANT (+ ou -)	200 419 196,13	170 514 098,49	122 930 437,44
IX		+ ou - RESULTAT NON COURANT	884 009,52	- 16 803 990,90	- 2 645 775,31
	15	- Impôts sur les résultats	65 451 884,00	48 677 481,00	40 909 738,00
X		= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	135 851 321,65	105 032 626,59	79 374 924,13

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat de l'exercice * Bénéfice * Perte	135 851 321,65	105 032 626,59	79 374 924,13
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	130 877 012,37	120 443 348,91	112 374 818,58
	3	+ Dotations financières (1)			
	4	+ Dotations non courantes (1)			
	5	- Reprises d'exploitation (2)	6 450,00	311 817,66	69 269,43
	6	- Reprises financières (2)			
	7	- Reprises non courantes (2) (3)			
	8	- Produits de cession d'immobilisations	607 012,47	1 182 830,96	634 639,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	157 846,98	69 435,26	16 255,69
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	266 272 718,53	224 050 762,14	191 062 089,97
	10	- Distributions de bénéfices	99 000 000,00	69 300 000,00	49 500 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	167 272 718,53	154 750 762,14	141 562 089,97

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I. Synthèse des masses du bilan					
		EXERCICE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015			
MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	889 761 289,42	793 011 274,25		96 750 015,17
2	Moins actif immobilisé	891 530 064,39	799 953 775,82	91 576 288,57	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	- 1 768 774,97	- 6 942 501,57	-	5 173 726,60
4	Actif circulant	556 024 876,30	465 457 330,34	90 567 545,96	
5	Moins passif circulant	382 421 642,83	339 341 478,94		43 080 163,89
6	= Besoins de financement global (4-5) (B)	- 173 603 233,47	- 126 115 851,40	47 487 382,07	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	- 175 372 008,44	- 133 058 352,97	-	42 313 655,47
II. Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)					
	Capacité d'autofinancement	-	167 272 718,53	-	154 750 762,14
	- Distribution de bénéfices	-	266 272 718,53	-	224 050 762,14
	- Distribution de bénéfices	-	99 000 000,00	-	69 300 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					
	Cession d'immobilisations incorporelles	-	607 012,47	-	1 182 830,96
	Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Cession d'immobilisations financières	-	607 012,47	-	1 182 830,96
	Récupérations sur créances Immobilisées	-	-	-	-
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
	Augmentations de capital, apports	-	-	-	-
	Subventions d'investissement	-	-	-	-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
		-	300 000 000,00	-	-
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-	467 879 731,00	-	155 933 593,10
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
	Acquisition d'immobilisations incorporelles	220 756 939,02	-	118 417 244,81	-
	Acquisition d'immobilisations corporelles	1 430 182,00	-	1 661 720,43	-
	Acquisition d'immobilisations financières	196 301 244,17	-	116 234 719,38	-
	Augmentation des créances immobilisées	23 025 512,85	-	520 805,00	-
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
		-	-	-	-
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
		240 101 306,48	-	63 884 429,47	-
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
		1 847 758,90	-	1 834 400,00	-
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		462 706 004,40	-	184 136 074,28	-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		47 487 382,07	-	93 204 945,70	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		-	42 313 655,47	-	121 407 426,88
TOTAL GENERAL		510 193 386,47	510 193 386,47	277 341 019,98	277 341 019,98

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
I. Synthèse des masses du bilan
EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	793 011 274,25	821 163 077,13	28 151 802,88	
2	Moins actif immobilisé	799 953 775,82	799 903 097,52	50 678,30	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	- 6 942 501,57	21 259 979,61	28 202 481,18	-
4	Actif circulant	465 457 330,34	370 419 747,74	95 037 582,60	
5	Moins passif circulant	339 341 478,94	337 508 842,04		1 832 636,90
6	= Besoins de financement global (4-5) (B)	126 115 851,40	32 910 905,70	93 204 945,70	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	- 133 058 352,97	- 11 650 926,09	-	121 407 426,88

II. Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)	-	154 750 762,14	-	141 562 089,97
Capacité d'autofinancement		-	224 050 762,14	-	191 062 089,97
- Distribution de bénéfices		-	69 300 000,00	-	49 500 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)	-	1 182 830,96	-	634 639,00
Cession d'immobilisations incorporelles			-		-
Cession d'immobilisations corporelles			1 182 830,96		634 639,00
Cession d'immobilisations financières			-		-
Récupérations sur créances Immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	(C)	-	-	-	-
Augmentations de capital, apports			-		-
Subventions d'investissement			-		-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)	-		-	300 000 000,00
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-	155 933 593,10	-	442 196 728,97
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	118 417 244,81	-	131 597 084,36	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 661 720,43		1 505 832,00	
Acquisition d'immobilisations corporelles		116 234 719,38		129 971 578,78	
Acquisition d'immobilisations financières		520 805,00		119 673,58	
Augmentation des créances immobilisées		-		-	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)	-		-	
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)	63 884 429,47	-	46 752 475,37	-
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)	1 834 400,00	-	9 067 999,48	-
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		184 136 074,28	-	187 417 559,21	-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		93 204 945,70	-	-	31 041 812,33
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		-	121 407 426,88	285 820 982,09	
TOTAL GENERAL		277 341 019,98	277 341 019,98	473 238 541,30	473 238 541,30

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
I. Synthèse des masses du bilan

MASSES		EXERCICE DU 01/01/2013 AU 31/12/2013			
		2013	2012	Variation	
				Emplois (c)	Ressources (d)
Financement permanent		821 163 077,13	538 040 628,37		283 122 448,76
Moins actif immobilisé		799 903 097,52	771 559 818,52	28 343 279,00	
= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	21 259 979,61	- 233 519 190,15	-	254 779 169,76
Actif circulant		370 419 747,74	382 840 599,55		12 420 851,81
Moins passif circulant		337 508 842,04	318 887 881,52		18 620 960,52
= Besoins de financement global (4-5)	(B)	32 910 905,70	63 952 718,03	-	31 041 812,33
= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		- 11 650 926,09	- 297 471 908,18	285 820 982,09	-

II. Emplois et Ressources

		2013		2012	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)	-	141 562 089,97	-	129 581 359,09
Capacité d'autofinancement		-	191 062 089,97	-	153 341 359,09
- Distribution de bénéfices		-	49 500 000,00	-	23 760 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS					
	(B)	-	634 639,00	-	469 971,52
Cession d'immobilisations incorporelles			-		-
Cession d'immobilisations corporelles			634 639,00		234 813,52
Cession d'immobilisations financières			-		-
Récupérations sur créances Immobilisées					235 158,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES					
	(C)	-	-	-	-
Augmentations de capital, apports			-		-
Subventions d'investissement			-		-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT					
	(D)	-	300 000 000,00	-	
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-	442 196 728,97	-	130 051 330,61
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	131 597 084,36	-	147 333 538,12	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 505 832,00		1 202 077,52	
Acquisition d'immobilisations corporelles		129 971 578,78		146 131 460,60	
Acquisition d'immobilisations financières		119 673,58		-	
Augmentation des créances immobilisées		-		-	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES					
	(F)	-		-	
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT					
	(G)	46 752 475,37	-	37 852 574,55	-
EMPLOIS EN NON VALEURS					
	(H)	9 067 999,48	-	5 142 254,14	-
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		187 417 559,21	-	190 328 366,81	-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)					
		-	31 041 812,33	-	59 032 597,30
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE (B.F.G.)					
		285 820 982,09		-	1 244 438,90
TOTAL GENERAL		473 238 541,30	473 238 541,30	190 328 366,81	190 328 366,81

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos au :31/12/2015

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Exercice clos au 31/12/2015

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	48 769 486,26	1 847 758,90	-	590 900,00	-	-	-	51 208 145,16
* Frais préliminaires	-	-					-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	48 769 486,26	1 847 758,90		590 900,00	-			51 208 145,16
* Primes de remboursement obligations	-	-			-			-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 347 541,25	1 430 182,00	-	282 600,00	-	-	-	15 060 323,25
* Immobilisation en recherche et développement	-	-			-			-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	13 347 541,25	1 430 182,00		282 600,00	-			15 060 323,25
* Fonds commercial	-	-			-			-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-			-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 676 468 400,39	196 301 244,17	-	3 929 615,14	1 134 594,13	-	4 803 115,14	1 870 761 550,43
* Terrains	21 233 284,23				-			21 233 284,23
* Constructions	357 401 952,37	14 532 788,59		1 256 713,00				373 191 453,96
* Installations techniques, matériel et outillage	1 247 258 579,33	163 891 083,25		2 429 379,79	598 131,39			1 412 980 910,98
* Matériel de transport	8 224 146,18	980 908,19			536 462,74			8 668 591,63
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	35 642 544,79	3 287 309,61		243 522,35	-			39 173 376,75
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-			-			-
* Immobilisations corporelles en cours	6 707 893,49	13 609 154,53			-		4 803 115,14	15 513 932,88

Exercice clos au 31/12/2015

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur Comptable Nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 406 616,34	55%	22 762 339,34	22 762 339,34	31/12/2015	9 987 089,78	3 052 640,43	-
TOTAL	-	5 406 616,34	-	22 762 339,34	22 762 339,34	-	9 987 089,78	3 052 640,43	-

Exercice clos au 31/12/2015

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUT TOTAL (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	39 246 024,70	6 078 596,00	-	-	1 142 348,58	-	-	44 182 272,12
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	96 607,30	-	207 260,56	-	-	96 607,30	-	207 260,56
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	39 342 632,00	6 078 596,00	207 260,56	-	1 142 348,58	96 607,30	-	44 389 532,68
TOTAL (A + B)	39 342 632,00	6 078 596,00	207 260,56	-	1 142 348,58	96 607,30	-	44 389 532,68

TABLEAU DES CREANCES

(montants en DHS)

Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 317 086,14	2 317 086,14	-	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	2 317 086,14	2 317 086,14						
DE L'ACTIF CIRCULANT	434 272 265,89	-	360 874 212,22	73 398 053,67	55 229 153,39	76 106 651,55	11 335 919,25	61 881 351,55
* Fournisseurs débiteurs	45 096 943,50		45 096 943,50		42 436 823,81			
* Clients et comptes rattachés	282 834 055,26		235 573 497,52	47 260 557,74	4 056 528,15		398 282,48	61 881 351,55
* Personnel	6 487 010,54		6 487 010,54					
* Etat	76 106 651,55		68 464 647,55	7 642 004,00		76 106 651,55		
* Comptes d'associés	-		-					
* Autres débiteurs	21 878 853,30		3 383 361,37	18 495 491,93	8 735 801,43		10 937 636,77	
* Comptes de régular. Actif	1 868 751,74		1 868 751,74					

TABLEAU DES DETTES

(montants en DHS)

Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	300 000 000,02	240 000 000,00	60 000 000,02	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires	300 000 000,00	240 000 000,00	60 000 000,00					
* Autres dettes de financement	0,02		0,02					
DU PASSIF CIRCULANT	381 954 080,34	-	349 180 926,91	32 773 153,43	6 761 173,03	204 894 972,96	3 363 018,25	20 961 589,35
* Fournisseurs	140 837 826,45		108 064 673,02	32 773 153,43	6 761 173,03		3 363 018,25	20 961 589,35
* Clients créditeurs consignation	14 055 839,74		14 055 839,74					
* Personnel	9 359 514,65		9 359 514,65					
* Organismes sociaux	11 702 085,47		11 702 085,47			11 702 085,47		
* Etat	193 192 887,49		193 192 887,49			193 192 887,49		
* Comptes d'associés	1 361 338,84		1 361 338,84					
* Autres créanciers	-		-					
* Comptes de régular. Passif	11 444 587,70		11 444 587,70					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

					Exercice Clos au :31/12/2015
TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015		
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	60 500,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 060 500,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
CAUTION DE BONNE FIN (SACMI)	5 091 621,38	
Total	5 091 621,38	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur
(sûretés reçues)

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
Montant du capital : 198 000 000
Exercice Clos au :31/12/2015

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant du capital		
		Exercice précédent -3	Exercice actuel -4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
1	2			5			
HOLMARCOM	20 RUE M,EL MAANI CASABLANCA	478 451	478 451	100,00	47 845 100	47 845 100	47 845 100
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	421 959	421 959	100,00	42 195 900	42 195 900	42 195 900
ASSURANCES ATLANTA	49 RUE OTHMANE BEN AFFANE CASABLANCA	379 082	379 082	100,00	37 908 200	37 908 200	37 908 200
SOCHEPAR	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	222 087	222 087	100,00	22 208 700	22 208 700	22 208 700
SANAD	3 BD MOHAMED V	198 000	198 000	100,00	19 800 000	19 800 000	19 800 000
SUCCESSION BEN SALAH ET ENFANTS	9 ALLEE DES TAMARIS CASABLANCA	85 258	85 258	100,00	8 525 800	8 525 800	8 525 800
PUBLIC DIVERS		195 163	195 163	100,00	19 516 300	19 516 300	19 516 300
TOTAL		1 980 000	1 980 000		198 000 000	198 000 000	198 000 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants. Dans les autres cas , il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice Clos au :31/12/2015

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
* Report à nouveau	25 410 341,15	* Réserve légale	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Autres réserves	0,00
* Résultat net de l'exercice	105 032 626,59	* Tantièmes	0,00
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	99 000 000,00
* Autres prélèvements	0,00	* Autres affectations	0,00
		* Report à nouveau	31 442 967,74
TOTAL A	130 442 967,74	TOTAL B	130 442 967,74

TOTAL A = TOTAL B

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

- Date de clôture : 31 décembre 2015
- Date d'établissement des états de synthèse : 31 mars 2016

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

<u>Dates</u>	<u>Indications des évènements</u>
	. Favorables NEANT
	. Défavorables NEANT

ANNEXE 1- DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES CONSOLIDEES

ACTIF (en milliers de dirhams)	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
Actif Non Courant	1 057 367	966 450	941 819
Ecart d'Acquisition	15 304	15 304	-
Immobilisations en non valeur	0	0	0
Immobilisations Incorporelles nettes	8 090	7 635	7 569
Immobilisations Corporelles nettes	1 026 532	934 965	925 903
Immobilisations Financières	2 631	2 251	2 054
Ecarts de conversion Actif	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-
Impôts Différés Actif	4 810	6 295	6 293
Actif Courant	614 554	516 565	505 289
Stocks et Encours	167 314	105 550	103 846
Clients et Comptes Rattachés	252 211	238 605	234 194
Autres Créances et Comptes de Régularisation	143 491	129 014	127 263
Valeurs Mobilières de Placement	58	58	58
Ecarts de conversion Actif	-	-	-
Trésorerie Actif	51 481	43 339	39 928
Total Actif	1 671 922	1 483 015	1 447 108

PASSIF (en milliers de dirhams)	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
Capitaux Propres Part du Groupe	681 591	636 033	637 752
Capital	198 000	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980	166 980
Réserves	171 868	153 820	155 749
Résultat net de l'exercice	144 769	117 275	117 023
Ecart de conversion	- 26	- 42	-
Intérêts Minoritaires	4 519	4 730	-
Passif Non Courant	371 979	320 203	297 300
Emprunts et Dettes Financières	326 725	278 956	256 118
Impôts Différés Passif	45 254	41 247	41 182
Ecarts de conversion passif			
Passif Courant	613 833	522 049	512 055
Fournisseurs et Comptes Rattachés	142 202	137 649	136 217
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	248 123	211 150	202 852
Autres provisions pour risques et charges	7	261	-
Ecarts de conversion Passif			
Trésorerie PASSIF	223 501	172 989	172 986
Total Passif	1 671 922	1 483 015	1 447 108

(P) : proforma

Nature (en milliers de dirhams)	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 517 306	1 406 437	1 382 300
* Chiffre d'affaires	1 515 584	1 374 163	1 350 361
* Autres produits d'exploitation	1 721	32 274	31 939
CHARGES D'EXPLOITATION	1 275 879	1 190 743	1 172 460
* Achats consommés	471 903	438 440	429 155
* Charges externes	373 537	366 831	363 450
* Impôts et taxes	132 410	121 434	121 155
* Charges de personnel	166 588	149 443	146 086
* Autres charges d'exploitation	1 789	2 167	1 375
* Dotations d'exploitation	129 652	112 427	111 238
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	241 426	215 695	209 840
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 22 369	- 23 669	- 22 408
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	219 057	192 026	187 432
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	841	- 16 643	- 16 804
* Impôts sur les résultats	66 571	49 853	48 677
* Impôts sur les résultats différés	5 492	4 956	4 927
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	147 836	120 574	117 023
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700	-
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	146 135	118 873	117 023
INTERETS MINORITAIRES	1 366	1 598	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	144 769	117 276	117 023
Résultat par action	73	59	59
(P) : proforma			

Flux de trésorerie liés à l'activité (en milliers de dirhams)	31-déc.-15	31-déc.-14
Résultat net des sociétés intégrées	146 135,27	117 023,43
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions (1)	125 032	108 716
- Reprises sur amortissements et provisions (1)	-	-
- Variation des impôts différés	5 491	4 927
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	424	1 425
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	277 082	229 242
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	- 48 656	- 93 327
Flux net de trésorerie génère par l'activité	228 426	135 914
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	- 216 386	- 123 058
Cession d'immobilisations	607	1 183
Incidence des variations de périmètre (3)	- 19 353	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 235 132	- 121 875
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 102 409	- 69 300
Emission de prêts nettes des remboursements	- 380	- 521
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunt net des remboursements	70 532	- 65 626
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 32 257	- 135 446
	-	-
Variation de trésorerie nette	- 38 963	- 121 407
Trésorerie nette au 31/12/2014	- 133 058	- 11 651
Trésorerie nette au 31/12/2015	- 172 020	- 133 058

(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2014	198 000	166 980	155 749	117 023			637 752
Affectation du résultat 2014			117 023	- 117 023			-
Distribution par la société consolidante			- 99 000				- 99 000
variation de périmètre			- 1 904		3 153		1 249
Résultat consolidé 2015				144 769	1 366		146 135
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion						- 26	- 26
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	198 000	166 980	171 868	144 769	4 519	- 26	686 110

ANNEXE 2- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES.

Destinataire : BMCI

Fax :

Date []

Identification du souscripteur :

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale.....
 Nom du teneur de compte.....
 N° de compte Titres/Espèces.....
 Dépositaire.....
 Téléphone.....
 Fax.....
 Code d'identité1.....

Nom et prénom du signataire.....
 Siège social.....
 Adresse (si différente du siège social)
 Mode de paiement.....
 Qualité souscripteur2.....
 Nationalité du souscripteur.....

Caractéristiques des billets de trésorerie :

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond du programme d'émission	MAD 200 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000.
Maturité	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission
Date de jouissance	À la date de règlement soit le [...]
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post comptés
Paieement du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.

Modalités de souscription :

Maturité Nombre de bons Nominal global Taux Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ouvert dans les livres de BMCI le²⁹, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Commissions : Néant

TVA : 10%

Date [...] Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Un dossier d'information visée par le AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

1 Code d'identité : N° et date d'agrément pour les OPCVM, N° d'agrément pour les établissements de crédit

2 Qualité du souscripteur :

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension, OPCR, investisseurs de droit étranger

E Autres (compagnies financières et la CDG)

²⁹La date de règlement correspond à la date de jouissance.